

LA MÉTROPOLÉ SANS ACCIDENT MORTEL DEPUIS TROIS JOURS



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

INTERESSANTE EXPERIENCE AU NOUVEL HOPITAL SAINTE-JUSTINE. — Hier midi, les membres du Bureau de direction de l'hôpital Sainte-Justine, les membres de la presse, de la radio et de la télévision et quelques invités ont assisté à une intéressante expérience, celle d'hélicoptères servant d'ambulances et pouvant se poser sur le toit de l'édifice. On voit ici deux de ces hélicoptères du ministère fédéral des Transports qui ont servi à cette expérience.

★ ★ ★

★ ★ ★

Service d'urgence par hélicoptère pour Sainte-Justine

Innovation alors que trois hélicoptères se posent sur le toit de l'hôpital

Une heure mémorable dans les annales de l'aviation :

L'heure à laquelle la science de l'aéronautique s'allie à la science médicale pour le bien-être de l'humanité.

A 11 h. 35, hier matin, trois hélicoptères du ministère des transports, après avoir survolé pendant quelques minutes la nouvelle structure de l'hôpital Ste-Justine, se sont posés sur le toit de l'immeuble spécialement aménagé à cette fin.

Un fort vent glacial soufflait à ce moment et les spectateurs, dont les membres du conseil d'administration de l'hôpital, des représen-

tants du ministère des transports et des membres des autorités civiles et religieuses, tenant leurs chapeaux à deux mains, ont vu se poser à tour de rôle les hélicoptères qui serviront éventuellement au transport des malades jusqu'à cette institution.

C'est la première fois, dans l'histoire de l'hospitalisation, dans le monde entier comme au Cana-

da, qu'un hôpital est ainsi doté dans sa conception même, d'un "hélicoptère".

Les autorités de Ste-Justine ont prévu dans leurs plans l'utilisation de ce moyen le plus moderne de transport pour le service des malades.

Hier, grâce à la collaboration du ministère des transports, représen-

(Suite à la page 4)

Jusqu'à date, cette année, on a enregistré un total de 113

Les officiers de circulation de la police municipale ont renouvelé leur espoir que le record de cent vingt accidents mortels établi en 1948, ne serait pas dépassé cette année, se basant là-dessus sur le fait qu'il n'y a eu aucun accident fatal à Montréal et dans le district depuis trois jours.

Cette accalmie de trois jours est survenue assez étrangement après que la Cité eut connu la pire série d'accidents de circulation vue depuis longtemps.

Aucun accident mortel n'a été rapporté, dans la métropole et dans le district desservi par la Cour du coroner locale, depuis que quatre personnes âgées furent tuées dans l'espace de deux heures, samedi.

Ces quatre fatalités ont augmenté la liste des morts dans le district à 240 pour l'année, brisant le record de l'an dernier de 237. Deux de ces accidents mortels ont porté le nombre pour l'année dans la métropole à 113, seulement sept de moins que la pire année dans l'histoire de Montréal.

La police et les officiers de la Morgue ne savent pas s'ils doivent donner le crédit de cette accalmie aux mauvaises conditions pour voyager, qui ont forcé les automobilistes à être prudents et à ralentir de vitesse, ou si ces derniers ainsi

que les piétons prennent plus de précautions désormais.

"Peut-être commencent-ils à se rendre compte que la mort est au volant s'ils ne font pas attention", a dit un officier du Bureau de circulation. Quelle que soit la raison, nous espérons que les choses en resteront ainsi encore longtemps. Cela voudra dire moins de familles éprouvées et moins de tragédies durant les Fêtes.

ECRASE PAR UN CAMION

M. Joseph Malenda, 43 ans, 4300, rue Laval, a été renversé par un camion et a roulé sous une roue arrière. La victime a été conduite à l'hôpital Notre-Dame, souffrant d'une fracture de la colonne vertébrale. Son état est grave.

D'après le lieutenant Albert Levasseur, du poste No 34, l'accident est survenu hier soir, vers cinq heures, à l'intersection des rues

(Suite à la page 4)

Une auto plonge dans un ruisseau: 4 morts

ST-JEAN, N.-B., 16 — (Pcf) — Quatre hommes du Nouveau-Brunswick se sont noyés hier soir lorsque leur automobile a quitté la route près de la rivière Hammond, à 14 milles de St-Jean, et a plongé dans un ruisseau profond.

Les victimes sont: John MacQuarrie, marchand de Sussex; Fred Fraser, de Nauwigewauk; William-G. Braden, de Hibernia; et A.-C. Titus, marchand de Norton.

Il n'y avait pas d'autres occupants dans le véhicule.

L'accident est survenu dans une courbe raide aux abords du pont de la rivière Hammond.

On s'est aperçu de l'accident

lorsqu'un automobiliste a constaté que le garde-fou du pont était brisé. Il a immédiatement averti la police.

L'auto a brisé les rampes du garde-fou et est tombée d'une hauteur de 22 pieds. Quatre pieds d'eau recouvraient la voiture. La mort de toutes les victimes a été attribuée à la noyade.

Les victimes, après une tournée d'achats de bestiaux dans la région, se rendaient à St-Jean.

AU SÉNAT

Des habitudes dangereuses que prennent les deux pays

OTTAWA, 16 — (PCf) — Un marchand terre-neuvien a donné l'avertissement hier au sénat que le Canada et les Etats-Unis sont à la veille de prendre des habitudes dangereuses en s'immiscant de chaque côté de leur frontière mutuelle.

Billets en vente pour la messe de minuit au Forum

La nuit de Noël, qui rappellera la naissance du Sauveur de l'humanité, se conçoit difficilement sans la traditionnelle messe de minuit. Les églises paroissiales et les chapelles seront remplies à débordement et bon nombre de catholiques seraient dans l'impossibilité de consacrer les premières heures de ce grand jour à "Celui dont c'est la fête", si la vaste enceinte du Forum n'était transformée, pour la circonstance, en un temple gigantesque, d'une capacité de 15,000 personnes.

Les billets ont été mis en vente, depuis le 9 décembre, pour cette grandiose cérémonie. Les organisateurs désirent avertir le public qu'il en reste encore un certain nombre, qui sont offerts au prix de 25 sous, tous les jours, de 10 hres à 6 hres p.m., aux guichets du Forum. Chaque billet donne droit à une place réservée, mais aucun ne peut être retenu par la poste ou par téléphone.

Le Comité diocésain d'Action catholique invite spécialement ceux qui n'ont pu se procurer de billets pour assister à la messe de minuit dans leur paroisse. Il compte sur tous les assistants pour que, comme par le passé, soit créé le climat religieux nécessaire à une telle manifestation.

SASKATOON, 16. (PCf) — Des compteurs Geiger seraient aussi précieux que des chiens policiers pour rechercher les individus qui ont volé des poules, dimanche dernier, à l'université de la Saskatchewan. Il s'agissait de poules radioactives, servant à des fins d'expérimentation. Un professeur a dit que ces oiseaux sont impropres à la consommation et que leur vol menace de faire échouer des expériences poursuivies depuis un an.

Le sénateur C.-C. Pratt, libéral, a dit au cours du débat sur le discours du trône qu'un mouvement s'impose pour faire comprendre aux populations des deux pays comment elles peuvent s'entraider. Au terme de son discours l'adresse en réponse au discours du trône a été adoptée.

"Dans le domaine économique même en ce qui touche l'individu moyen, je puis dire qu'il y existe une haute barrière qui nous sépare", a-t-il dit.

"Il y a décidément la bonne volonté de s'entendre et les deux savent se respecter. Avec de tels antécédents il existe donc un état de chose idéal qui permet de promouvoir l'intérêt mutuel dans les problèmes commerciaux et économiques si les deux pays s'en donnent la peine."

Le sénateur a dit que les relations commerciales entre les deux pays ne sauraient être établies sur des bases solides et intelligentes à moins que le grand public dans les deux pays ne sache comprendre les problèmes en cause.

"Actuellement, des deux côtés de la frontière, nous sommes en train de prendre l'habitude de s'immiscer dans des domaines que nous pouvons corriger et nous pourrions ainsi édifier un état de chose infiniment plus salubre."

Il a fait remarquer que les deux pays ont tout à gagner et rien à perdre en s'unissant infiniment plus étroitement dans le domaine économique.

"Nous aimons parler de cette immense frontière non-fortifiée entre le Canada et les Etats-Unis. Ne faisons pas preuve d'imprévoyance en prenant ces choses trop au sérieux."

"La clameur qui se manifeste aux Etats-Unis où on réclame protection contre nos produits et le même état de chose qui se manifeste ici est décidément une guerre douanière qui se déroule de chaque côté de cette véritable frontière."



M. JOHN SMITH, qui était échoué de St. Catharines, Ontario depuis 11 ans, vient d'être élu maire de cette municipalité. Il a défait le maire sortant John Franklin qui brigait les suffrages pour un troisième mandat. Les élections avaient ordinairement lieu le 1er de l'an, mais on a devancé la date du scrutin, et 45.2 p.c. des contribuables se sont présentés aux bureaux de votation, contre seulement 26.4 p.c. l'an dernier.

Echos d'Ottawa

OTTAWA, 16. (PCf) — Le ministre des Finances a dit hier à la Chambre des Communes qu'il s'attend de présenter au début de février prochain, les prévisions budgétaires du gouvernement pour 1954-55. Il a déclaré qu'il projette de présenter le Livre bleu des prévisions à la Chambre à son retour d'une réunion des premiers ministres du Commonwealth, à Sydney, Australie. M. Abbott doit quitter Ottawa le 30 décembre et rentrer au pays le 30 janvier.

Le premier ministre St-Laurent a dit hier que le gouvernement n'a pris aucune décision sur la contribution du Canada au plan Colombo pour l'an prochain. A ce jour, le Canada a versé \$75,000,000 en 3 ans à ce plan coopératif visant au développement économique du Sud et du Sud-Est de l'Asie afin de combattre le communisme. Le ministre des Pêcheries, M. Sinclair, a laissé entendre lundi, à son retour d'Asie, que la contribution canadienne au plan Colombo ne sera pas accrue l'an prochain.

Le major-général M. H. S. Penhale, ancien directeur de la défense passive pour la région de Winnipeg, a été nommé hier directeur du collège pour la Défense fédérale, à Arnprior, à 40 milles à l'ouest d'Ottawa. Le collège, encore en construction, sera ouvert en février prochain.

M. Robert Fair (CS-Battle-River-Camrose) a proposé hier aux Communes que le ministre de la Justice, M. Garsen, classe la Bourse des grains de Winnipeg comme une "maison de jeu" en vertu du code criminel. Il a fait cette déclaration au cours de la reprise du débat sur un bill privé présenté par M. Hazen Argue (CCF-Assiniboine) afin d'assurer aux fermiers de l'Ouest le droit de livrer le grain aux éleveurs de leur choix.

M. Solon Low, chef du Crédit social, a déclaré hier aux Communes que son parti n'a pas l'intention de "se faire le champion du McCarthyisme" au Canada. M. John Blackmore (CS-Lethbridge) a récemment prononcé aux Communes deux discours louangeant le sénateur américain.

Décès d'un missionnaire

Le R.P. Alphonse de Montigny, CSC, est décédé, hier, à l'hôpital Notre-Dame-de-L'Espérance, à Ville St-Laurent. Le défunt avait été missionnaire durant 26 ans au Bengale, en Asie. Né le 16 février 1892, le Père de Montigny avait fait ses études élémentaires au collège Notre-Dame, ses études classiques au collège de Montréal et au séminaire de St-Hyacinthe, ses études philosophi-

Deux motions conservatrices sont défaites aux Communes

OTTAWA, 16 — (PCf) — Les Communes ont défait, hier, une manœuvre progressiste-conservatrice visant à donner plus d'envergure à la nouvelle loi du gouvernement pour freiner le dumping.

Les députés ont rejeté deux amendements présentés par M. Donald Fleming, député progressiste-conservateur de Toronto-Eglinton, pour que la nouvelle loi s'applique à toutes les marchandises et non pas uniquement aux articles manufacturés, et qu'elle soit en vigueur pendant toute l'année.

Le bill prévoit d'imposantes réductions saisonnières des articles manufacturés en fournissant des évaluations accrues pour fins douanières. Ces évaluations seraient des moyennes de prix basées sur les prix des articles dans le pays d'origine remontant à six mois de la date de l'exportation.

Les dispositions de ce bill ont été mises en vigueur mardi dernier et elles visent tout particulièrement les textiles à prix réduits importés des Etats-Unis. Elles prévoient des évaluations douanières quand les prix des importations sont inférieurs au niveau normal "à cause de la saison avancée ou des conditions de ventes".

Le premier amendement de M. Fleming réclamant que le bill s'applique à toutes les marchandises a été défait par 37 contre 39. Les libéraux et tous les députés cécédistes sauf un, ont voté contre, tandis que les progressistes-conservateurs, les créditistes, deux indépendants et M. Harold Winch, cécédiste de Vancouver-est l'ont appuyé.

Son deuxième amendement visant à écarter la saison et la période de temps des ventes a été rejeté par 104 contre 32. Les libéraux, les cécédistes et les créditistes ont voté ensemble contre les progressistes-conservateurs.

M. Fleming a dit que des manufacturiers américains "habiles" peuvent trouver les moyens de contourner des définitions aux données aussi étroites. Le gouvernement doit avoir le pouvoir de poser des gestes quand le dumping se pratique.

Le dumping qui se pratique actuellement ne se limite pas aux ventes de fin de saison ou aux périodes de ventes. Certaines fabriques américaines de textiles continuent de fonctionner même quand leur propre

marché est abondamment approvisionné afin d'éviter le coût élevé de suspendre les opérations. Le surplus de la production fait alors le sujet de dumping au Canada.

M. Fleming a dit que ses modifications projetées ne signifient pas qu'il faille s'écarter de l'esprit de la politique actuelle de dumping du Canada. Elles ne sont qu'une tentative de rendre le bill plus clair et aussi large que la loi des douanes qu'il amende.

Le ministre du Revenu M. J.-J. McCann a dit que si les députés sont prêts à adopter le premier amendement, le gouvernement l'acceptera et la loi s'appliquera aux importations de toutes les marchandises.

Cependant, le gouvernement n'est pas d'accord pour écarter les dispositions relatives aux saisons et aux périodes de ventes. Le but de ce bill est de fournir une base juste et raisonnable d'évaluation.

Le premier ministre M. St-Laurent a dit que le genre de dumping en cause et que vise le bill n'est pas le genre de concurrence que sont tenus de rencontrer les manufacturiers canadiens.

Le gouvernement est prêt, si les députés le désirent, à étendre les dispositions du bill à toutes les marchandises. Il ne veut tout de même pas donner l'impression qu'il favorise un certain groupe.

M. St-Laurent a toutefois fait remarquer qu'il n'est pas d'avis que toute marchandise autre que les articles manufacturés soit susceptible d'être visée par le bill actuel.

D'autres députés, y compris M. H. P. Cavers, libéral de Lincoln, et M. Charles Yuill, créditiste de Jasper-Edson, ont dit que le bill doit protéger les producteurs de fruits et de légumes contre les importations américaines quand la saison bat son plein.

M. St-Laurent s'est dit d'avis que les producteurs préfèrent le système actuel de tarifs saisonniers sur les fruits et légumes américains à la protection que peut leur apporter la nouvelle loi.

Le R. P. Joseph Buliard est sain et sauf dans un avant-poste du grand nord

CHURCHILL, Man., 16 — (PCf) — Un bref message, transmis par l'entremise du réseau radio-phonique de l'Arctique, dit qu'un missionnaire français âgé de 39 ans, dont on n'a pas eu de nouvelles depuis plusieurs mois, est sain et sauf dans un avant-poste du grand nord.

Le R.P. Joseph Buliard, missionnaire oblat, a été vu pour la dernière fois par un ingénieur-minier au cours de l'été alors qu'il faisait la visite des Esquimaux dans ses diverses paroisses. On a entrepris de vives inquiétudes à son sujet quand il a été impossible de mettre en oeuvre une entreprise pour expédier des approvisionnements à sa mission de Garry Lake, à 1,200 milles au nord de Winnipeg.

Le R.P. Lessard, de la mission des Oblats, a expédié par courrier un message au service "messager du nord" de la Société Radio-Canada et il a été transmis de Winnipeg vendredi dernier. On demandait d'instituer des recherches pour retracer le missionnaire qui a tra-

vaille dans l'Arctique pendant 14 ans.

Avant que le message soit transmis une nouvelle est parvenue de Baker Lake par radio, soit à 980 milles au nord de Winnipeg, disant que le Père Buliard est en bonne santé. Bien qu'il n'ait pas été à sa mission, il n'aura besoin d'approvisionnements qu'en mars prochain.

Le Père Lessard a dit que le Père Buliard avait espéré fusionner la venue de ses approvisionnements avec d'autres destinés à des postes météorologiques et de la Gendarmerie royale afin de réduire les dépenses de sa petite mission. Cependant, l'hiver s'est amené avant qu'un avion n'ait eu le temps d'accomplir cette tâche.

Le Père Buliard et un Père dont le nom est Vandervelt, qui exerce son apostolat plus au nord à Belly Bay, reçoivent normalement leurs approvisionnements du quartier-général installé ici.

Les autorités sont d'avis que si le Père Buliard suit sa route d'hiver habituelle son message "tout va bien" aurait été transmis de Cambridge Bay sur la rive sud de l'île Victoria, à 1,100 milles au nord d'Edmonton alors qu'il y serait arrivé par attelage de chiens.



MERCREDI, 16 DECEMBRE 1953

350e jour de l'année

Le soleil s'est levé à 7 h. 35 et se couchera à 4 h. 17

Pronostics

Prévisions météorologiques de l'Observatoire du Canada, valables jusqu'à minuit ce soir.

Synopsis: Les vents froids du nord-ouest qui ont balayé la province durant la nuit y ont apporté la première véritable vague de froid de la saison. La température a descendu à 12 au-dessus de zéro à Montréal et au-dessous de zéro à de nom-

breux endroits du Québec et de l'Ontario. Le temps s'annonce très froid mais clair pour les deux prochains jours.

Régions de Montréal, de l'Outaouais, de Québec et des Cantons de l'Est: Ensoleillé, avec quelques périodes nuageuses. Froid. Maximum prévu aujourd'hui à Montréal, Québec et Sherbrooke, 18; à Ottawa, 19.

Régions des Laurentides, du St-Maurice, du Lac St-Jean et de la Baie-Comeau: Ensoleillé avec périodes nuageuses. Chutes de neige très légères. Froid. Maximum prévu aujourd'hui à Ste-Agathe, 12; à La Tuque, 10; à Chicoutimi et Rivière-du-Loup, 13.



Calendar for December 1953 with days of the week and dates.

Continuation of the 'Décès d'un missionnaire' article, mentioning the R.P. Alphonse de Montigny's studies at the Collège de St-Hyacinthe.

UNE LUEUR D'ESPOIR

Les experts prédisent une baisse du coût de la vie l'an prochain

OTTAWA, 16 — (PCf) — Les pores, les poules et les propriétaires ont rendu la vie dure à la ménagère canadienne durant l'année qui s'achève. Mais le coût de la vie, selon les experts du gouvernement fédéral, baissera probablement l'an prochain.

Inauguration prochaine d'un second poste de télévision

M. René-P. Landry, directeur de Radio-Canada pour la province de Québec, a annoncé aujourd'hui que la Société avait bon espoir que son second poste de télévision à Montréal, CBMT (canal 6), pourrait commencer de fonctionner vers le 28 décembre prochain.

Il se peut aussi que l'on transmette de CBMT, avant cette date, pour des fins purement expérimentales.

D'autres détails ayant rapport au fonctionnement de CBMT et de CBMT, y inclus l'annonce des programmes à venir, seront communiqués lors d'une conférence de presse tenue à Montréal vers la fin de la semaine, ou au début de la semaine prochaine.

Installation prochaine des premiers parcomètres

On procédera bientôt à l'installation d'une première série de parcomètres, par suite d'une décision prise par le comité exécutif, hier après-midi.

Médaille du couronnement

Pour service méritoire rendu à la Commission d'Assurance-Chômage, M. Marcel Guertin, directeur régional du service des réclamations, s'est vu décerner la Médaille du Couronnement.

Un des pionniers de cette Commission dans la province de Québec, étant entré en service en 1941 en qualité d'inspecteur, M. Guertin se vit bientôt confier la direction de la division régionale des contributions. En 1946, il prit charge de ses fonctions actuelles.

2 ans de prison à la femme Murphy

Olive Hope Murphy, 44 ans, 3525 rue Shuter, a été condamnée à deux ans de bague par le juge Maréchal Nantel.

La détenue avait été reconnue coupable de deux vols, l'un perpétré à 1177, rue Université, l'autre au No 1454 ouest, rue Sherbrooke.

Elle s'était emparée de différents objets valant environ une centaine de dollars.

Les premiers six mois de 1953 ont eux aussi semblé favoriser d'abord le client: les prix, suivant une tendance établie en 1952, continuaient de baisser.

Mais, vers le milieu de l'été, les prix des aliments et d'autres objets essentiels se dirigèrent à la hausse. Et la hausse des derniers six mois a fait plus qu'effacer la baisse des six premiers, de sorte que l'indice du coût de la vie a regagné au niveau où il se trouvait au printemps de 1952.

Les causes de cette augmentation sont nombreuses, mais la hausse du prix des aliments et des loyers est le principal facteur. Le prix du porc et des oeufs a atteint son plus haut niveau depuis deux ans et les loyers touchent une altitude sans précédent.

INDICE CAHOTEUX

L'indice des prix de détail, qui sert à mesurer le coût de la vie, a été plutôt cahoteux en 1953. D'un sommet de 118.2 qu'il était au 2 janvier 1952, cet indice est descendu à 115.7 le 2 janvier 1953; il a même descendu jusqu'à 114.4, soit le plus bas niveau depuis deux ans, le 1er mai. Mais il a aussitôt repris son ascension pour atteindre 116.2 au 1er novembre dernier, soit le sommet depuis 16 mois.

Aux Etats-Unis, le coût de la vie est plus élevé que jamais, mais au Canada, il reste encore inférieur au record de 118.2. Vers la fin de 1953 on notait un léger fléchissement du prix des aliments, ce qui amena une baisse d'un demi-point à l'indice.

Lors de la conférence fédérale-provinciale de l'agriculture, tenue à Ottawa en novembre, les spécia-

En effet, au cours de leur séance d'hier, les membres de l'exécutif municipal ont décidé de charger leur président, M. J.-O. Asselin, et le greffier de la ville, M. C.-E. Longpré, à signer le contrat pour l'achat de 464 parcomètres de la compagnie Red Ball Parking Meters Ltd, au prix de \$33 847. La ville versera en plus \$1,235 pour l'installation des compteurs qui seront placés aux endroits suivants: 160 au square Youville; 222 au square Chaboillez; 23 au square Jeanne-

(suite à la page 4)

(suite à la page 4)

Dans le port de Montréal

Un nouveau record pour les océaniques

Le cargo israélien Yaffo, jaugeant 10,000 tonneaux, est arrivé hier dans le port de Montréal, établissant un record d'arrivée tardive pour les océaniques. Jamais, dans toute l'histoire du port, un bateau venant de l'Atlantique n'est arrivé aussi tard dans la métropole. On commença aujourd'hui à décharger sa cargaison de 9,000 tonnes de ciment. Le Yaffo ne quittera le port qu'après Noël. La date la plus tardive pour la fermeture du port a été le 18 décembre, en 1946.



DISQUES POUR LES AVIATEURS OUTRE-MER — Don Cherry, artiste des disques Decca qui est actuellement au théâtre Séville de Montréal, autographie quelques-uns de ses derniers disques qui furent inclus dans une collection de disques donnée par Compo Company, de Lachine, à la "Maple Leaf Wing" de l'Association du C.A.R.C., dont M. Greg Harrison (à gauche), est membre. L'Association collectionne des disques du public pour être expédiés aux unités du C.A.R.C. en service outre-mer. Capitaine d'un des avions North Star qui transporteront les disques et la malle de Noël outre-mer, on voit à droite, l'officier-pilote Ed Kowalik, de Toronto.

Deux hold-up

Deux hold-ups ont été rapportés à la police. Un automobiliste, M. Jean-Fortin Decelles, 4141, rue Northcliff, a déclaré à la police que sa voiture s'était immobilisée à l'angle des rues Guy et Notre-Dame, vers deux heures, ce matin, attendant le feu de circulation. Un homme ouvrit tout à coup la portière de l'auto, et pointant un revolver dans sa direction, lui ordonna de lui remettre son argent. M. Decelles lui remit son portefeuille, contenant \$85 et l'inconnu prit la fuite.

Deux bandits armés ont pris la fuite avec plusieurs bouteilles de parfum, hier soir, après avoir fait irruption à la pharmacie de M. Albert Bailin, 5000, chemin de la Côte-des-Neiges, ne touchant même pas à la caisse. Les inconnus entrèrent dans la pharmacie après neuf heures, alors qu'un client s'y trouvait. Après avoir assommé et le propriétaire et le client, les hommes s'emparèrent de quelques bouteilles de parfum et prirent la fuite. Un taxi les attendait à la porte.

Pour trouver des espaces de stationnement hors rue

Les administrateurs municipaux ont autorisé le directeur du service des travaux publics, M. Henri Gibeau, à retenir les services de M. L. Gagnon, ingénieur professionnel et arpenteur-géomètre, pour la préparation des plans, en vue de l'aménagement de parcs de stationnement hors rue.

Il s'agit de dresser des relevés pour l'établissement de terrains destinés au remisage des voitures, plus spécialement le long des rues St-Hubert et Ste-Catherine.

A sa dernière séance, le Conseil municipal a mis un montant de \$50,000 à la disposition du directeur des travaux publics pour l'exécution de travaux préliminaires relativement à l'établissement de parcs de stationnement.

La Ville versera des honoraires

au montant de \$3,000 à l'ingénieur Gagnon.

Pourquoi toujours La Patrie Fleuriste
IL Y A SUREMENT UNE RAISON
L'Art dans les Fleurs
168 est. STE-CATHERINE
PL. 1766-87



SON EXCELLENCE LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR GASPARD FAUTEUX visite la crèche de la Miséricorde. Hôte de l'administration et des patrons de la Crèche de la Miséricorde, rue Lagachetière, à Montréal, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Gaspard Fauteux visitait, hier, cette Institution qui, en notre province rend un service éminemment social. L'oeuvre des Patrons des Crèches de la Miséricorde est composée de jeunes gens, auxiliaires bénévoles, cherchant à mieux faire connaître le travail accompli dans l'ombre par cette Institution et à porter à la connaissance du public ses divers besoins. De gauche à droite, nous voyons, derrière S. Ex. le Lt-Gouverneur: M. l'abbé Contant, directeur de la Société d'Adoption, le R. P. Ménard, O.M.I., aumônier de la Crèche, la R. Mère Supérieure de la Crèche, M. Bernard Morin, président des Patrons des Crèches de la Miséricorde, le Major Sarto Marchand, aide-de-camp de S. Ex., et M. Louis de Maurivez.

Suggestions de POISSONS pour les QUATRE-TEMPS



PETONCLES DE MER PROFONDE
EPERLANS DES ILES DE LA MADELINE

Doré — Poisson blanc — Filets d'aiglefin — Filets de sole — Filets fumés — Sole de Douvres — Saumon Coho — Crevettes — Homards.

Huitres de l'I.-P.-E.
Catégorie standard
panier de 6 pintes \$2.00

Dindes "White Holland"
catégorie A pour Noël
S.V.P. placez commande sans tarder.

628 O.,
Dorchester
UN. 6-9351

Gatehouse

1329
av. Greene
GL. 2841

Deux meurtriers encore recherchés

Le crime atroce de la rue Bourbonnière, sans doute perpétré par un sadique à l'intelligence diabolique puisqu'il a réussi à dépister jusqu'à date tous les efforts de la police municipale en faisant disparaître les mains de sa victime, la partie la plus importante pour fins d'identification, a eu son écho hier devant la Cour du coroner qui a rendu un verdict tenant criminellement responsable une ou plusieurs personnes de la mort de cet inconnu.

Un verdict semblable a été rendu dans le cas de Joseph McAbbie, ancien propriétaire du "Lutin qui Bouffe", assassine l'hiver dernier.

On se souvient que le 28 octobre dernier, le cadavre d'un inconnu avait été trouvé décapité dans une ruelle à l'arrière de la rue Bourbonnière. Dans ce cas, le principal témoin entendu hier par le jury du coroner, présidé par Me Richard L. Duckett, fut le Dr Rosario Fontaine, médecin-légiste. Le Dr Fontaine a déclaré aux jurés que:

- 1) la victime a été tuée d'un coup de feu qui a transpercé le coeur et le poumon gauche, entraînant une mort rapide;
- 2) elle fut décapitée après avoir été tuée;
- 3) la tête a été broyée après la mort également;
- 4) la victime était dans un état de légère ivresse au moment de sa mort.

Il appert du témoignage que la victime était un homme de forte stature, pesant environ 180 livres et mesurant 5 pieds et 9 pouces et demi. Son âge serait d'environ 40 ans. L'autopsie a révélé que le meurtre s'était produit 3 ou 4 heures après que la victime eut pris son dernier repas.

Les meurtriers se sont servis d'un couteau pour trancher les tissus du cou avant de scier la colonne vertébrale avec une scie à dents courtes.

C'est ainsi que procède tout bon boucher. Les mains et les pieds ont été sciés avec une scie à dents courtes, sans l'aide d'un couteau pour trancher préalablement les chairs.

La tête, que l'on a retrouvée à quelques milles de L'Assomption, le 13 novembre, était à ce moment dans un état satisfaisant... de conservation. Cependant, les os de la figure et du crâne avaient été broyés.

Le Dr Fontaine l'a fait remodeler par des spécialistes qualifiés le soir même de la découverte, afin de la rendre plus identifiable. Les traits de section correspondaient parfaitement à ceux du cou. De plus, à la région pariétale droite, le médecin a trouvé une cicatrice d'un pouce et quart de longueur.

Mais il est à noter que la tête n'a pas permis l'identification de la victime. Ce sont les mains qui pourraient probablement permettre cette identification. La police continue donc les recherches dans l'espoir de trouver ce qui, au criminel, est plus important qu'une tête: des mains.

Le verdict rendu en a été un d'homicide. Et c'est aussi un verdict d'homicide que le jury du coroner a rendu dans l'affaire de McAbbie.

M. Joseph McAbbie, 59 ans, propriétaire du Lutin qui Bouffe, rue St-Grégoire, angle St-Hubert, avait été victime d'un assaut, le 19 janvier, dans son établissement.

Il a succombé à ses blessures deux jours plus tard, à l'hôpital Royal Victoria. Le détective McGrath a déclaré à la cour qu'on était en présence d'un meurtre.

Les experts...

(Suite de la page 3)

Listes ont prédit qu'en 1954 les consommateurs paieraient moins cher la viande, les oeufs, les fruits, les pommes de terre et les céréales.

Ces mêmes experts prévoient aussi que l'approvisionnement de porc — dont la rareté a fait monter l'indice du coût de la vie — sera plus abondant.

IMPORTATIONS COUTEUSES

Les importations américaines de porc ont été l'une des causes de la cherté de cette viande. Par contre, le marché américain du boeuf fut plus restreint et les prix ont fléchi. Pour ceux qui aiment le bacon au petit déjeuner, il a fallu payer ce plat plus cher que jamais.

En prenant le prix de 1949 comme base centésimale, le prix du bacon a passé de 73.9 au 1er octobre à 127.2 au 1er octobre 1953. Le prix du filet

de porc, durant le même temps, a passé de 102.3 à 121.6.

En général, le prix des aliments indique la tendance de l'ensemble. Parti d'un sommet de 122.5 au 1er décembre 1951, le prix des aliments a fléchi jusqu'à 110.1 au 1er mai, pour remonter à 115.5 au premier octobre 1953 et retomber à 113.4 au 1er novembre.

Les loyers, par contre, ont continué leur montée. L'indice du logement, qui comprend les frais du propriétaire aussi bien que du locataire, s'est élevé à 125 en 1953 soit une hausse de près de six points en deux ans.

RAYON D'ESPOIR

Mais il y a un rayon d'espoir: le rythme d'augmentation diminue.

Dans les autres domaines, les variations ont été plutôt légères; les frais médicaux sont plus élevés, mais les cigarettes coûtent moins cher que l'an dernier. Le vêtement n'a pas varié, pour bien dire; mais l'entretien d'une maison, y compris les frais de buanderie, en est presque revenu au sommet de 117.5, du 1er octobre 1951.

561 passagers à bord de l'Empress of France

ST-JEAN N.-B., 16. — Au nombre des 561 passagers du paquebot "Empress of France", qui est attendu aujourd'hui dans le port de cette ville, on remarque 27 épouses de militaires canadiens qui reviennent au Canada retrouver leurs maris, attachés auparavant à la 27ème brigade, en Allemagne.

L'"Empress of France" se dirige vers St-Jean, son port d'hiver, pour la première fois depuis la fin de la saison de navigation sur le St-Laurent. Le navire est sous le commandement du capitaine S. W. Keay.

On remarque encore au nombre des passagers Mme Mary Kenn, de Belfast, qui, avec neuf de ses enfants, se rend à Windsor, Ont., où elle rejoindra son mari — établi dans le commerce du vêtement — et ses deux filles aînées.

Dans ses cales, le navire transporte 2,281 tonnes de marchandises diverses et 10,856 sacs de courrier de Noël.

Service d'urgence...

(suite de la 1ère page)

té par M. J.-Léon Blondeau, régisseur régional des services de l'air pour le Québec et le Labrador, les hélicoptères sont partis d'Ottawa et après une escale de quelques minutes à l'aéroport de Dorval, sont arrivés à destination.

Le conseil d'administration de l'hôpital avait espéré qu'on pourrait inaugurer un service servant de lien entre l'hôpital Ste-Justine et les régions plus ou moins éloignées de la métropole.

UNE STRUCTURE RENFORCEE

Les ingénieurs et les architectes ont calculé que la structure serait assez forte pour supporter le poids de ces appareils à l'atterrissage.

Les piliers et les dalles ont été renforcés de 60 à 120 livres au pied carré, au moyen d'acier de structure.

Les données techniques furent soumises par le ministère des transports et, dès que la dernière dalle fut coulée, il y a 15 jours, M. J. C. Charles, expert en hélicoptères a complété les préparatifs nécessaires avec les autorités de l'hôpital, en vue de tenter l'expérience d'hier. Cette expérience s'est avérée un succès complet, tel qu'on a pu en juger hier matin.

Les architectes, MM. Joseph Sawyer et Henri-S. Labelle, vérifièrent ces données avec le concours de MM. Brouillet et Carmel, ingénieurs en structure, et la date fut fixée à hier.

ARRIVEE A L'HEURE PREVUE

Les trois hélicoptères, dont l'un avait à son bord M. J.-C. Charles, ont décollé d'Ottawa à 9 h., hier matin. Ils étaient pilotés par MM. Sandy Ross, W. Glenning et B. Wallingford. Ils se sont posés à Dorval à 10 h. 30 et, à 11 h. 15, ils repartaient pour Ste-Justine.

Les appareils se sont immobilisés sur le toit de l'immeuble principal. Une "cible" ou indicateur d'atterrissage avait été peinte sur le béton, afin d'indiquer clairement le point d'atterrissage.

On avait pris la précaution d'enlever toutes les obstructions, tuyauterie, événements, ventilateurs et drains.

Des garde-fous faits de poteaux et de câbles d'acier ont été instal-

lés en bordure du toit, à la place des corniches habituelles.

APPROBATION UNANIME DU PROJET

Le transport des malades par hélicoptères est encore à l'état de projet et l'expérience d'hier matin a servi à démontrer qu'il était possible de faire atterrir les appareils sur le toit de l'hôpital.

L'idée d'un service d'hélicoptères a été mise de l'avant à une réunion du comité des plans, le 14 novembre 1951, par Me Marc Lacoste, C.R., conseiller juridique de l'hôpital. Le projet a été fortement appuyé par les conseillers en construction Neergard, Agnew et Craig, de Toronto et New-York.

Pour leur part, les autorités du ministère des transports affirment qu'elles sont particulièrement intéressées par cette innovation dont l'expérience d'hier matin s'est révélée plus que satisfaisante.

Le lieutenant-col. W.-Arthur Croteau, coordonnateur de la défense civile pour la région métropolitaine, et le Dr Adélard Groulx, directeur médical de la défense civile, assistaient à l'arrivée des appareils et en ont profité pour visiter la partie de l'immeuble spécialement construite pour servir d'abri en cas de raid aérien.

Les nombreux personnages invités à assister à l'expérience ont été étonnés de voir la facilité avec laquelle les pilotes ont pu poser leur appareil sur le toit de l'hôpital malgré le fort vent.

Parmi ses invités, on remarquait: les membres du conseil d'administration de l'hôpital, Mmes L. de G. Beaubien, C.B.E.; J.-P.-A. Gagnon, de Gaspé Beaubien, Joseph-Edouard Perrault, O.B.E.; Marcelle Hémond-Lacoste, Octave Castonguay, J.-Pierre Rolland, Gérard Parizeau, M.B.E.; J.-A. Mongeon, René Gagnon, Gilles Couvrette, Mère Marie-Ambroise et la R. S. Noémi de Montfort.

On remarquait également le Dr Edmond Dubé, directeur médical de l'hôpital; Me Marc Lacoste, C.R.; Mme Eustache Letellier de Saint-Just, secrétaire du conseil d'administration; Mme Paul Hamel, directrice du fonds de construction.

Étaient aussi présents: Mme Rose L. LaSalle, publiciste; M. J.-Léon Blondeau, le brigadier Guy Gauvreau, ainsi qu'un groupe spécialisé de Canadair et des membres de l'O.A.C.I. et de l'I.A.T.A.

Installation...

(suite de la page 3)

Mance, et 59 au square Victoria.

Le comité exécutif a aussi décidé, il y a quelque temps déjà, de signer des contrats pour l'achat de parcomètres de deux autres compagnies.

Les chefs de l'administration municipale ont retardé à donner suite à leur décision à cause de l'opposi-

tion de l'un d'entre eux, M. Frank Hanley, qui prétendait qu'il y avait eu injustice dans le choix des parcomètres, mais on a finalement pris la décision de s'en tenir à la première décision, du moins en ce qui a trait aux parcomètres que doit fournir la compagnie Red Ball.

La métropole...

(Suite de la 1ère page)

Hochelaga et Bennett M. Malenda venait à peine de quitter la bordure du trottoir pour traverser la chaussée, lorsqu'il fut heurté par le camion, qui tournait à ce moment. Le lourd véhicule, était conduit par M. Walfred Lefebvre 1525, rue Valois.

JEUNE HEROS

ROUYN, 16. (P.C.F.) — Un garçonnet de 13 ans, Albert Lozier, a sauvé lundi soir la vie de sa mère et de ses sept soeurs au cours de l'incendie de la demeure de ses parents. Les pompiers s'étaient rendus sur les lieux pour éteindre un feu de cheminée et ils étaient repartis quand les flammes se ravivèrent. Alfred réussit à alerter sa mère et ses soeurs par ses cris.

AUTRES ACCIDENTS

VICTORIAVILLE, 16. (P.C.F.) — André Bellehumeur, 27 ans, de Victoriaville, a perdu la vie, lundi, quand son automobile a été heurtée par un train, à un passage à niveau, dans cette ville des Cantons de l'Est.

WOBURN, 16. (P.C.F.) — Alosie Lachance, âgé de 7 ans, a succombé aux blessures qu'il avait subies lors de l'incendie qui détruisit la remise adjacente à la maison de ses parents.

Il renversa accidentellement une cruche de pétrole et, après avoir allumé une allumette pour se rendre compte des dégâts, les flammes éclatèrent pour se propager à ses vêtements.

L'enfant succomba à l'hôpital de St-Joseph de Lac Mégantic.

Convocations

Société d'astronomie — Ecole Polytechnique, 8 h. p.m. Conférenciers, MM. Gaston Lebrun sur "L'étoile de Bethléem" et Jean Asselin, ing.p., sur "La Nuit de Noël".

Université de Montréal — Salle D'515. M. Josef Piller, de Fribourg, professeur invité de la Faculté des Sciences sociales, économiques et politiques, donnera une conférence publique à 8 h. 30 p.m. sur "Dieu dans la Cité".

Club Kiwanis de Montréal — Demain, 12 h. 30 p.m., hôtel Mont-Royal, conférencière, Mme Wilhelmina-N. Holmes qui traitera du sujet suivant: "Nécessité d'une Cour familiale". Cet après-midi, à 2 h. 30 p.m., fête de Noël pour les enfants de l'hôpital Children's Memorial. M. Charles McCullough en charge.

Club des Francs — Cercle Universitaire, premier souper-mixte du Club des Francs, de Montréal, 6 h. 30 p.m. Conférencier, le R. P. G.-R. Méthot, O.P., directeur de la Villa Notre-Dame du Rosaire. Sujet: "Le chemin de Damas".

Protection pour les petits propriétaires

LOUISEVILLE 16. (P.C.F.) — M. Yves Prévost, ministre des Affaires municipales, a déclaré que la clé du succès en administration municipale était de régler les problèmes et non de les ajourner. Il a recommandé aux municipalités de se donner des "conseils d'hommes d'action" et non des conseils d'étudiants perpétuels.

Invité du Club des hommes d'affaires de Louiseville, le nouveau ministre des Affaires municipales a parlé des avantages de l'urbanisme et de l'évaluation technique.

Il a suggéré aux villes de ne pas taxer trop lourdement les propriétaires de maisons à logement unique, à cause de la valeur sociale de ces propriétés.

Le ministre s'est déclaré favorable au système d'évaluation technique afin d'assurer un crédit plus grand aux villes comme aux demeures. "La base des saines finances d'une ville," dit-il, "est l'évaluation technique."



(Photo Jacques Doyon—La Patrie)

APRES LE FROID... UN BON CAFE CHAUD — On voit ici une des religieuses dans la "première cuisine" du nouvel hôpital Sainte-Justine servant du café chaud à quelques-uns des personnes invitées à assister, hier midi, sur le toit du nouvel immeuble, à l'atterrissage de trois hélicoptères du ministère fédéral des Transports. Ces avions ont prouvé ainsi qu'ils pouvaient fort bien servir d'ambulance pour transporter malades et blessés dans les cas d'urgence.

Nos PARLEMENTAIRES à l'action

(par DOSTALER O'LEARY)

QUEBEC, 16 — Une véritable atmosphère d'orage planait sur la Chambre hier à l'ouverture de la séance. On s'attendait à un débat d'envergure sur une clause de la loi des véhicules-automobiles; les libéraux étaient préparés à lui faire une lutte acharnée qui aurait pu se prolonger pendant plusieurs séances. Puis, brusquement, au moment où l'on s'y attendait le moins, le premier ministre renversa la situation. Ce fut une stupéfaction générale, chacun tirant, par devers soi, les conclusions de l'événement.

Les événements s'étaient corsés dès vendredi. Les libéraux incriminaient l'article 8 qui donnait un caractère rétroactif à certains effets pénétrants de la loi. L'article 5, tel que maintenant adopté, rend passible d'une amende variant de \$500 à \$1.000 ou, à défaut du paiement, de l'amende, d'une peine de prison de trente à quatre-vingt-dix jours toute personne qui, s'étant fait enlever son permis de chauffeur d'une voiture automobile, se fait délivrer un permis de chauffeur de camion. L'article 8 rendait ces dispositions effectives depuis le 18 décembre 1952.

Vendredi, M. Jean-Paul Noël accusait le gouvernement de viser par cette clause, M. Gérard Picard, président de la CTCC; en fin de semaine, M. Picard, dans une déclaration aux agences de presse, dit que si on le condamnait sous l'empire de cette loi, il choisissait la prison. On ne fit, au début de la séance, aucune allusion à l'article 8; la Chambre approuva, par une discussion, les sept premiers articles. A l'article 8, alors que l'on s'attendait à voir se lever un libéral, ce fut le premier ministre lui-même qui prit la parole. Le tribunal de la presse était au grand complet. Le premier ministre parla dans un silence total; faisant allusion aux derniers événements qui se déroulaient en marge de l'article en question, il insista tout d'abord, sur l'importance vitale de la loi des véhicules moteurs.

EXEMPLE NECESSAIRE

Le chef du gouvernement a dit que ceux qui se veulent chefs de file, loin de tenter de la contourner ou de violer la loi, devraient plutôt donner l'exemple. Or, M. Picard, qui s'est fait enlever son permis de conduire une automobile pour excès de vitesse, s'est fait délivrer un permis de conduire un camion. M. Duplessis affirme que cette tactique est contraire à l'esprit de la loi; il accuse en outre M. Picard d'avoir commis une fraude authentique en déclarant pour l'obtention de son second permis, un âge différent de celui qui figurait sur le premier, qu'exhiba M. Duplessis, qui ajouta que l'émission de ce permis impliquait une déclaration faite sous serment. A une question du député de Shefford, M. Ledoux, le premier ministre répondit que M. Picard ait ou non été averti, il s'agissait néanmoins d'un faux. Il cite, ensuite, un article du code pénal qui prévoit une sentence de sept années de prison à toute personne qui fait une déclaration qui, faite dans toute autre procédure, constituerait un parjure; au lieu de prendre des procédures contre lui, en vertu de cet article, le gouvernement a prévu un article moins sévère. Il conclut en disant que, puisque l'on ne paraissait pas apprécier la magnanimité du gouvernement, ce dernier avait décidé de retirer l'article 8, laissant le code pénal suivre son cours.

Il fallut quelques minutes pour que la Chambre et les galeries se rendissent compte de la portée du geste du premier ministre qui demanda ensuite le vote sur l'ensemble de la loi; elle fut adoptée à l'unanimité des 80 députés en Chambre.

SUGGESTION ACCEPTEE

Au début de la séance, le premier ministre avait déclaré que le gouvernement avait fait sienne une suggestion du député de St-Louis, M. Dave Rochon, qui avait demandé d'établir des différences de vitesse entre les automobiles et les camions; la vitesse maxima des camions est donc, en conséquence,

fixée à 45 milles et celle des voitures avec remorque à 50 milles.

La Chambre adopta ensuite assez rapidement la loi frappant d'inegalité à un poste municipal dans toute localité, un citoyen qui l'a déjà été une fois et ce, pendant tout le temps que dure cette déqualification. M. Lapalme a demandé au premier ministre si celui-ci ne pensait pas que l'on pourrait comprendre dans cette mesure les commissions scolaires; M. Duplessis a répondu que le gouvernement étudiait la question et qu'il se demandait si on ne devrait pas étendre les applications d'une telle loi au domaine provincial. On s'en est tenu aux modalités actuelles et la loi fut adoptée en deuxième et troisième lecture à l'unanimité.

Après le vote, sans discussion, d'une loi affectant, après liquidation, le solde de l'actif d'un syndicat professionnel à une ou plusieurs œuvres similaires désignées par le gouvernement, la Chambre passa à l'étude de deux lois concernant les malades mentaux.

CLASSIFICATION

Le premier ministre dit qu'il faut établir une classification chez les malades mentaux: les curables, les incurables et les seniles; son but est de séparer ces malades et de les loger dans des locaux différents. A cet effet, on puisait, jusqu'ici, dans le fonds consolidé; mais celui-ci ne peut plus suffire; par le premier des projets de loi soumis à la Chambre, le gouvernement veut se faire autoriser à emprunter jusqu'à concurrence de huit millions de dollars.

Au cours de la discussion, M. Jean-Paul Noël, attire l'attention du gouvernement sur le cas de Montréal où la situation est plus particulièrement critique; il demande si on ne pourrait pas organiser des locaux temporaires afin de pallier au plus pressé. Le Dr Lemieux, député de Wolfe, et M. Marler, qui participèrent également au débat, approuvèrent également la mesure. Le vote fut unanime.

Quant à la deuxième loi sur ce problème, elle affecte spécialement la construction d'hôpitaux pour malades mentaux; le gouvernement demande à cette fin l'autorisation d'emprunter une autre somme qui ne dépassera pas \$15 millions. Le chef de l'opposition, M. Lapalme, exprime l'avis que la discussion de la loi précédente ayant épuisé le sujet, il est prêt à voter la loi sans plus de discussion. L'unanimité fut une autre fois réalisée.

PARFAITE HARMONIE

En somme, après la tension du début, c'est la plus parfaite harmonie qui a régné. Il y eut même détente générale et c'est dans l'euphorie générale que se sont discutés les amendements à la loi électorale. Encore une fois, les personnes friandes de sensations en ont été pour leurs frais: aucun grand débat sur l'élection d'Outremont, pas plus que sur l'honnêteté électorale que chacun accuse l'autre de battre en brèche. Les députés paraissent avoir hâte de partir en vacances. L'ordre du jour s'épuise d'ailleurs rapidement et, au train où vont les choses, il n'y a rien d'impossible que la chambre s'ajourne dès demain pour jusqu'après les fêtes. A ce propos, lors de la discussion d'un article stipulant que la mise en nomination peut avoir lieu tous les jours, à l'exception des dimanches et des jours de fêtes d'obligation religieuse, M. Lapalme demanda au gouvernement si ne devrait prévoir le cas formel de fêtes



VIN D'HONNEUR A JEAN-DE-BREBEUF. — A l'occasion de la parution de deux livres de l'un de ses professeurs, M. Marcel Clément, licencié en lettres et docteur en sciences économiques, le collège Jean-de-Brebeuf offrait en fin d'après-midi, hier, un vin d'honneur. On voit ici, de gauche à droite, le R. P. Paul Vanier, S.J., recteur; M. Wilfrid Girouard, industriel; Marcel Clément, auteur de deux nouveaux volumes: "L'économie sociale selon Pie XII" et "La femme dans la société", ce dernier ouvrage inspiré par Mgr A. Tessier; M. Jacques Lavigne, professeur de philosophie à Jean-de-Brebeuf. On a annoncé à cette réunion le départ, en fin de semaine, de M. Clément pour un séjour de huit mois en France où il dirigera le centre de sociologie rurale d'Yzeure (Allier). M. Clément continuera ses cours au Canada quatre mois par an. Plus d'une cinquantaine d'invités assistaient à la réception.

religieuses, ce à quoi M. Duplessis répondit par l'affirmative; seules sont considérées légales les fêtes d'obligation catholiques.

Il y eut aussi un moment de bonheur lorsque M. Hanley déclara que l'article qui donnait préséance au candidat du parti ministériel et à celui du parti de l'opposition officielle sur les bulletins de vote, lésait les indépendants. Il se demanda ce qu'il arriverait s'il y avait deux personnes du nom de Frank Hanley qui se présentaient dans son comté, ce à quoi le premier ministre répondit qu'il n'y avait qu'un Frank Hanley. M. Marler suggéra à un autre moment, que l'on indique, à côté du nom du candidat, le parti auquel il appartient. M. Duplessis, tout en se déclarant prêt à étudier la suggestion de M. Marler, dit que l'on devait, pour l'instant, s'en tenir aux dispositions présentes.

EN CHAMBRE HAUTE

Le Conseil législatif a siégé hier aussi pour étudier les lois adoptées par la Chambre. Il les approuva toutes après une brève discussion. Il émit notamment le vœu, lors de la discussion de la loi autorisant le gouvernement à emprunter jusqu'à \$10 millions pour la construction ou l'acquisition d'édifices administratifs, que celui-ci parvienne à les grouper dans des édifices autour du parlement de Québec. Hier soir le Conseil a siégé en comité des "bills" privés et publics. De leur côté, les députés se réuniront, ce matin à 10 h. 30, en comité des "bills" privés et publics.

Une commission industrielle à Sainte-Agathe

Une nouvelle commission industrielle a été formée par le conseil de ville de Ste-Agathe-des-Monts.



M. Gaston CLOUTIER

Cette commission aura pour but de promouvoir la petite industrie. M. Gaston Cloutier, homme d'affaires bien connu, a été nommé président. M. Cloutier est né à Ste-Agathe-des-Monts. Il a fait ses études à l'université d'Ottawa et fait partie de plusieurs clubs sportifs. Il est directeur du Club Richelleu de Ste-Agathe et président du Club de ski.

M. Cloutier déclare que le principal but de la commission sera de trouver des industries connexes à l'industrie touristique et promouvoir les industries existantes, plusieurs contacts seront établis avec des industriels étrangers et certains pays d'Europe.

guerre de Corée et elle compte 15 noms de militaires "présumés morts."

La liste des pertes subies par l'armée canadienne est actuellement de 1,543; 256 morts au combat, 15 présumés morts, 38 morts de leurs blessures, 1,101 blessés, 101 accidentés et 32 prisonniers de guerre rendus à la liberté.

De plus le C.A.R.C., signale un officier disparu. Il s'agit du commandant d'escadre A. R. (Andy) MacKenzie, de Montréal, et de son côté la Marine mande que deux marins ont été tués au combat, un autre est mort de ses blessures, trois ont été victimes d'accidents, un s'est noyé accidentellement et deux sont disparus en mer.

Trois des militaires sont originaires du Québec: le soldat Florian Wilfrid Aurye Casson, du Royal 22e régiment dont le père, M. Fernand Cusson habite Sutton, le soldat Herme Girard, du Royal 22e régiment, dont le père, M. Adjuvator Girard, réside à Kenogami et le sergent Gordon William Morrison Walker, dont la femme, Mme Muriel Frances Walker, demeure à Montréal.

Conférence sur Frédéric Ozanam

QUEBEC, 16 (DNC) — M. Guillaume Miville-Dechéne, curé de St-François d'Assise, était le conférencier dans la salle paroissiale St-Vincent-de-Paul à l'occasion du centenaire de Frédéric Ozanam, fondateur des conférences de la St-Vincent-de-Paul.

Il a cité Ozanam comme le modèle de l'apôtre laïque de notre temps, sa foi inébranlable, sa confiance dans la Providence, sa charité pour les pauvres son abnégation. C'est ainsi que son œuvre et son souvenir demeurent parmi nous et dans tous les cœurs.

Le conférencier fut présenté par le président général de la St-Vincent-de-Paul, M. le juge Thomas Tremblay, qui souligna dans sa courte allocution que la cause Ozanam serait introduite bientôt à Rome, en vue de sa béatification. Le supérieur de la St-Vincent-de-Paul de Québec, le R. P. Emile Brochu, remercia le conférencier.

Dernière liste des pertes canadiennes

OTTAWA, 16. (PCF) — L'armée a versé hier les six derniers noms de la liste des soldats portés disparus en Corée à la catégorie de "présumés morts au combat."

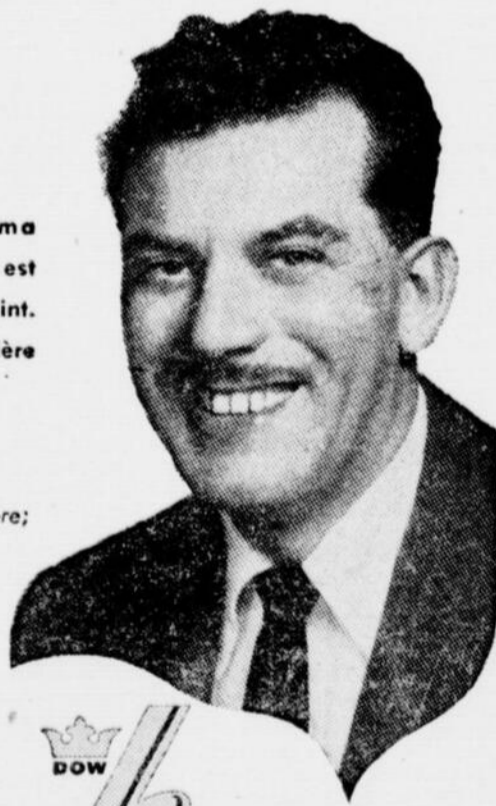
On a recours à cette modification quand une enquête minutieuse ne trouve aucune trace de l'homme disparu. Ce geste est adopté afin de léguer légalement la succession du disparu à ses bénéficiaires.

La liste d'hier est la 206e de la

"Une vraie bière canadienne!"

"Kingsbeer est ma bière préférée. Elle est légère et juste à point. C'est une vraie bière canadienne!"

M. Geo. Monette
1891 rue Bourbonnière;
Montréal, P.Q.



KINGSBEER

LA BIÈRE DE RIZ AU GOÛT DES CANADIENS

Mots Croisés de la "Patrie"

Grid for crossword puzzle with numbers 1-11 in rows and columns.

PROGRAMMES DES POSTES DE RADIO

Radio program schedule for Wednesday (MERCREDI) listing stations (CHLP, CKAC, CBF, CFCF, CKVL, CBM, CJAD) and their respective programs.

JEUDI

Radio program schedule for Thursday (JEUDI) listing stations (CHLP, CKAC, CBF, CFCF, CKVL, CBM, CJAD) and their respective programs.

HORIZONTALEMENT
1 - Gros cordage.
2 - Qui fait des vers - Dénué d'esprit.

Solution du problème d'hier: A crossword puzzle grid with the words 'CONTREBASS', 'OTELARIDE', 'NAVIRE', 'TREVES', 'RIRERET', 'AERERETE', 'IPEPECA', 'NESTORATU', 'DTATILLONS', 'RERERESON', 'ECRIRETELS' filled in.

VERTICALEMENT
1 - Appareil pour déterminer la quantité de grisou qui se trouve dans une mine.

Situation difficile de notre marine marchande

OTTAWA, 16 - (PCF) - Après plusieurs années de prospérité d'après-guerre la marine marchande canadienne au long cours est en véritable détresse.

Le coût élevé des opérations, la concurrence accrue de la part de sociétés qui accordent des salaires inférieurs et d'autres facteurs, selon les armateurs, posent un important point d'interrogation quant à la survivance de cette flotte.

Les armateurs ont tenté d'obtenir la permission de vendre les navires canadiens au long cours à cause d'une décision adoptée par le gouvernement le 12 novembre de n'accorder aucun octroi.

Dans le dernier geste qu'ils ont

Télévision

TV schedule for CBFT Montreal (Canal 2) on Wednesday, Dec 16, 1953.

TV schedule for Thursday, Dec 17, 1953.

Les propriétaires de navires ont saisi le cabinet fédéral de ces inquiétudes. La semaine dernière, pour la deuxième fois en un mois, le gouvernement a étudié cet épineux problème mais n'a pris aucune décision.

Les navires canadiens qui naviguent sur les mers du monde battent pavillon canadien se chiffrent par 64. Cependant, tous n'éprouvent pas de difficultés. Les 14 pétroliers jouissent d'un commerce qui ne semble pas menacé et il en est de même pour certains cargos qui transportent des cargaisons sèches.

Il y a également 92 autres navires, propriété de Canadiens, qui ont été transférés et enregistrés au Royaume-Uni en 1950 en vertu d'une entente anglo-canadienne.

La flotte de cargos affectés au transport des cargaisons sèches embauche quelque 2,000 personnes, y compris le personnel terrestre. Lors des premières démarches auprès du cabinet, l'Association des armateurs canadiens, qui représente environ 60 pour cent de la flotte au long cours a laissé entendre qu'il en coûterait environ \$5,000,000 annuellement pour entretenir les navires de façon économique. Le cabinet a refusé.

Blessé d'une balle par erreur

QUEBEC, 16. (DNC) - Le caporal Alphonse Gaudin, domicilié à St-Gérard Majella, a été blessé à une cuisse par un coup de feu, à St-Gérard Majella.

L'incident s'est produit lorsque le caporal Gaudin revint d'une danse à Valcartier. Arrivé chez lui, il dit à sa femme qui l'accompagnait de rentrer à la maison, pendant qu'il irait acheter quelque chose au restaurant. Apparemment M. Gaudin se serait trompé de maison et serait pénétré chez M. Grenon. Celui-ci, croyant avoir affaire à un voleur, s'arma de sa carabine .22 et la déchargea sur l'intrus, le blessant à une cuisse. Réalisant son erreur, M. Grenon fit conduire le caporal Gaudin à l'hôpital de Valcartier et, de là, il fut ramené à l'hôpital militaire des Cove Fields à Québec. La Sécurité provinciale enquête dans cette affaire.

Advertisement for 'GAILON LA... la vie HUMORISTIQUE' featuring 'Soyons joyeux' and 'Restons français'.

LE COW-BOY ETAIT PRESSE
Une trentaine de personnes font la queue dans un petit bureau de poste à Sierra Country, dans le Far-West. L'employé de service n'est pas pressé, mais il s'emporte dès qu'un doigt impatient ose frapper à la vitre du guichet.



— Que me conseillez-vous pour conserver mes cheveux?
— Un médaillon!
— Ne vous faites pas de bile, nous leur donnerons de vraies cartouches!
JEAN RIGOLE.

GRANDE PREMIÈRE DEMAIN!

Venez voir la nouvelle **MERCURY "54"**

...sensationnelle par son élégance, sa puissance, sa tenue de route



Deux séries magnifiques - modèles plus nombreux!

le nouveau sedan 4 portières MERCURY 1954, série MONTEREY

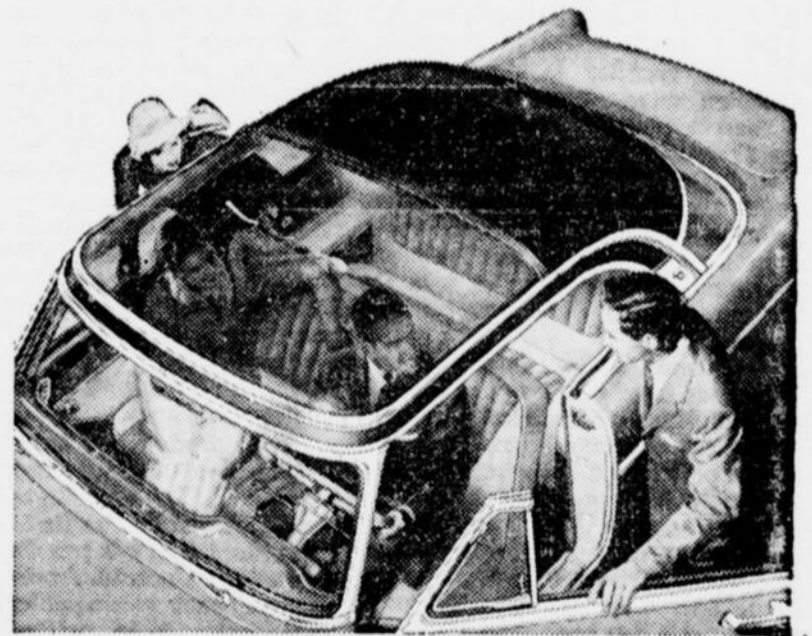
nouveau moteur **V-8 de 161** CV

à soupapes en tête

— chef-d'oeuvre du fabricant qui a déjà construit plus de V-8 que tous les autres manufacturiers réunis

La voici enfin, cette superbe voiture surbaissée, plus longue et plus massive, qu'actionne le plus moderne de tous les moteurs V-8... la Mercury "54" pourvue de l'entièrement nouveau moteur V-8 de 161 CV, à soupapes en tête! Voici enfin la plus souple, la plus docile, la plus puissante des nouvelles voitures... cette voiture qui, sans le moindre effort, en toutes saisons, grimpe les pentes les plus abruptes, fournit en toutes circonstances une performance vraiment impressionnante! La Mercury présente cette année deux séries magnifiques: l'une, la série Monterey, groupe quatre modèles ultra-luxueux

...chefs-d'oeuvre d'élégance ultra-moderne; l'autre, la série grand luxe, présente une gamme complète de modèles superbes dont les lignes fluides et les riches intérieurs se comparent favorablement à ceux des voitures les plus coûteuses. Et ce n'est qu'après avoir vous-même conduit la nouvelle Mercury que vous saurez combien elle est silencieuse! Consultez sans tarder le vendeur Mercury de votre localité, et faites une promenade d'essai au jour et à l'heure qui vous conviendront. Ce sera, nous en sommes sûrs, la promenade la plus agréable que vous ayez jamais faite!



Et voici la "SUN VALLEY"—la voiture qui anticipe sur l'avenir! ...une création exclusive à Ford-Canada, réalisation des plus célèbres techniciens de l'industrie de l'automobile au Canada!

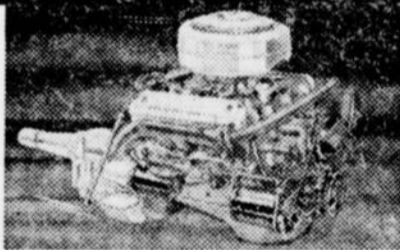
LA CONDUITE EST PLUS FACILE QUE JAMAIS AUPARAVANT!



DISPOSITIFS AUTOMATIQUES PERFECTIONNÉS QUI SUPPRIMENT TOUT EFFORT

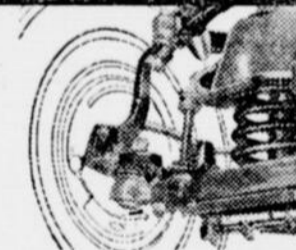
- SERVO-DIRECTION*
- SERVO-FREINS*
- SIÈGE À AJUSTAGE AUTOMATIQUE*
- COMMANDE MERC-O-MATIC*

*Installés dans les modèles de la série Monterey; facultatifs, moyennant supplément, dans les modèles de la série grand luxe.



V-8 de 161 CV PERFORMANCE PLUS SÛRE SOUPLE PLUS GRANDE PLUS HAUTE EFFICACITÉ

Surcroît de puissance qui assure une meilleure performance! L'ample réserve de puissance de la Mercury fournit des accélérations plus rapides — un surcroît de sécurité lorsqu'on désire doubler une autre voiture. L'agencement ultra-moderne du moteur assure un fonctionnement plus doux et plus silencieux, une plus longue durée utile et une exceptionnelle économie d'essence.



SUSPENSION AVANT À ROTULES ENTIÈREMENT NOUVELLE

Jamais auparavant le roulement n'a été aussi stable, aussi sûr. Ce système de suspension — le plus perfectionné qui soit — a pour effet de faciliter la conduite dans les tournants et sur les chemins droits, et d'assurer un roulement vraiment ouaté, quel que soit l'état de la route!

Une véritable révélation... un chef-d'oeuvre d'élégance qui éclipe toutes les créations précédentes... voilà ce qu'on dit, partout, de la nouvelle Sun Valley à toit transparent, en plexiglass! C'est l'un des quatre modèles superbes de la série Monterey. Chacun de ces modèles des dispositifs automati-

ques, de la commande Merc-O-Matic — ou de la surmultiplication Touch-O-Matic* — d'un appareil de radio, d'une réchauffeuse, de glaces en verre teinté, d'indicateurs de virages, d'un lave-pare-brise, de bavolets d'ailes arrière, d'un protège-grille et de pneus à paroi blanche.



Le vendeur autorisé Mercury vous invite à venir voir et essayer la Mercury "54"

CUMMING PERRAULT, LIMITED
1640 ouest, rue Ste-Catherine

LANTHIER & LALONDE AUTOMOBILE ENR.
4391, ave Papineau

LALONDE AUTOMOBILE LIMITÉS
3897-99, ave Bannantyne, Verdun

HART MOTORS, LIMITED
6458, chemin Côte-de-Liesse, Dorval

HAMELIN et FRÈRE LIMITÉE
3491 est, rue Notre-Dame

TOWN & COUNTRY MOTORS, LIMITED
4269, rue Ste-Catherine, Westmount

M. PROVOST AUTOMOBILES LTÉE
306 est, rue St-Zotique

POULIOT AUTOMOBILE
7146, chemin Côte-des-Neiges

La Patrie

(Membre de la Canadian Press et de l'Audit Bureau of Circulation)
est imprimée et publiée au No 130 est, rue Ste-Catherine Montréal par la Compagnie de Publication de "La Patrie" Limitée Roland Dubois, Secrétaire-Trésorier. Téléphone: LANCASTER 3121. Echange correspondant avec tous les différents services Autorisés comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.

PRIX D'ABONNEMENTS
Edition du dimanche. Canada, 1 an \$5.00
Edition quotidienne. Canada, 1 an 5.00
Edition quotidienne. Canada, 6 mois 2.75
Edition quotidienne. Etats-Unis, 1 an 6.00
Edition quotidienne. Etats-Unis, 6 mois 3.00
Edition du dimanche. Etats-Unis, 1 an .. 5.00

REPRESENTANTS
TORONTO. Ont.: Hugh Rose, chambre 101, Edifice McKinnon, 19, rue Melinda; Téléphone EMPIRE 4-1016.
ETATS-UNIS: Ralph R. Mulligan, 141 East, 44th Street, Room 911, New-York 17, N.-Y.; 35 East, Wacker Drive, Chicago 1, Ill.; 2049 East, Grand Boulevard, Détroit 2, Mich.

MONTREAL, 16 DECEMBRE 1953

Coordination de l'enseignement

par Conrad LANGLOIS

La coordination de nos différents systèmes d'enseignement s'impose depuis longtemps et il faut espérer qu'on ne tardera pas à donner suite aux recommandations du sous-comité institué à cette fin par le Conseil de l'Instruction publique.

Comme le disait ces jours derniers Son Éminence le cardinal Paul-Émile Léger, « il n'y a pas lieu de bouleverser notre enseignement classique, car il suffirait de nous adapter aux circonstances nouvelles pour continuer à profiter de nos traditions et de nos richesses ». Il importe, cependant, que les adaptations soient réalisées le plus tôt possible, afin qu'on en puisse profiter sans délai.

Il faudrait d'abord uniformiser les principales étapes des études, de sorte que l'élève, rendu à un certain stage, puisse monter à l'échelon suivant, sans avoir à revenir en arrière, quel que soit le genre d'études qu'il désire poursuivre. Par exemple, la complétion de la septième année devrait ouvrir, sans autre préparation, les portes des institutions qui conduisent à la onzième année, tandis que la onzième devrait ouvrir les portes de tous les genres de collèges.

Afin de clarifier la terminologie, l'expression cours secondaire devrait être réservée pour les études des 8, 9, 10 et 11èmes années. Aurait terminé ses études secondaires l'élève ayant complété avec succès sa onzième année. Ce niveau correspondrait à celui du diplôme de high school dans les institutions de langue anglaise, et à la fin de la versification dans nos collèges classiques.

Les diverses études devraient être sanctionnées, après la onzième année, par un diplôme d'immatriculation, qui indiquerait l'heureuse complétion du cours secondaire et l'admissibilité aux études collégiales proprement dites ou pré-universitaires. Quel que soit le genre de cours suivi, la quinzième année serait couronnée par un baccalauréat. Différents genres d'études conduiraient à des baccalauréats divers préparant à différentes études universitaires.

Pour ceux qui ne voient pas l'utilité de cette coordination, disons qu'elle serait surtout utile pour les élèves qui ne découvrent pas leur véritable vocation dès la septième année et qui doivent par conséquent changer leurs projets en cours de route. Ainsi un élève peut s'aventurer dans le primaire supérieur au lieu du cours classique ou vice versa et il lui faudra subir un retard de quelques années pour réparer son erreur d'orientation. Tandis que sous le système coordonné qu'on propose, les divers enseignements progresseraient parallèlement, autant que possible, de sorte qu'on pourrait se réorienter à un moment donné, sans avoir à tout recommencer en neuf.

Cela ne ferait tort à aucune institution, n'enlèverait sa valeur propre à aucun genre d'enseignement, mais permettrait à beaucoup d'élèves de pousser leurs études plus loin, sans perte de

temps, et parfois de les terminer plus tôt. Enfants, parents, éducateurs et employeurs sauraient également mieux à quoi s'en tenir sur l'utilité et l'équivalence des différentes sortes d'études. Ces avantages méritent bien quelques efforts de la part des intéressés.

En quête d'un successeur

par Roger DUHAMEL

Tous les pronostics sont recevables pour deviner le nom du prochain président de la République française. A quelques heures du scrutin, la situation est extrêmement confuse. Aucune personnalité de premier plan ne s'affirme, aucune victoire ne se dessine à l'horizon. C'est qu'il n'existe aucun homme politique de grande envergure dont le choix paraisse s'imposer. Plus jeune et en meilleure santé, M. Herriot eût été le candidat normal, au terme d'une carrière longue et comblée. Mais il s'est lui-même retiré d'avance de la lice. Et puis, il faut bien convenir, après l'échec d'un Clemenceau et d'un Briand, que les électeurs, c'est-à-dire les membres de l'Assemblée nationale et du Conseil de la République, préfèrent très probablement un personnage moins éclatant.

On prétend que devant cet aréopage un catholique a peu de chances. Ce qui élimine deux candidats sérieux, MM. Georges Bidault et René Pleven. De son côté, M. Queuille, ministre permanent dans tous les cabinets, est malade. M. Delbos, homme de culture, époux d'une belle actrice, passe pour dilettante et a eu des attitudes discutables. On ne parle à peu près pas d'un vétéran comme M. Paul Reynaud, pour des raisons évidentes: son rôle au printemps de 1940 n'est pas encore oublié. Y en a-t-il d'autres? Assurément, mais ce sont des politiciens du second rayon, dont quelques-uns sont sans doute des gens honorables, mais dont le prestige ne dépasse guère les frontières de leur circonscription.

On ne peut négliger ce fait que la France a besoin, pour affirmer sa présence internationale, de confier la magistrature suprême à un homme qui ait des relations dans le monde et dont le nom fasse autorité. Le président de la République n'est peut-être qu'un symbole, mais c'est un symbole d'une importance capitale. Le successeur de Louis XIV et de Bonaparte ne peut être le premier venu! Il est indispensable qu'il ait déjà détenu de hautes fonctions où il a été en mesure de faire l'étalage de ses dons et de ses qualités. Dans ces conditions, on comprend que beaucoup de gens se rallieraient à M. Pinay ou à M. Laniel, parce qu'ils ont été mêlés de très près à la direction des affaires publiques.

S'il se produit une impasse, la seule solution serait que M. Auriol succède à M. Auriol. Le souhaite-t-il? Il ne le semble pas, si l'on se fie à ses déclarations, dont il n'y a pas lieu de mettre en doute la sincérité. Après son septennat, on peut raisonnablement penser qu'il aspire à la quiète retraite de Muret. Néanmoins, M. Auriol a fourni suffisamment de preuves de son attachement à la chose publique pour que l'on puisse conclure qu'il consentirait, le cas échéant, à demeurer au poste afin d'assurer la continuité de la patrie française. C'est en tout cas une éventualité à envisager.

Le livre de Rosaire Prieur

L'ouvrage récent de M. Rosaire Prieur ne plaira peut-être pas à tous les lecteurs et il se peut que son programme spécifique de restauration sociale soit considéré par beaucoup comme une utopie. Quoi qu'il en soit, on trouve dans *To-morrow* (Editions Salaberry, Valleyfield) une analyse profondément humaine des problèmes de notre époque. Les experts en relations industrielles ne seront probablement pas tous d'accord sur la valeur du remède proposé, puisque bien rares sont les spécialistes qui ne diffèrent pas

d'opinions les uns d'avec les autres, mais personne ne doutera des bonnes intentions de l'auteur.

En partant du principe qui veut que le capital ait un rôle social, M. Prieur favorise une amélioration graduelle du sort des travailleurs et il croit que c'est par le partage des bénéfices qu'on y parviendra le plus facilement. Le seul fait d'intéresser les employés aux profits peut leur donner plus de cœur à l'ouvrage, leur faire éviter le gaspillage du temps et des matériaux, les encourager à soumettre des suggestions utiles, etc. Beaucoup d'entreprises ont retiré de grands avantages de formules comportant un partage quelconque des revenus, parce que la productivité et le rendement s'en trouvaient tellement augmentés que les dividendes aux actionnaires n'en souffraient aucunement, bien au contraire.

Le plan de l'auteur comporte d'abord la remise aux employés d'une partie raisonnable des profits, qu'on déposerait au compte de banque de chacun, mais dont le bénéficiaire ne pourrait se servir que pour se bâtir une maison, en acheter une ou achever de payer celle qu'il a déjà.

En somme, pour résumer en peu de mots un volumineux ouvrage — un plan d'épargne obligatoire et de partage des bénéfices a été imaginé par M. Rosaire Prieur comme moyen d'augmenter le rendement des ouvriers, la productivité des entreprises et d'améliorer le sort des travailleurs, sans diminuer, au contraire, la juste rémunération du capital.

Nous laissons aux spécialistes de ces questions le soin de déterminer si un tel plan serait praticable. Nous ne pouvons cependant nous empêcher d'admirer les sentiments qui ont incité monsieur Prieur, âgé de 76 ans, à entreprendre la publication d'un tel ouvrage. Nous sommes, d'ailleurs, tout à fait d'accord avec lui, lorsqu'il place ses espoirs d'un ordre social meilleur dans la collaboration entre employeurs et employés, plutôt que dans la lutte des classes, dans le socialisme ou dans le paternalisme d'Etat. Comment ne pas admettre que beaucoup de plans de sécurité sociale et de nappes sociales bureaucratiques deviendraient inutiles, si les patrons et les employés s'arrangeaient pour augmenter le rendement et les profits pour le plus grand bien de tous les intéressés?

Les journaux et le commerce

par Alonzo CINQ-MARS

Nous avons parlé récemment des graves conséquences que la grève dans les journaux de New-York eut sur le commerce dans cette grande métropole par suite de la cessation d'une publicité efficace qu'il ne pouvait trouver ailleurs. La réapparition de ces journaux après onze jours de suspension prouve bien que ce que nous en disions n'était pas exagéré. Selon des économistes sérieux, la suspension de la publication de ces journaux, survenue au beau milieu de la période ordinairement la plus active de l'année, a causé au commerce new-yorkais des pertes qui s'élevèrent à plusieurs centaines de millions de dollars. Privés de leurs annonces habituelles dans ces feuilles, les grands magasins à rayons de New-York furent presque déserts durant toute la grève. En vain eurent-ils recours à diverses autres méthodes de publicité, à la radio, à la télévision, aux circulaires, etc., le public acheteur manifesta une désolante apathie à leur égard. On ne saurait changer du jour au lendemain les habitudes des gens.

Ce n'est qu'après la fin de la grève, quand les grands magasins purent recommencer à annoncer leurs marchandises dans les journaux afin de reprendre le temps perdu, que les clients se remirent à se presser devant leurs comptoirs. L'affluence accrue qui s'ensuivit fut toutefois loin de compenser les pertes énormes subies par les grands magasins durant la grève.

De leur côté, les journaux de New-York ont passablement repris le temps

perdu. Les masses énormes de papier qui sortent de leurs presses depuis la fin de la grève en font foi. Le jour même de leur réapparition, les cinq plus grands journaux de la métropole américaine publiaient des éditions dont le nombre de pages se totalisait à 1.698. Les annonces en occupaient en grande partie l'espace. Un tabloïd, le *News*, a établi un record avec 532 pages! Le *Herald-Tribune* en avait 380. Un exemplaire du *Times* pesait exactement cinq livres et cinq onces, et le tirage de cette édition avait nécessité l'emploi de 3.927 tonnes de papier, ce qui représente l'utilisation d'au moins autant de tonnes de papier à pâte.

On est bien loin des gazettes d'il y a environ un siècle qui n'avaient que quatre pages. Il faut dire que la publicité n'y avait pas encore fait son apparition. S'il est vrai qu'aucun journal ne peut aujourd'hui subsister sans publicité, on peut également affirmer que le commerce ne peut s'en passer et qu'il ne peut trouver que dans les journaux celle qui est indispensable à sa prospérité.

S'il se trouve encore des gens qui doutent de la publicité dans les journaux, ils n'ont qu'à jeter un coup d'œil sur ceux qui nous arrivent de New-York depuis la fin de la grève qui suspendit leur publication durant onze jours. Pour douter encore de cette efficacité, il faudrait s'imaginer que les commerçants qui y annoncent à pleines colonnes sont insensés. Qu'on ne s'y trompe pas. Ces gens ne gaspillent pas inutilement leur argent quand ils recourent à ce mode de publicité en vue de multiplier leurs ventes. Ils savent bien ce qu'ils font.

La guerre en Indochine, qui dure depuis six ans, a détruit maints édifices religieux: églises, écoles, hôpitaux. Bien qu'elle ait nui à l'oeuvre des missionnaires, on constate un mouvement de masse vers le catholicisme. Quarante mille personnes suivent actuellement les cours du catéchuménat de trois années, obligatoires pour être admis au baptême. Les catholiques d'Indochine sont au nombre de 1.600.000 ainsi distribué: 1.490.000 au Vietnam, 120.000 au Cambodge, 10.000 au Laos. Ils constituent environ 6% de la population globale: ce qui est le pourcentage le plus élevé pour l'Asie entière. L'Indochine est répartie en dix-huit circonscriptions ecclésiastiques, dont dix-sept vicariats et une préfecture. Sur ce nombre, cinq sont confiées au clergé indigène, neuf aux Missions Étrangères de Paris, trois aux Dominicains, et une aux Oblats de Marie Immaculée. Le clergé peut passer pour abondant, car le total des prêtres s'élève à 1.955 prêtres, soit plus d'un pour mille chrétiens. On compte, 1.594 prêtres indigènes et seulement 361 étrangers. Le clergé séculier groupe 1.503 membres, contre 452 religieux. Les missionnaires appartiennent aux Missions Étrangères de Paris (27), les Trappistes avec 25, les Oblats avec 20, les Bénédictins avec 18, et d'autres instituts groupant ensemble 15 membres. Ce qui donne le plus grand espoir, c'est que les séminaires et les noviciats sont relativement bien garnis: 622 grands séminaristes et 82 scolastiques. (ISP).

★ ★ ★
— Réjouissez-vous dans le Seigneur en tout temps; je le répète, réjouissez-vous. Que votre modération soit connue de tous les hommes; le Seigneur est proche. (Phil. 4, 4-5). (Introït du 2e Dimanche de l'Avent). (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

Les mots qui vivent

— Quand il s'agit de l'Église, il est requis de la traiter avec le même respect pénétré d'amour que l'Écriture Sainte, où s'exprime le Verbe, et que les saintes Espèces du Christ-Eucharistique.

CARDINAL SUHARD.

En marge de l'actualité

Fugue à l'orgue

(par Maurice HUOT)

Un journal rapporte le fait que les grandes orgues d'une église protestante de Winnipeg auraient joué sans le secours de l'organiste. Le révérend Anderson, chef spirituel de ce temple, a affirmé que les orgues se sont fait entendre en sourdine pendant vingt minutes. D'aucuns ont accusé le vent de s'être engouffré subrepticement dans les tuyaux car, au moment du phénomène, un vent à écorner les boeufs soufflait à l'extérieur. Cependant, le révérend Anderson, tenant sans doute mordicus à quelque intervention céleste, repousse cette théorie en affirmant que les valves de la tuyauterie étaient bien fermées et que le vent ne pouvait faire des siennes.



Mais le bon curé a oublié une chose, les auditeurs présents ont déclaré que les sons venant de l'orgue ne sortaient pas des jeux d'ange et que le bouton marqué céleste n'avait pas été poussé. On se demande alors dans ce cas si ce ne serait pas un malin artifice du fantôme. L'opéra de Paris a eu son fantôme pourquoi les grandes orgues n'auraient-elles pas le leur?

De temps à autre, on signale comme cela dans les gazettes des événements merveilleux. L'homme aime le mystère et rien n'excite tant sa curiosité que quand on le met en présence de quelque chose qui l'intrigue. Parfois, de simples phénomènes d'ordre physique sont responsables de ces alertes.

Un ancien nous contait l'autre jour que quand il était petit à la campagne, on voyait briller la nuit un objet dans les hautes herbes. Tout le village en parla et en rêva pendant des mois. Mais notre homme peu crédule et bravant toutes les menaces des feux-follets, des loups-garous et autres lutins d'une littérature haute en couleur décida de se rendre une bonne nuit dans le champ où brillait l'objet.

Il avait remarqué que les soirs sans lune, l'objet ne scintillait pas dans la prairie. Les villageois avaient aussi remarqué cela mais ils disaient que sans doute le fantôme ne "rôdait" pas quand il faisait trop clair.

Armé de son courage et surtout de son bon sens, notre brave petit gars d'alors se dirigea sans sourciller par un beau soir vers l'objet brillant. Il ne fut pas surpris — car il fréquentait l'école et pour autre chose qu'user son fond de culotte — de découvrir dans les herbes folles, un morceau de tôle que l'imagination populaire avait élevé au rang d'esprit. Les simples reflets de la lumière lunaire faisaient briller la tôle et l'enveloppaient comme d'une bande de lumière d'argent, la postulant comme le soleil fait des humbles frontons de nos édifices urbains au crépuscule. Il n'y avait pas de quoi fouetter un chat et le village fut rassuré.

Autre phénomène que cette image de télévision qui persista pendant deux jours sur un écran récepteur domestique aux Etats-Unis. On avait beau changer de canal, l'image était toujours là. Des savants en électronique ont expliqué ce miracle par une explosion de cellules dans la lampe qui forme l'image ce qui aurait occasionné une fixation de cette image.

Loin de nous la pensée de re-

pousser les interventions surnaturelles dans la vie de l'homme. Mais ne faut-il pas se garder de croire à tous les bobards qu'on raconte ici et là sur des faits naturels simplement produits par des causes parfois inconnues.

Les orgues qui jouent seules ne sont pas les orgues de barbarie mais cela ferait sans doute diablement l'affaire de l'organiste qui préférerait rester au lit le dimanche matin. En tout cas le profit le plus clair de cette aventure sera de nous valoir le titre d'une nouvelle chanson populaire genre: "Crying in The Chapel". Il est en tout cas naturel aux orgues de faire une fugue et c'est peut-être cela qui est arrivé à Winnipeg. Le maître de chapelle s'en consolera bien même si appuyé sur la console il voit pédaler les chœurs apeurés par un pédalier qui se meut sans cause apparente.

La Commission ne peut recevoir le chef de l'Alliance

La Commission des écoles catholiques de Montréal a refusé hier après-midi de recevoir une délégation de chefs ouvriers entourant l'exécutif de l'Alliance. L'Alliance avait demandé préalablement par lettre de se faire entendre de la Commission, mais cette dernière avait fait savoir par la suite à M. Guindon qu'elle ne le recevrait pas. M. Guindon décida qu'il se rendrait quand même à la Commission hier avec l'appui de chefs ouvriers ou leurs représentants, mais le président de la Commission, M. Eugène Doucet, expliqua aux journalistes que la Commission était pour certaines raisons dans l'impossibilité de recevoir l'Alliance.

Au cours de la séance d'hier MM. les commissaires ont étudié des projets d'embauchage de certaines personnes qui ont déjà enseigné mais qui, par suite de veuvage ou autres raisons, voudraient revenir dans l'enseignement. Il fut aussi question de personnel venu d'Europe par voie d'immigration, que la Commission embaucherait pour suppléer à certaines déficiences dans le personnel enseignant.

L'ancien surintendant de l'Instruction Publique, M. J.-P. Labarre, a remis à la Commission une somme d'argent devant servir à fournir des prix dans les écoles où il enseigna autrefois soit le Plateau, l'école Hamelin et l'école Champain. La somme de \$1,800 servira grâce aux intérêts à fournir ces prix. M. Eugène Doucet, président de la Commission a souligné ce beau geste de M. Labarre, maintenant à sa retraite, à Varennes, après 60 ans de vie active dans le domaine scolaire.

M. Vaillancourt sera candidat à la mairie

L'échevin Donatien Vaillancourt, de Montréal-Nord, a annoncé, hier soir à la suite de la séance du conseil de ville, qu'il serait candidat à la mairie dans cette municipalité, aux prochaines élections municipales, le 11 mai 1954.

M. Vaillancourt fait partie du conseil de ville de Montréal-Nord depuis plusieurs années, et il s'occupe très activement des questions municipales dans cette ville, tout particulièrement depuis que le maire Archambault Désy, gravement malade, est empêché de s'acquitter comme il le voudrait de ses nombreuses fonctions de maire.

L'échevin Lawrence Taylor a toutefois annoncé, de son côté, que cinq ou six hommes d'affaires de l'endroit ont aussi exprimé le désir de se porter candidats à la mairie, aux prochaines élections, bien que ne faisant pas partie du conseil.

Il était rumeur, hier soir, après la séance du conseil, qu'une clause serait insérée dans le bill que cette ville soumettra à la Législature, en vue d'accorder au maire Désy une pension de \$100 par mois pour le reste de ses jours, mais il a été impossible de faire confirmer ou nier la rumeur. Le conseiller Vaillancourt a toutefois déclaré qu'une

Une classe sans sécurité sociale

"La classe professionnelle est, à notre époque, à peu près la seule qui soit encore au prises avec le problème de l'insécurité dans la vieillesse. La législation sociale moderne a prévu l'avenir de toutes les autres, depuis le simple salarié jusqu'au directeur d'entreprise industrielle."

Un éminent avocat montréalais, Me Lazarus Phillips, a fait cette constatation au cours de sa causerie devant le Canadian Club de Montréal. Dans sa carrière légale, Me Phillips s'est fait une spécialité des procédures de réclamations intentées par les contribuables qui croient avoir été trop fortement taxés; et, par suite, il parlait hier en toute expérience du domaine fiscal.

A son dire, l'Etat devrait tenir compte du fait que le membre d'une profession libérale n'a pas le droit de se constituer une réserve qui serait soustraite à l'impôt du revenu et qu'il doit payer redevance sur toutes ses rentrées de fonds.

Me Phillips fait justice de l'objection que ce problème n'intéresse à première vue qu'un petit nombre de citoyens en faisant remarquer que la certitude d'une vieillesse paisible est essentielle au bon rendement de travail du professionnel et, par suite, à la société tout entière.

Le conférencier avait commencé son allocution en traçant à grands traits l'histoire de l'impôt à travers les âges. Il a signalé le danger qui peut naître d'un accroissement indu des impôts et rappelé à ce sujet la formule d'un ex-chancelier de l'Echiquier, sir Cornwall Lewis: "Le bon système d'imposition doit porter légèrement sur une infinité de points et lourdement sur aucun".

Un tel système doit donc, d'après Me Phillips, remplir quatre conditions principales: être établi sur une assiette nettement définie, être de rédaction aussi claire que possible, être équitable et enfin être administrable de façon économique par tout Etat.

"Nous avons la chance, a-t-il conclu, de vivre dans une contrée pleinement démocratique, où le citoyen qui se croit frustré a toujours le droit de recourir aux tribunaux. Notre système d'imposition n'est pas parfait; et nos gouvernants le savent les premiers. Aussi, faut-il souhaiter que les grands corps publics comme les Chambres de Commerce, les syndicats ouvriers et les associations de marchands et d'industriels continuent de soumettre au gouvernement leurs remarques et suggestions".

La clause ne serait pas apportée à la dernière minute. Il a déclaré qu'il se pourrait qu'on prenne un moyen de saisir le premier ministre du projet quand viendra l'étude du bill de Montréal-Nord au comité des bills privés.

Le trésor de la **ARTÉ** par le Dr. C.-A. DEAN

La greffe de la peau

Il existe plusieurs types de greffes de la peau. La greffe hétérogène est celle qui est faite d'une espèce à une autre, comme la greffe d'un cartilage de boeuf sur l'homme. La greffe homogène est celle d'une personne à une autre. Il y a aussi celle qui consiste à prendre un os, un morceau de peau, un oeil, etc., d'un cadavre pour le greffer sur un être vivant. Comme les greffes hétérogènes n'ont jamais réussi, elles sont plus théoriques que pratiques. D'autre part, les greffes homogènes ne se pratiquent plus du fait qu'avec le temps, elles sont absorbées par l'organisme. C'est d'ailleurs le même phénomène qui se produit dans le cas des cadavres. Le genre de greffe le plus pratique c'est celui de la greffe autogène qui consiste à prendre, par exemple, la peau du ventre pour la greffer à un autre endroit du corps. Cette greffe est la plus fructueuse.

Q. — Pourriez-vous me dire ce qu'est l'anémie plastique ?

R. — Les causes de cette anémie sont nombreuses : certains agents toxiques tels que le benzol, les rayons X, les sulfas, le radium, etc., provoquent le dépérissement de la moelle des os où sont fabriqués les globules rouges du sang, causant ainsi l'anémie plastique. Cette maladie apparaît encore à la suite d'une infection grave ou d'une maladie des reins. Il y a des cas où il n'est pas possible de trouver la cause. Les symptômes les plus communs sont : la faiblesse et les évanouissements, les vomissements, les étourdissements.

Le prochain article du Dr Dean, intitulé : "La leucémie", paraîtra dans la "Patrie" de jeudi, 17 décembre.

Jeunes gens qui n'y allaient pas de "main morte"

Claude Larose, âgé de 19 ans, et Jean Roy, âgé de 20 ans, qui avaient été incarcérés dans la geôle de Valleyfield pour comparaître sous une accusation de vols de poules et qui s'étaient évadés vendredi dernier, ont de nouveau été appréhendés, hier soir, à Montréal, par la police provinciale.

Reconduits à la prison de Valleyfield, ils devront cette fois comparaître sous une accusation d'évasion et onze accusations de vols d'automobiles commis à Valleyfield, à Oka, à Saint-Eustache, et à Châteauguay. Deux de ces voitures ont capoté et sont considérablement endommagées. Tels sont les détails que nous rapportait ce midi le sergent-détective Marcel Favreau, de la Sûreté provinciale.

Ajournement possible des Communes, ce soir

OTTAWA, 16. (P.C.F.) — Il se peut que le parlement s'ajourne, ce soir, pour la période des fêtes.

Les députés ont acquiescé, hier soir, à une proposition du ministre de la Citoyenneté, M. Harris, demandant que la Chambre siège cet après-midi et ce soir dans l'espoir de terminer les affaires nécessaires avant l'ajournement des fêtes.

La Chambre a également consenti à examiner aujourd'hui la législation du gouvernement plutôt que les mesures des députés

auxquelles la moitié du mercredi est habituellement réservée.

Le gouvernement a indiqué il y a deux semaines que l'ajournement des fêtes pourrait avoir lieu jeudi ou vendredi. Le parlement reprendra ses séances le lundi 11 janvier.

Sortie contre la mine Hollinger

OTTAWA, 16. (P.C.F.) — M. Donald C. MacDonald, chef cécéliste ontarien a accusé hier soir les dirigeants des Hollinger Consolidated Gold Mines d'avoir effectivement tenu la dragée haute à l'endroit du gouvernement ontarien en rejetant un plan préconisé par le gouvernement pour le règlement du différend qui implique 1,500 ouvriers.

M. MacDonald a dit que la compagnie est infiniment plus intéressée à démolir l'union des métallurgistes unis d'Amérique (CCT-COI) qu'à effectuer un règlement.

Le fait que la compagnie a rejeté le plan, a-t-il dit, ne laisse au gouvernement "aucun autre choix que de rechercher que la compagnie Hollinger accepte un règlement qu'il a conçu et auquel l'union s'est engagée à se soumettre de bonne foi".

Voici la déclaration de M. MacDonald:

"Le refus des Hollinger Consolidated Gold Mines d'accepter le plan préconisé par le gouvernement pour le règlement de ce différend avec ses 1,500 ouvriers place la responsabilité de continuer la grève exactement où elle doit être. Il est évident que Hollinger est infiniment plus intéressée à tenter de démolir l'union qu'à obtenir un règlement".

Cadeau Idéal à donner ou à recevoir...

BRADING

dans un Carton de Noël!

Une douzaine de bière Brading dans des bouteilles non-retournables... présentées dans un Carton de Noël.

LA BIÈRE MODERNE A LA saveur parfaite



Q.—Fiancée depuis trois ans, je ne parviens pas encore à déchiffrer le caractère de celui que je dois épouser le printemps prochain. Ce cher G... est parfois d'une amabilité sans bornes, m'entoure d'attentions et de gâteries, pour ensuite devenir taciturne, moins empressé et apparemment très soucieux. Dernièrement, il a même refusé de m'accompagner à une réunion organisée pour l'anniversaire de l'une de mes amies.

Pour ma part, naturellement enjouée, je conserve avec lui la même bonne humeur et ne m'explique pas son attitude.

Croiriez-vous qu'il a même fait allusion l'autre jour à la possibilité de me délaisser pour sortir avec l'une de ses anciennes connaissances? Dois-je anticiper que ses sentiments pour moi ne sont plus les mêmes? Autour de moi, on juge son attitude étrange et on me suggère de ne pas continuer à préparer mon trousseau. A-t-on raison? Je m'inquiète malgré moi.

MARYSE

R.—Après trois ans de cour assidue, il semble que vous devriez avoir réussi à comprendre le caractère de votre futur. S'il vous apparaît de plus en plus impénétrable et impossible à analyser, il y a bien des risques, que la tension existante s'aggrave au lieu de s'atténuer lorsque vous serez devenus mari et femme.

Toutefois, comme rien n'oblige ce garçon à vous garder sa parole vous pouvez supposer que ses intentions sont les mêmes.

Il serait bon cependant de l'amener à vous faire des confidences, ne serait-ce que pour vous soulager de vos appréhensions.

Il est possible que des événements survenus dans sa famille, des échecs en affaires, l'état de sa santé, que sais-je, le portent à envisager l'avenir sans enthousiasme; mais même à cela, rien ne l'excuse de ne pas faire confiance à celle qui deviendra sa compagne des bons et des mauvais jours.

Q.—En deuil de ma mère depuis six mois, pourrai-je utiliser des cartes de souhaits coloriées pour répondre aux vœux qui me seront adressés à l'occasion des fêtes?

Une abonnée

R.—Dans les circonstances, il serait plus conforme aux règles de l'étiquette d'utiliser soit une carte de visite, une carte de correspondance ou une simple feuille de papier blanc pour remercier les personnes qui auront l'amabilité de vous faire parvenir leurs souhaits.

A vos intimes, vous pouvez exprimer vos vœux par téléphone ou attendre l'occasion de le faire de vive voix.

Q.—Agée de dix-neuf ans, je suis encore aux études. Pour me conformer aux règles de l'étiquette, devrai-je, à l'occasion de Noël, offrir un cadeau au jeune homme qui me courtise, et si oui, que choisir?

Veuillez me dire aussi s'il me serait avantageux d'employer quotidiennement des produits de beauté pour les soins de mon épiderme. Je fais un usage modéré des cosmétiques.

Une normalienne

R.—Rien ne prescrit qu'une jeune fille doive offrir un cadeau à son ami. C'est au jeune homme qu'il appartient de prendre cette initiative et d'assumer les dépenses jugées opportunes.

Il convient cependant qu'une fiancée offre un cadeau à son futur. Dans le cours ordinaire, la jeune fille qui désire offrir un souvenir à celui qui la courtise, doit s'en tenir à un article d'infime valeur; carnet d'adresses, porte-mine, lumière de poche, etc.

Pour ce qui a trait à votre seconde question: à dix-neuf ans, il suffit généralement d'observer les prescriptions ordinaires de l'hygiène pour les soins de l'épiderme; nettoyage quotidien à l'eau tiède et avec savon de bonne qualité, ou simplement avec un cold-cream et un tissu, si l'épiderme ne supporte pas le savon.

Une peau jeune reflétant la santé se passe facilement des cosmétiques et ne requiert pas l'application d'opérations spéciales pour en préserver l'éclat.

Une jolie femme révèle comment on peut conserver sa jeunesse

(P.C.F.) — Le meilleur moyen de se conserver jeune est de ne jamais cesser de s'intéresser aux mille riens qui font la vie. Annette Kellerman, la championne nageuse qui, il y a plus de 40 ans, introduisit le maillot de bain une pièce donne ce conseil.

Sera-t-elle élue maire?

(P.C.F.) — Il se pourrait très bien, qu'à la tombée de la nuit, le premier février prochain, la ville de Pointe Claire et la province de Québec mettent chapeau bas devant leur première femme maire.

Mme Thomas Cameron Urquhart, qui il y a trois ans, a remporté une première élection municipale au siège de conseiller de cette localité, se présentera aux élections à la mairie. Le comité masculin, qui lui a demandé de briguer les suffrages, en février prochain, croit qu'elle a de bonnes chances de succès.

ELLE DEVRA LUTTER

Elle aura à lutter contre la tradition, qui n'a jamais voulu d'une femme maire dans la province. Le fait ne semble toutefois pas l'inquiéter, car plu leurs citoyennes du Québec détiennent des postes de conseiller.

Mme Urquhart, une résidente de Pointe Claire depuis 18 ans, est même très sûre d'elle. Elle obtenait 691 votes contre 298 pour son adversaire aux élections de 1951. Elle ne croit pas qu'une autre femme lui fasse la lutte.

Son mari est également actif dans les affaires municipales.

Elle met fin à une tradition

(P.C.F.) — L'épouse du président des Etats-Unis, Mme Eisenhower, a rompu avec une vieille tradition de la Maison Blanche. Elle a changé la forme de la table présidentielle aux dîners d'Etat.

La raison de ce changement? Mme Eisenhower veut voir et parler aux convives assis à sa table sans avoir à se retourner.

La tradition a toujours voulu qu'une table en forme de U soit utilisée aux dîners d'Etat de la Maison Blanche. Le président, assis à l'extrémité extérieure de ce U, pouvait ainsi voir parfaitement tous ses invités et être vu d'eux. Le même avantage n'était cependant pas offert à sa femme, placée en face de lui, de l'autre côté de la table.

Mme Eisenhower a donc décidé de substituer à cette table une autre table adoptant une forme modifiée de W. Elle peut s'y as-

Et Miss Kellerman respire toujours cet enthousiasme et cette jeunesse qui ont fait sa popularité.

"J'ai toujours possédé un visage plus qu'ordinaire, affirme la championne nageuse, mais j'ai su plaire par ma personnalité et ma joie de vivre. J'avais aussi un teint merveilleux, le résultat de l'intérêt que je prenais alors aux problèmes de la diététique. Et je crois qu'une jeune fille plaira toujours si elle se rend agréable et exprimer dans tout son être une bonne santé physique et morale".

LES EXERCICES

Miss Kellerman croit également aux avantages d'exercices appropriés. Elle conseille toutefois à toute personne ayant dépassé le cap de la trentaine de se contenter d'exercices d'assouplissement et de les préférer aux autres plus violents.

La célèbre Australienne est une femme d'une grande élégance. Elle attribue cette silhouette fine et cette démarche gracieuse qui sont encore siennes à "une bonne santé et à des exercices raisonnables". Elle n'a pas perdu sa taille idéale des années 1910. Elle était alors un poitrine "36", possédant un tour de poitrine et de hanches de 36 et un tour de taille de 27. Elle a également su garder son poids aux quelques 123 livres d'alors. Miss Kellerman mesure cinq pieds et cinq pouces.

PLUSIEURS METIERS

Annette Kellerman est née en Australie. Avant d'atteindre le succès, elle a goûté à mille et un métiers. Elle fut tour à tour artiste de vaudeville, accordéoniste, équilibriste, nageuse, vedette des films silencieux et danseuse de ballet. Elle affirme, même avoir dansé dans "La mort du cygne", au Metropolitan de New-York, en 1918, au cours d'une soirée-bénéfice.

Miss Kellerman est aujourd'hui conférencière. Son home est New-York et son véritable nom Mme James Sullivan. Annette Kellerman épousait James Sullivan à Danbury, au Connecticut, il y a 41 ans.

soir aux côtés du président. Aucun invité ne leur fait face. Ils sont tous placés le long de la table selon les exigences du protocole et de l'étiquette et ont, comme le couple présidentiel, une excellente vue de tous les convives.

Un dernier p'tit verre...

Autrefois, on s'amusait ferme partout et en toute occasion. Les réceptions du temps des fêtes permettaient aux membres d'une même famille ainsi qu'à leurs amis de se réunir dans la gaieté. Les repas étaient copieux, les enfants nombreux et les rires fusaients des quatre coins de la maison. On trinquait bien avant le repas, mais on savait habituellement s'arrêter à temps — ce qui n'empêchait personne de chanter à coeur joie les beaux cantiques de Noël ni d'échanger confidences et serments. Puis on se répétait les "bons mots" de chacun, après avoir demandé aux petits de réciter leurs compliments. Venait ensuite la distribution des cadeaux qui causaient toujours de l'émerveillement, même lorsque très ordinaires. Il en fallait peu pour se sentir comblé dans ce temps-là parce qu'on était de beaucoup moins exigeant qu'aujourd'hui.

De nos jours on continue de festoyer dans l'allégresse. Les cadeaux-surprises pleuvent, nombreux, dans les bras des enfants choyés. Toutefois les bons vins, les apéritifs, digestifs, etc., produisent leurs effets parfois désastreux, parce que servis en trop grande quantité. On se croirait vraiment déchu, si on ne pouvait remplir les verres au fur et à mesure qu'ils se vident. Les esprits s'échauffent, les rires s'allourdissent et se font peut-être plus bruyants, mais moins gais. Les chants de Noël sont sur toutes les lèvres et les bons petits plats, préparés avec art sur la table de la salle à dîner tentent les fins gourmets. Afin de se prévaloir du titre "d'hôte et d'hôtesse parfaits", le maître et la maîtresse de la maison s'ingénient à faire voir le fond des bouteilles, échelonnées sur les étagères du "bar". Les invités n'ont qu'à vider leur verre d'un trait, pour qu'un autre suive, toujours plus fort, plus grisant.

Si les choses en sont rendues là, serait-ce parce qu'on a graduellement perdu l'habitude de s'amuser en famille sans se réchauffer le coeur par de nombreux stimulants? Le snobisme a, lui aussi, sa part de responsabilité dans cet état d'esprit qui se fait de plus en plus sentir parmi nous. On se fait un point d'orgueil de garnir sa cellerette de liqueurs fines importées des pays les plus éloignés, de reconnaître l'arôme particulier à chaque vin, de savoir comment préparer des sauces compliquées — toujours à base de rhum, de vin, etc. — accompagnant viandes, poissons ou desserts. Les cerveaux s'échauffent, les réparties deviennent de plus en plus "spiritueuses" et l'on perd la notion du temps, oubliant même parfois le nombre de bouteilles vidées et ses responsabilités en tant que conducteurs d'automobiles. Et la liste d'accidents de la route se prépare, longue et noire, pour le lendemain.

Aussi, permettez-moi un seul conseil avant de terminer. Au moment du départ, servez toujours à vos invités un ou deux bonnes tasses de café fort au lieu d'insister sur le "dernier p'tit verre". Le café combat la somnolence et réduit le nombre des erreurs de conduite qui entraînent les accidents. Que les réceptions données chez vous ne risquent pas d'être fatales à vos invités mais se terminent en beauté.

Suzanne Ruzé

Démonstration d'art culinaire

Il y aura une démonstration culinaire à l'Institut Familial et Social, 1215 est boul. St-Joseph, ce soir le 16 décembre à deux heures et à sept heures et demie du soir.

Le menu de "Réveillon de Noël" sera l'un des plus choisis de la saison. Notons spécialement le gâteau qui sera un rappel de joie et de paix du Noël chrétien. La pièce montée se passe de commentaire.

La douceur et l'élégance de la décoration bleue et or saura convenir particulièrement à la nuit de Noël.

Cette démonstration sera la dernière avant les fêtes. Les cours re-

prendront régulièrement le mercredi 27 janvier.

MENU

Velouté aurore
Canapés minuit
Jambon "mode né"
Tourterelle "grand'mère"
Sandwiches "asperges"
Soufflés sincères (sandwiches)
Brioche dorée
Salade "chérubin"
Couronne de Noël
Gâteau à l'étoile
Glace au beurre à la française
Petits fours sabots

Chez les femmes propriétaires

Jeudi, à 3 h. p.m., il y aura réunion de la Ligue des femmes propriétaires à 3939 rue St-Denis, sous la présidence de Mlle Irène Joly. Les dames propriétaires sont invitées.

L'art DE BIEN S'HABILLER

Le choix des gants?



En cuir pour le tout-aller, en chevreau pâle ou de suède pour l'après-midi ou le soir.



LES HÔTESSES AVISEES aident leurs invités à regagner leur foyer sains et saufs en leur servant du café, au moment du départ, au lieu d'un dernier verre de boisson alcoolique. Ce conseil amical d'experts en sécurité routière du Canada et des Etats-Unis est particulièrement opportun à l'approche des fêtes de Noël et du Jour de l'An. Servi après de l'alcool, le café produit un effet dégrisant et réduit le nombre des erreurs de conduite qui entraînent des accidents et des pertes de vie.

Mondanités

Danse de Noël

A l'occasion de l'inauguration du nouveau pavillon de ski du club Mont-Gabriel, il y aura samedi le 19 décembre une danse de Noël, dite de charité, organisée par la Chambre de Commerce de Ste-Adèle. Les bénéfices de cette soirée, première activité de la saison serviront à remplir les paniers des pauvres et à d'autres oeuvres de charité de la Chambre de Commerce de Ste-Adèle.

Dîner

En vue de son prochain bal annuel, l'Association des licenciés de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales offrira un dîner à un groupe de journalistes, ce soir, à six heures et demie, au Cercle universitaire.

Déjeuner

Mme René Gagnon et les membres de son comité des Arbres de Noël de l'hôpital Ste-Justine recevront à déjeuner les organisatrices des salles, le mardi 22 décembre, à une heure, au salon des infirmières.

Déplacements

M et Mme Harry Quart étaient de passage dans la métropole ces jours derniers.

Miles Gisèle Poulin, Barbara Malenfant et Denyse Plamondon étaient de passage à Montréal récemment à l'occasion d'un concours de natation.

M et Mme François de La Boulaye d'Ottawa, ont passé quelques jours à Montréal, la semaine dernière.

M Louis Caron, de Sherbrooke, a passé la fin de semaine dans sa famille, à Montréal.

Mme J.-W.-H. Burstall a passé la fin de semaine à Montréal, l'invitée du brigadier et de Mme Jean Carrière.

M. François Bernier, de la métropole, était de passage à Québec en fin de semaine, l'invité de ses parents M et Mme Maurice Bernier.

M et Mme Léonidas Verret, de Lauzon, étaient de passage dans la métropole ces jours derniers.

M et Mme Berthold Mongeau ainsi que Mme Jacques Fortier font présentement un court séjour en Europe.

Mmes L.-J.-A. Amyot et T.-L. Tremblay, de Québec, sont de passage à Montréal, à l'occasion du mariage Dessaulles-Saint-André.

Fiançailles

M et Mme J.-I. Langevin annoncent les fiançailles de leur fille, Pierrette, avec M. Pierre-M. Beauvais, fils de M. et de Mme Paul-Emile Beauvais. Les fiançailles ont été bénies le 8 décembre dernier par M. Emile Fillon, P.S.S.

Le 8 décembre, M. l'abbé Paul Contant bénissait les fiançailles de sa cousine, Mlle Aline Tellier, fille de M. et de Mme J.-Albert Tellier, de Berthierville, avec André Daignault, fils de M. et de Mme Eugène Daignault, de Montréal.

M et Mme J.-C.-A. Turcotte, de Sorel, annoncent les fiançailles de leur fille, Michèle, à M. Adrien Paquette, fils de M. et de Mme Candide Paquette, d'Outremont.

Prochains mariages

M. Henri Gérin-Lajoie, C.R., et Mme Gérin-Lajoie, d'Outremont, font part du mariage de leur fille, Hélène, avec M. Henry Maquet, d'Outremont, fils de M. et de Mme René Maquet, de Bruxelles. La bénédiction nuptiale leur sera donnée le mardi 29 décembre, à dix heures, en l'église Sant-Viateur d'Outremont, par le R. P. André Gérin-Lajoie, S.J., frère de la mariée. A l'issue de la cérémonie, il y aura réception au Cercle universitaire.

On annonce les fiançailles de Mlle Marlene Gille Singer, fille de Mme M. G. Singer, et de M. Maurice A. Singer, décédé, à M. Robb Malcolm Cutts, de Bromley, Kent, Angleterre. Le mariage aura lieu le jeudi 14 janvier à Hamilton, Bermude, où M. Cutts occupe un poste à la base navale.

Leonard-Frame

De larges corbelles de pompons blancs et jaunes décoraient l'autel



Mlle NICOLE SAINT-GERMAIN, fille de Me Jean Saint-Germain, C.R., et de Mme Saint-Germain, de Westmount et M. ROBERT-ERIC BOYD, fils de M. William Boyd, décédé et de Mme Boyd, de Hampstead, dont on annonce les fiançailles. Le mariage sera célébré à Saint-Léon de Westmount, le samedi 23 janvier prochain.

et le chœur et des poinsettias marquaient les bancs des invités, à l'occasion du mariage de Mlle Rhoda Lillian Frame, fille de M. et Mme Harvey Frame, décédés, à M. Henry Edward Leonard, fils de M. et Mme Edward W. Leonard, de Sherbrooke, célébré samedi matin, à 10 h., en l'église St-Patrice. M. l'abbé Rosario Moisan, curé de la paroisse, leur donna la bénédiction nuptiale.

Pendant la messe, un programme musical fut interprété à l'orgue par Mme M. Shea. M. Marcel Dufresne interpréta quelques oeuvres vocales.

Accompagnée de son frère, M. Carl Frame, la mariée portait une création de soie taffetas, à la cheville, rehaussée à l'encolure par une incrustation de pierres du Rhin. Son court voile de tulle illusion français était retenu par un petit bonnet de satin identique à la robe et marqué de pierres du Rhin. Elle tenait une demi-casque d'oeillets blancs et rouges. M. Edward W. Leonard servait de témoin à son fils.

Me Camille Messara et M. John Dunn plaçaient les invités.

Mlle Pearl Frame, sœur de la mariée, portait une robe de peau de soie muscade, un chapeau assorti et des accessoires bruns. Des roses jaunes talisman, à l'épaule.

La mère du marié portait une robe gris cendré avec chapeau mauve poussiéreux. Des roses blanches au corsage.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y eut réception au mess des officiers du manège militaire de la rue Belvédère, où les tables étaient décorées de gerbes de pompons blancs et d'oeillets rouges. Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage dans le sud des Etats-Unis, avant de s'établir à Granby. Au départ, Mme Leonard portait, sous un manteau de fourrure brune, un ensemble ivoire avec chapeau de même tissu, des accessoires bruns cognac et un bouquet de pompons or, à l'épaule.

QUEBEC

Le très honorable Louis St-Laurent, premier ministre du Canada et Mme St-Laurent, passeront la Noël et le Premier de l'An à Québec.

M. Colin King a reçu à un cocktail au Château Frontenac, en l'honneur de son père, M. Cecil King et de sa tante, Mme E. Stokes, de Londres.

Mlle Thérèse Lamère a reçu de quatre à six à sa résidence, avenue Bonin, en l'honneur des membres de la Section cadette de la C.W.L.

Mme Adrien Désautels a reçu son cercle de couture lundi après-midi à sa résidence, au profit de l'Assistance Maternelle.

Mme Onésime Gagnon a reçu à l'heure du thé, dimanche, en l'honneur de Mme Gaspard Fauteux.

Les officiers du H.M.C.S. Montcalm ainsi que les officiers du H.M.C.S. d'Iberville ont reçu à un cocktail, dimanche, en l'honneur du

commandant Marcel Jetté et de Mme Jetté, à l'occasion de leur départ pour Halifax.

M et Mme Elliott Little ont reçu dimanche en fin d'après-midi, en l'honneur de M. Cecil King et de Mme E. Stokes, de Londres.

Mlle Denyse Girard a reçu à un sherry en l'honneur de Mlle Lise Labrie et de son fiancé, M. Jacques Roy, à l'occasion de leur mariage.

L'officier d'aviation et Mme Maurice Charlebois, accompagnés de leur jeune fils, de passage à Ottawa, sont les invités de Mme Barsalou.

Mme George Blaikie est retournée à Toronto après avoir passé quelques semaines à Leclercville, l'invitée de M. et de Mme Alain de Lotbinière.

M et Mme Louis Thibault, de Cacouna, ont passé une semaine à Québec, les invités de Mme George Trakas.

M et Mme Jean-Luc Boisvert, de notre ville, étaient de passage à Sherbrooke ces jours derniers.

Mme E. Joseph est de retour à Québec après avoir passé une dizaine de jours à Montréal, l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et Mme Edgar Lion.

Landry-Bouchard

En l'église Notre-Dame de la paix, samedi matin, à neuf heures, M. l'abbé Anicet Greco a béni le mariage de sa cousine, Mlle Rita Bouchard, fille de M. et de Mme Albert Bouchard, avec M. Raymond Landry, fils de M. et de Mme F.-X. Landry. Pour la circonstance, des pompons et des lys ornaient le sanctuaire et l'autel, des massifs de palmiers étaient disposés dans l'allée centrale de la nef tandis que des boucles de tulle piquées de pompons blancs et de fougère indiquaient les bancs des invités. Pendant la messe, M. Jean-Marie Malouin, ténor, et Mlle Raymonde Perron, violoniste, interprétèrent un programme musical et M. Roger Bernier touchait l'orgue. La mariée, accompagnée de son père, portait une robe longue en tulle de nylon blanc neige rehaussée d'un boléro dont le long corsage fileté de motifs argent était posé sur une jupe très ample à effet paniers. Son voile de tulle illusion était drapé sous un béguin de guipure suisse entièrement incrusté de fines perles et de sequins et elle tenait un manchon piqué de petites roses.

M. F.-X. Landry servait de témoin à son fils; M. Rolland Bouchard, frère de la mariée, MM. Omer Levesque, Roger Wagner et Armand Fortin plaçaient les invités. Mme Bouchard, mère de la mariée, était vêtue d'une robe boléro en taffetas rose des bois au corsage de dentelle française orné de perles et de pierreries, elle était coiffée d'un feutre-antilope rose pâle garni de motifs perlés, elle avait des accessoires de suède brun un manteau de rat musqué vison et des roses roses à l'épaule. Mme Landry,

mère du marié, portait une robe de velours chiffon noire entièrement cloutée de pierres du Rhin, un feutre antilope noir parsemé de pierres du Rhin, un manteau de seal noir garni de mouton de Perse et un manchon de fourrure identique piqué d'une orchidée. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception réunissait les invités à l'Auberge des Quatre-Chemins où les salons étaient décorés de lis; les nouveaux mariés partirent ensuite en automobile pour Miami, Floride. A son départ, la mariée portait une robe de lainage brun sanko et "winter white" style empire, un feutre antilope blanc, perlé, un sac en maroquin noir et un manteau de mouton de Perse garni de vison bleu. A leur retour, M. et Mme Raymond Landry résideront à Québec.

OTTAWA

Le gouverneur général a reçu vendredi après-midi, l'hon. J.-W. Pickersgill, secrétaire d'Etat.

Son Excellence, assistée de son secrétaire, M. Lionel Massey, et de son aide-de-camp, le lieutenant d'escadre Arthur Titus, est partie pour Hamilton, Ont., la semaine dernière, où elle a ouvert la nouvelle galerie de Hamilton.

L'ambassadeur de France à Ottawa M. Hubert Guérin a passé quelques jours à Montréal ces jours derniers.

Le haut-commissaire de l'Inde et Mme R. R. Saksena, ont reçu à dîner en l'honneur de M. Leonid P. Teplov, conseiller à l'ambassade de l'Union des républiques socialistes soviétiques, et de Mme Teplov, qui quitteront bientôt Ottawa.

Le Dr S. Gupta, premier secrétaire du haut-commissaire de l'Inde et Mme Gupta, ont reçu ces jours derniers.

Le docteur Walther Peinipp est actuellement en route pour Vienne où il séjournera jusqu'en janvier prochain.

M Lionel Marleau, de Hull, était maître de cérémonies au quatrième bal annuel de la St-Ambroise qui a eu lieu à Montréal, samedi soir.

Mme A. LeBlond, d'Edmonton, Alberta, passe quelque temps à Ottawa, l'invitée de son fils et de sa belle-fille, M. et Mme Louis LeBlond, à Ottawa.

Le lieutenant-colonel et Mme Fraser Hadley sont retournés à Ottawa après avoir passé quelques jours à Québec, les invités du commandant et de Mme Dunn Lanthier.

M et Mme Paul Cimon et leur fils Gil ont quitté Montréal pour Ottawa, où ils résideront désormais.

M et Mme Jean-Charles Boissonneault, d'Ottawa, étaient de passage à Sherbrooke, en fin de semaine, en visite chez des parents.

La messe de minuit au nouveau colisée

QUEBEC, 16. (DNC)—Mgr Ernest Lemieux, doyen de la Faculté de théologie de l'Université Laval, célébrera la messe de minuit au nouveau colisée, annonce M. l'abbé Noël Lacroix, vicaire de la paroisse Ste-Claire d'Assise, organisateur de cette pieuse cérémonie.

La messe de minuit, donnée depuis trois ans à l'ancien colisée, sous les auspices de la paroisse Ste-Claire, a lieu cette année au nouveau colisée, vu les demandes pressantes du public.

De 20 à 25 prêtres seront à la disposition des fidèles, pour la sainte communion. A la messe de minuit, la foule chantera les parties connues, telles que Credo, Gloria, et à la messe de l'aurore, elle entonnera les cantiques de Noël les plus en usage.

Afin que la messe puisse commencer dans le silence qui convient, on demande aux gens d'être rendus au colisée et assis pour 11 h. 45. Un service d'autobus sera à la disposition du public avant et après la messe pour toutes les parties de la ville.

Concours marial de fêtes chrétiennes

Un grand nombre de paroisses ont organisé le concours marial des Fêtes chrétiennes, suggéré par la Croisade Eucharistique. Un peu partout dans les écoles du diocèse de Montréal, le 8 décembre a été souligné par l'ouverture d'une exposition de très intéressants travaux d'éèves: colorages, apparitions mariales, mystères de la vie de la Sainte Vierge, chapelets géants,

LES PATRONS DE LA "PATRIE"



PATRON No 4807 — L'originalité de ce patron est caractérisée par les deux lignes en diagonale et du corsage et de la jupe. De plus cette coupe amenuisera les tailles un peu fortes. Un fichu de teinte contrastante noué au cou sera aussi d'un bel effet.

Le PATRON No 4807 vous est offert dans les demi-tailles suivantes: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½ et 24½. La grandeur 16½ requiert 3½ vgs d'un tissu de 39 po. de largeur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement: Nom, adresse, taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes la "Patrie", 180 est. rue Ste-Catherine, Montréal.

etc... Félicitations pour toutes ces belles initiatives. Nous rappelons que les meilleurs concurrents de chaque paroisse sont invités à venir porter leurs travaux à la salle paroissiale de l'Immaculée-Conception, 1981, rue Rachel est, Montréal, samedi après-midi le 19 décembre. C'est là que se tiendra l'exposition diocésaine des Fêtes chrétiennes qui promet d'être un franc succès à la gloire de la Sainte Vierge.

Le dimanche 20 décembre, à 2 heures, il y aura une après-midi récréative au cours de laquelle on distribuera \$100 aux vainqueurs du diocèse. De plus, le meilleur concurrent se verra décerner le trophée des Fêtes Chrétiennes. L'exposition demeurera ouverte au public jusqu'au 25 décembre. Pour tout renseignement, téléphoner à VE. 2541.

Vérifiez vos phares d'autos

Nous sommes à la période la plus sombre de l'année. Les nuits sont longues; elles commencent tôt l'après-midi et le soleil prend son temps à se lever le matin. Lorsque le ciel est nuageux, on se demande même s'il va faire clair dans la journée. Il est donc bon de rappeler cette recommandation de la Ligue de Sécurité de la province de Québec de vérifier les phares de sa voiture de temps à autre. Ce n'est pas tout d'avoir des phares puissants — puissants pour aveugler les automobilistes qui viennent en sens contraire — mais il faut s'assurer que les feux d'arrière s'allument. A la vitesse à laquelle les automobiles filent sur la route aujourd'hui, il est important d'avertir les automobilistes de sa présence sur la route. Le même conseil vaut pour les voitures à traction animale qui ne devraient jamais sortir, le soir, sans une lumière à l'arrière ou un réflecteur quelconque.

Ce qui se passe CHEZ LES OUVRIERS

par
Henri Lépine



Lequel l'emportera des deux ? Le code de travail préparé par le Conseil supérieur du travail ou le bill ouvrier gouvernemental ? Au cours de la présente session, la Législature du Québec tente de faire adopter certains bills qui exposeraient certains chefs à l'exclusion des rangs ouvriers.

Le fameux bill No 5, qui avait ému toute la classe ouvrière, avait été tué dans l'oeuf. A la présente session, d'autres lois ouvrières projetées n'émeuvent pas moins les travailleurs. Ces derniers considèrent les bills 19 et 20 comme dangereux à l'existence du mouvement ouvrier.

Le Bill 19, adopté, permettrait au gouvernement de déclarer un syndicat de mauvaise foi, si, un jour, les autorités découvraient, au sein de ce syndicat, un communiste ou un communiste. Selon les dirigeants syndicaux, cette loi donnerait facilement voie à des injustices. Le bill 20 serait une loi qui permettrait la décertification syndicale d'un mouvement ouvrier considéré comme service public, si l'un des chefs de ce syndicat ordonnait une grève illégale.

Ces deux projets de loi ont soulevé l'inquiétude dans le monde ouvrier et les protestations n'ont pas tardé à fuser de toute part. Devant cette situation, le Cabinet a décidé de soumettre les deux bills au Conseil supérieur du travail.

Selon les rumeurs qui ont commencé à courir, hier soir, et qui se répandent ce matin, comme une traînée de poudre, le Conseil supérieur du travail serait carrément opposé aux deux bills 19 et 20, tels que rédigés. Le Conseil favoriserait une substantielle modification de manière à ce que ces projets de lois soient plus clairs et rédigés de façon à ne pas exposer tout un groupe de bonne foi pour les fautes d'une ou de plusieurs personnes de mauvaise foi.

LES MANUELS VEULENT AMELIORER LA PENSION

La semaine dernière, les employés manuels de la cité de Montréal ont accepté les conditions de salaire que les autorités municipales leur offraient, mais ils n'abandonnent pas pour cela les négociations sur certaines autres conditions. Le principal point sur lequel les manuels veulent insister, c'est le fonds de pension. Il existe bien actuellement un fonds de pension, mais les employés le considèrent comme désuet et voudraient obtenir des autorités une autre formule qui permettrait de faire du fonds de pension un facteur de sécurité convenable pour les vieux jours, quel que soit le pouvoir d'achat du dollar dans dix, quinze ou vingt ans.

M. Léo Lebrun, président de la Fraternité des employés manuels, s'attend que les négociations reprennent vers la fin de cette semaine.

DEVANT LE SERVICE DE CONCILIATION

Les employés de bureau de Sherwin-Williams Co. of Canada Ltd sont actuellement à prendre une décision sur le geste qu'ils poseront. Ces employés, affiliés à l'Union internationale des employés de bureau (F.A.T.), ont eu recours à toute la gamme des procédures de la Loi des relations ouvrières: négociations, conciliation et arbitrage. De plus les 14 journées post-arbitrales exigées avant de poser tout geste sont écoulées. Il devait y avoir reprise de négociations, mais elle n'a pas eu lieu.

Les employés de Pepsi-Cola Co. of Canada Ltd de Montréal, représentés par la United Mine Workers of America, ont demandé au ministère du Travail la constitution d'un tribunal d'arbitrage pour régler leur différend ouvrier. Les sujets en litige sont les suivants: la durée de la convention, l'échelle des salaires. Les employés demandent une augmentation générale de 25 cents l'heure.

La Ferme St-Laurent et l'Union nationale des employés de laiteries, local 257 (CCT) ne s'entendent pas sur les conditions réclamées par les syndiqués. Le différend est actuellement devant le service de conciliation et le litige porte sur les salaires, la sécurité syndicale, les heures de travail, les vacances, les congés payés et la durée de la convention. Le conciliateur qui tente de trouver le terrain d'entente est M. Ubald Brunet.

Un différend ouvrier à Granby! Les 179 employés de Esmond Mills, qui appartiennent au syndicat national des employés d'Esmond Mills, ont demandé au ministère du Travail d'intervenir dans leur différend sur les salaires, le rajustement des tâches et la période de repos. M. Léopold Rogers a été chargé par le Service de la conciliation et de l'arbitrage de rencontrer les deux parties.

AMERICAN CAN ENCORE EN GREVE AUX E.-U.

33.000 employés des compagnies American Can et Continental Can sont toujours en grève aux Etats-Unis. Au Canada, seuls les employés de la Continental (5 usines) font la grève. Cette grève dure depuis deux semaines. Cependant, les patrons et les syndicats se rencontrent tous les jours pour tenter de régler le différend.

L'ANGLETERRE TENTE D'EVITER LA GREVE

LONDRES, 16.—(Reuters) — Les directeurs du réseau ferroviaire britannique et les représentants des cheminots syndiqués doivent se réunir à Londres, aujourd'hui, pour prendre connaissance d'un projet gouvernemental visant à épargner à la Grande-Bretagne une grève du rail à l'époque de Noël. La grève éclatera dans quatre jours si aucune entente n'est conclue.

Les deux groupes ont consenti, hier soir, à se rencontrer après que le ministre du Travail, sir Walter Monckton, eut passé deux jours à tenter de les concilier. On n'a révélé aucun détail du projet du gouvernement, mais les chefs ouvriers, représentants de plus de 400.000 employés ferroviaires, ont dit que le ministre est confiant de pouvoir renouer les négociations. Les ouvriers, groupés dans trois syndicats, demandent une augmentation de 15 pour cent.



ELLE MEURT, BRULEE VIVE, DEVANT LES POMPIERS IMPUISSANTS. — Après que l'auto dans laquelle elle avait pris place fut entrée en collision avec un lourd camion, sur la route conduisant à Williamsburg, Pennsylvanie, une femme — qui n'a pu être encore identifiée — fut transformée en torche vivante et brûlée vive, pendant que les pompiers, alertés, tentaient, mais en vain, de relier leurs boyaux à une borne-fontaine qui, apparemment, ne fonctionnait pas. On trouva quelques instants plus tard le corps carbonisé de la malheureuse à quelques pieds des débris des deux véhicules qui furent aussi consumés durant cette même tragédie.

allocations de pain et d'autres bénéfices sociaux. Les centrales ouvrières réclament que le salaire global actuel (\$50, en moyenne) soit le salaire de base. De cette façon, le travail supplémentaire et les bonis divers seraient plus élevés, puisqu'ils seraient calculés sur une base quatre fois plus haute que la norme actuelle.

La Confédération italienne de l'industrie, qui représente l'industrie privée, dit que cela hausserait de 10 pour cent le coût de la main-d'oeuvre. Les syndicats disent que la hausse ne serait que de quatre pour cent.

POURQUOI CETTE GREVE DE 24 H. EN ITALIE ?

(P.C.F.)—Les centrales syndicales ont lancé, en septembre dernier, par une grève générale, leur mouvement pour la majoration du salaire de base des travailleurs.

En Italie, le chèque de paie du travailleur industriel s'élève en moyenne à 31.000 lires (\$59) par mois. De cette somme, le salaire de base ne compte que pour environ 8.000 lires (\$12,50). Le reste comprend des bonis de vie chère, des

allocations de pain et d'autres bénéfices sociaux.

Les centrales ouvrières réclament que le salaire global actuel (\$50, en moyenne) soit le salaire de base. De cette façon, le travail supplémentaire et les bonis divers seraient plus élevés, puisqu'ils seraient calculés sur une base quatre fois plus haute que la norme actuelle.

La Confédération italienne de l'industrie, qui représente l'industrie privée, dit que cela hausserait de 10 pour cent le coût de la main-d'oeuvre. Les syndicats disent que la hausse ne serait que de quatre pour cent.

Les efforts alliés

semblent voués à un échec à Pan Mun Jom

PAN MUN JOM, 16. (PAF)—Les efforts des alliés, en vue de ramener à eux les 22 Américains et le Britannique, qui ont opté pour le communisme, semblent aujourd'hui voués à un échec, car le porte-parole de la garde indienne dit que ces réfractaires se rendent parfaitement compte que le temps fuit.

Deux leaders des prisonniers de guerre ont conféré avec le lieutenant-général K. S. Thimayya hier, pour lui dire qu'il leur était indifférent que la période d'explications se termine dans une semaine, soit le 23 décembre.

Un prisonnier sud-coréen, rapatrié aujourd'hui, soutient toutefois qu'au moins trois des 22 Américains aspirent à retourner en leur pays.

Le soldat Kim Mun-Du dit aussi que la plupart des 77 Sud-Coréens qui n'ont pas encore été interviewés, demanderont le rapatriement. Il affirme que les communistes retardent délibérément les explications, de sorte que les prisonniers n'aient pas de choix.

Kim a demandé à ses gardes indiens d'être renvoyé chez lui et il a été remis au commandement de l'ONU hier. Il dit qu'il est possible que d'autres Sud-Coréens, jusqu'ici récalcitrants, suivent son exemple.

Les "explicateurs" américains, désespérant d'obtenir des entrevues, songeraient à utiliser d'autres moyens d'influencer leurs compatriotes, entre autres une radiodiffusion de chants de Noël par haut-parleurs, avec appels à quitter le communisme et à retourner chez eux.

Le lieutenant-général Thimayya a répété que, le 22 janvier, les troupes indiennes ou élargiraient les prisonniers ou les remettraient à la partie dont ils étaient captifs. Dans ce cas, les alliés libéreraient immédiatement les 22.300 Sino-Coréens qui ont refusé de retourner en territoire communiste.

Un nouvel immeuble pour la C. Populaire

SAINT-HYACINTHE. (D.N.C.) —

Sauf empêchement qu'on ne saurait prévoir, la Caisse populaire de St-Hyacinthe se construira un nouvel immeuble, qui sera à coup sûr le plus moderne de la ville, dès le printemps prochain. Il s'érigera au même endroit que celui d'aujourd'hui, à l'angle des rues Girouard et Ste-Anne, avec façade sur la première, et englobera la voûte qui se trouve déjà sur les lieux. On n'a pas encore de données finales quant au coût, mais on prévoit une dépense qui variera de \$125.000 à \$150.000. La construction a été autorisée à l'assemblée annuelle des sociétaires de la Caisse, d'après les plans et dessins soumis, tels que préparés par David & David, architectes de Montréal. Les directeurs sont libres de faire commencer la construction à leur gré, quand bon leur semblera.

On prévoit un immeuble en pierre, avec armature de béton, à l'épreuve du feu. Il se composera d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée et d'un étage. La Caisse elle-même se logera au rez-de-chaussée, tandis que le sous-sol et l'étage seront divisés en bureaux, pour location. Le nouvel édifice aura 41 pieds de façade sur la rue Girouard, sur 75 de profondeur.

La Caisse populaire de Saint-Hyacinthe, dont la fondation remonte déjà à vingt-six ans, a aujourd'hui un actif global de \$2.369.350,20, tandis que son passif s'élève à \$2.280.106,06 représenté par un capital social de \$169.060,84 et les épargnes des sociétaires, au montant de \$2.111.045,22. Son capital et ses réserves s'élèvent à \$247.935,84, et son avoir-propre est de \$78.875. Elle compte 4.599 sociétaires.

L'augmentation de l'actif a été formidable, depuis une douzaine d'années. De \$36.226,47, par exemple, qu'il était en 1941, il est en 1953 de \$2.369.359,20. L'avoir-propre s'élevait à \$1.617,68 en 1941 et à \$78.875,00 en 1953.

S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, est président honoraire de la Caisse, et M. le chanoine Jean Robin, cure de la cathédrale, aumônier du conseil de direction, qui se compose comme suit: Me Gilles Giard, notaire, président; Roland Daudelin, vice-président; Bernard Wiseman, Raymond Robert, Georges Patenaude et Viateur Dubé, directeurs; Hermann Phaneuf, secrétaire-gérant.



PAIX SUR LA TERRE AUX HOMMES DE BONNE VOLONTE.

Avec l'illumination du 21e arbre de Noël annuel du Centre Rockefeller, à New-York, Gotham met le point final à son costume des Fêtes. Cette vue de l'arbre nous montre, au bas, les fameuses choristes du centre Rockefeller — au nombre de cent — se joignant aux cérémonies traditionnelles. Le bouton fut pressé à 5 h. 30 p.m., samedi soir, allumant 6.500 lampes multicolores, lampes à arc et autres, toutes dominées par l'étoile de Bethléem.

Une compagne de travail de Marion McDowell est étranglée dans son lit

Son mari est détenu

TORONTO, 16 — (PCf) — Joseph Schreiber, 27 ans, commis dans une maison de courtage, a été accusé hier d'avoir étranglé sa jolie femme, Norma, une blonde de 23 ans. Mme Schreiber travaillait dans le même bureau que Marion McDowell, 17 ans, disparue depuis le 6 décembre dernier. On tente encore de retrouver Mlle McDowell.

Archie McCathie, chef des détectives de Toronto, a déclaré que la police commencera une enquête de grande envergure pour établir tout le possible entre la disparition de Mlle McDowell et le meurtre de Mme Schreiber. Les deux femmes travaillaient pour une firme de photographie employant quelque 350 personnes.

La police a été informée de la mort de Mme Schreiber, hier matin, par le père de Joseph Schreiber, un inspecteur du ministère de l'Immigration canadienne. La victime portait tous ses vêtements. Le corps était étendu sur un lit jumeau, au logis des Schreiber, sur l'avenue Silver Birch, dans l'est de Toronto. L'autopsie a indiqué qu'elle avait été étranglée lundi matin.

Schreiber a été arrêté à sa demeure. Il était à l'emploi d'une maison de courtage depuis 1949. Ses patrons ont déclaré qu'il avait un poste de confiance et qu'il remplissait très bien ses responsabilités à l'ouvrage.

Mariés en 1951 les Schreiber s'étaient séparés il y a environ trois semaines. Une compagne de travail de Mme Schreiber et de Marion McDowell a déclaré que Schreiber avait l'habitude de conduire sa femme et d'autres jeunes filles — y compris Mlle McDowell — chez elles après leur ouvrage. Le père de Marion a cependant déclaré que pour tout ce qu'il en sache, il n'a jamais vu Schreiber venir conduire sa fille à la maison.

Mlle McDowell a été vue pour la dernière fois il y a dix jours lorsqu'un homme masqué l'a enlevée de l'auto d'un ami, James Wilson, 19 ans. Les deux jeunes gens étaient à causer dans l'auto de Wilson, dans un sentier d'amoureux, dans la banlieue de Toronto. Le ravisseur a assommé Mlle McDowell et l'a placée dans la valise de son auto.

Depuis cet enlèvement, des centaines de policiers, de pompiers, de membres de l'armée de réserve et de l'armée régulière ont organisé la plus grande battue dans l'histoire de la ville de Toronto, dans l'espoir de retrouver la jeune fille, mais on n'en a encore découvert aucune trace.

Le meurtre de Mme Schreiber pourrait peut-être jeter un peu de lumière sur l'affaire. Les deux femmes étaient de bonnes amies.

Mme Schreiber était au nombre

L'Alliance veut voir d'autres autorités

L'Alliance des professeurs catholiques réunie en assemblée générale au Plateau hier soir a voté à majorité (un seul vote fut contraire) pour donner les pouvoirs à l'exécutif, de tenter de nouvelles démarches et prises de contact avec le premier ministre de la province. Son Eminence le cardinal Léger et M. Omer Côté.

Il a été convenu que l'exécutif fera rapport de ces démarches d'ici un mois. Il a été aussi question de prendre le vote pour déterminer si c'est l'Alliance ou l'union rivale l'A.E.C.M., qui détient la majorité des membres et qui peut représenter les professeurs auprès de la Commission.

A ce sujet, M. Guindon a fait remarquer que le vote ne pourrait se prendre que si la Commission scolaire s'engageait à reconnaître l'Association qui dominerait. L'exécutif étudiera la question du vote pour déterminer comment il se prendra s'il y a lieu de le faire. M. Guindon a affirmé qu'il était certain que c'est l'Alliance qui rallie le plus grand nombre de professeurs.

Au cours de la réunion, M. Michel Chartrand, propagandiste de la CTCC a raconté aux auditeurs qu'il avait assisté à la séance de la Commission scolaire et qu'à l'issue de celle-ci il avait reproché aux Commissaires de ne pas vouloir se saisir du problème des professeurs, et de ne pas recevoir ses employés. Les commissaires ayant refusé de l'entendre plus loin, M. Chartrand poursuivit M. Doucet dans son bureau et qualifia de dictature l'attitude de la Commission. M. Chartrand a terminé le récit de son entrevue de l'après-midi avec les commissaires en disant aux professeurs réunis: "Si vous vous laissez écraser, cela nous fera de la peine à nous pères de famille d'envoyer nos enfants chez des professeurs qui n'ont pas d'épine dorsale".

des personnes interrogées la semaine dernière au sujet de la disparition de Mlle McDowell.



LE COLONEL O.-H. BARRETT, président de la Canadian Vickers Ltd, est photographié au moment où il déclare que le balayeur de mines H.M.C.S. "Thunder" est officiellement remis à la marine royale canadienne. De g. à d.: l'aumônier C. Ritchie Bell, l'aumônier T.-B. Déchène, le lieutenant commandant S.-W. Howell, officier commandant du navire, M. R.-K. Thoman, vice-président et gérant général de la Canadian Vickers, le commandant P.-S. Booth, représentant le chef des forces navales, le colonel Barrett, et le capitaine J.-P. Dufort, maître du port de Montréal.

Remise à la marine du navire "Thunder"

La Marine canadienne a pris possession du balayeur de mines H.M.C.S. "Thunder", un des 20 navires de ce type en construction, lors d'une cérémonie de mise en armement aux chantiers maritimes de la Canadian Vickers qui eut lieu à 11 h. hier matin. Ce navire, comme les 19 autres de sa classe, fait partie de la contribution du Canada à l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord. Il sera éventuellement remis à la France qui l'incorporera dans sa flotte de défense selon les termes de l'OTAN.

C'est le colonel O.-H. Barrett, président de Canadian Vickers, qui a remis le navire à la Marine au nom des constructeurs. Le commandant P.-S. Booth, d'Ottawa, l'a accepté pour le chef d'état-major de la Marine.

Le lieutenant-commandant S.-W. Howell, qui commandera le navire, est ensuite monté à bord au son du traditionnel sifflet pour officier à la cérémonie de prise de possession, au cours de laquelle on hissa le pavillon blanc de la Marine.

Deux aumôniers de la Marine le Rév. C. Ritchie Bell, R.C.N. (A) et le R.P. T.-B. Déchène, R.C.N. (R), réciteront les prières d'usage.

Parmi les invités à la cérémonie, outre ceux déjà mentionnés, on notait le capitaine J.-P. Dufort, maître du Port; M. R.-K. Thoman, vice-président et gérant général de la Canadian Vickers; T.-W.-D. Abell, vice-président de la Division Maritime de la Canadian Vickers; le capitaine-constructeur Frank Freeborn, inspecteur naval principal, région de Montréal, M. C.-G. Hoyt, vice-président de la Canadian Vickers et quelques autres.

Le nouveau balayeur de mines mesure 150 pieds de longueur et il porte une plus grande quantité d'équipement que la plupart des navires plus gros. Le vaisseau comporte des quartiers d'habitation et une cuisine des plus modernes, l'aluminium ayant permis par son poids réduit des aménagements plus spacieux et confortables. L'équipage dispose de lits et de matelas en caoutchouc-mousse et chacun des 35 hommes aura sa propre armoire à linge. Le service des repas se fera selon la méthode cafétéria et la cuisine est entièrement électrifiée.

Il s'en tire à bon compte

Roger Rouleau, 23 ans, 11016A rue Cobourg, Montréal-Nord, s'en est tiré à bon compte, ce matin, devant le juge municipal Damase Côté, devant lequel il comparait sous une accusation d'avoir, à une vitesse de 65 milles à l'heure, conduit son automobile rue Papineau, à l'angle de la rue Tillemont, soit dans une zone scolaire et où un bon nombre d'écoliers traversaient ou se préparaient à traverser.

Il a reconnu sa culpabilité et, après une verte sermon du juge, a été condamné à \$75 d'amende, plus les frais, ou à défaut de paiement à un mois de prison. De plus, il s'est fait enlever son permis pour une période de trois mois.

Montréal aura son parc Marie-Victorin

Les chefs de l'administration municipale ont décidé, hier après-midi, d'immortaliser le nom du Frère Marie-Victorin, fondateur du jardin Botanique, en donnant son nom au parc qui se trouve situé en face de l'entrée du jardin.

L'A.E.C.M. négociera quand elle aura eu la majorité syndicale

L'Association des éducateurs catholiques de Montréal a tenu une assemblée, hier après-midi, à cinq heures, au Plateau, sous la présidence de M. Louis Bouchard et ce dernier a déclaré notamment que seules des influences indues ont empêché récemment l'A.E.C.M. d'atteindre, pour le 15 décembre, un objectif syndical de 1500 membres.

M. Bouchard a confirmé par la suite, la rumeur qui veut que Son Eminence le cardinal Léger vienne parler aux professeurs quand l'A.E.C.M. aura atteint son objectif majoritaire, c'est-à-dire, selon les termes mêmes de M. Bouchard, "quand il y aura un regroupement complet".

Au début de l'assemblée, M. Bouchard a annoncé qu'en ce moment l'A.E.C.M. compte 1303 membres en règle, mais que, du premier au 15 décembre, on n'avait pas réussi tout à fait à recueillir les 400 adhésions espérées; que 200 membres ont signé depuis quinze jours et que 24 instituteurs et institutrices se sont inscrits avant l'assemblée d'hier soir.

Parlant des influences indues qui retardent le regroupement des professeurs, M. Bouchard a mentionné l'exploitation injuste par l'Alliance, exploitation illégale et fautive, d'un jugement de la Cour suprême rendu en faveur de l'Alliance. L'Alliance, a déclaré M. Bouchard, a profité de ce fait pour faire de la propagande contre l'A.E.C.M.

Autre influence indue: l'attaque de l'Alliance contre le manifeste répandu par l'A.E.C.M. dans plus de 100.000 familles.

M. l'abbé Jean-Paul Bourret a fait une courte apparition sur l'estrade à titre d'aumônier de l'A.E.C.M. et a dit: "On a attaqué fausement le sens de mon écrit paru dans le manifeste; l'article a été écrit par moi seul et le sens qu'on a voulu lui donner est faux; devant ces faits, j'ai compris pourquoi S. E. le cardinal Léger avait tenu à se réserver à lui seul l'interprétation des paroles qu'il prononçait, il y a plus d'un an, devant les professeurs."

Une grande partie de la réunion a été consacrée à l'échelle de salaires que l'A.E.C.M. entend discuter avec la Commission quand la majorité de 1500 membres sera atteinte.

Deux autres parcs et terrains de jeux rappelleront la mémoire de Montréalais célèbres en leur temps: sir Louis-Olivier Taillon, qui fut premier ministre de la province de Québec de 1892 à 1896, et Raymond Préfontaine, ancien maire de Montréal, et ancien ministre de la Marine et des Pêcheries. Le parc L.-O. Taillon est situé dans le quartier Mercier; il est borné par l'arrière des lots est de la rue Taillon, la rue Notre-Dame, l'arrière des lots ouest de l'avenue Meese, et la limite de la propriété de la Commission des ports nationaux.

Le parc Raymond-Préfontaine se trouve dans le quartier Préfontaine; il a pour frontières l'arrière ouest de la rue Moreau, la rue Hochelaga, la rue Dézéry et la rue Rouen.

Un autre terrain de jeux, situé en face en bordure de l'avenue du Carmel, dans le quartier Saint-Denis, sera désigné sous le nom de terrain de jeux du Carmel.

Les chefs de l'administration municipale ont aussi décidé de donner le nom de Francis-Laurin à une courte voie publique du quartier Ahuntsic. On veut ainsi perpétuer le nom d'un des pionniers de l'endroit qui se trouve l'ancêtre de presque tous les Laurin de Cartierville. La nouvelle rue Francis-Laurin est sise en bordure du terrain de jeux, entre le chemin Somerset et la rue Cousineau.

Gérant et comptable sont accusés de vol

Des accusations de vol comme serveurs, au montant de \$3,761, ont été logées contre deux anciens employés des Epiciers Modernes. Les prévenus sont MM René Lemay, 5125 ave. Decelles, ancien gérant-général des Epiciers Modernes, et M. Desparois, 5120 rue Cham-bord, ancien comptable.

Me Jean Hétu, qui représente la poursuite privée dans cette affaire, ne s'est pas opposé à ce que le juge René Théberge accordât un cautionnement de \$950 à chacun des accusés, qui subiront leur enquête le 23 décembre prochain.

Me René Duranleau, C.R., qui représente la défense, a affirmé que la procédure judiciaire intentée contre ses clients avait été inspirée par des motifs de vengeance, vu que Desparois et Lemay avaient inscrit une requête en faillite contre les Epiciers Modernes.



TROUVEE MORTE: MARI DETENU — Joseph Schreiber, 27 ans, époux d'une jolie blonde de 23 ans, Norma, a été arrêté et détenu après que le corps de celle-ci eut été trouvé inanimé dans son lit. Elle avait été étranglée.

MUSIQUE CINÉMA
Théâtre
TÉLÉVISION

Les rumeurs de la ville

La McGill Choral Society présentera son neuvième concert annuel de "Chants de Noël", (Sing at Christmas), le samedi 19 décembre, au gymnase Sir Arthur Currie, 475 ouest, ave des Pins, à huit heures et demie du soir. La société se compose de deux cents membres, dont tous sont des étudiants de McGill et qui prennent plaisir à se réunir pour chanter ensemble. M. Gifford Mitchell dirigera de nouveau le concert comme il le fait régulièrement depuis neuf ans. M. Mitchell est directeur du Choeur Elgar de Montréal et il est bien connu dans les milieux musicaux. Mlle Laure Pink, diplômée de l'université de Montréal et gagnante de la médaille d'or, sera au piano d'accompagnement. Mlle Pink a été soliste de concert dans des récitals à Radio-Canada et elle a fait une tournée de l'est du Canada comme accompagnatrice pour Arthur Leblanc. Le concert aura deux parties. La première partie chantera l'histoire de Noël et la deuxième partie consistera en chansons qui illustrent l'esprit de Noël. On introduira l'histoire de Noël par "Good News from Heaven" et "Hark, the Herald Angels Sing". La prophétie de la nativité sera introduite par un air sicilien, "O Sanctissima". La nativité même est annoncée par "I Saw Three Ships Come Sailing In" et "It Came Upon a Midnight Clear". On chantera plusieurs chants de Noël dans lesquels on demandera à la sistance de se joindre au choeur. On chantera aussi deux spirituels, "Mary Had a Baby" et "Go Tell It on the Mountain". La deuxième partie du concert sera si gaie et si joyeuse que même un Sésaphin Poudrier ne pourrait pas résister à l'esprit de Noël. Le concert se terminera par la Suite "Casse-Noisette" de Tchaikovsky comprenant l'Ouverture, les Danses Caractéristiques et la Valse des Fleurs. Les amateurs de bonne musique ne voudront pas manquer ce concert de musique voué tout entier à faire renaitre dans tous les coeurs l'esprit de "paix sur la terre, bonne volonté envers les hommes".

A SAINT-VINCENT-FERRIER. — Dimanche soir le 20 décembre prochain, à 8 heures, M. Jean-Louis Lalonde donnera un récital d'orgue avec le concours du "Choeur de mon pays" sous l'habile direction de M. Yvan Provost, étudiant au Conservatoire de Musique de la Province de Québec. Le "Choeur de mon pays" interprétera des chants de Noël à 4 voix mixtes. M. Lalonde a inscrit à son programme les oeuvres suivantes: "Rhapsodie sur les airs de Noël" de E. Gigout, la "Berceuse" de Vierne, un "Noël Bourguignon" de Claude Balbastre et la "Suite Gothique" de Beethoven. Après un brillant examen d'entrée, M. Lalonde fut admis au Conservatoire de la Province de Québec où il étudia le piano avec Arthur Letondal, et les sciences musicales avec S. Moïsse, A. Mignault et G. Guzon. Depuis plusieurs années, il étudie l'orgue avec Conrad Letendre et Raymond Daveluy. En novembre 1953, il devint titulaire des orgues de St-Vincent-Ferrier, poste qu'il occupe actuellement. Invitation à tous. Entrée libre.

DIVERS. — Nos deux excellents violonistes Noël Brunet et Arthur Le Blanc ont joué tous deux mardi soir à Montréal: l'un à la radio, l'autre à la télévision: chose rare. — Ce soir, neuf heures, à l'Oratoire Saint-Joseph, grande première du spectacle des Jongleurs de la Montagne. Cette compagnie nouvelle formée et dirigée par le Père Emile Legault, à la suite de la disparition des Compagnons, s'est donnée comme objectif de présenter des spectacles spirituels dans la basilique du Mont-Royal. Une salle très sympathique a été aménagée, à cet effet, à l'entresol de la basilique. On y accède par les escaliers mécaniques depuis l'arrière de la crypte. A l'affiche une pièce originale du Père E. Legault, intitulée "Premiers Gestes". Un spectacle tout indiqué pour se plonger dans le climat de la Nativité. Détail qui ne manque pas d'intérêt: l'entrée est libre. Aucun frais d'admission. Ce soir, neuf heures, à l'Oratoire.

VERGOR

Emil Cooper dirigera l'opéra Boris Godounov

"Boris Godounov", le célèbre opéra de Moussorgsky, sera présenté pour la première fois en anglais, au Canada, par l'Opéra Guild, de Montréal, les 8 et 9 janvier, en soirée, au Her Majesty's. C'est le maître Emil Cooper, spécialiste des oeuvres russes et ami personnel de Rimsky-Korsakoff, qui dirigera les deux représentations. La version que l'on donnera du chef-d'oeuvre de Moussorgsky est celle qui est considérée comme définitive et qui

a été établie par Rimsky-Korsakoff lui-même.

Pour interpréter les rôles des deux rous pendards Varlaam et Missail, que l'on voit dans la scène II du deuxième acte, l'Opéra Guild a choisi deux réputés chanteurs américains, George Irving et David Williams.

George Irving, qui sera le frère Varlaam, le moine illettré et errant qui chante le siège victorieux de Kazan par Ivan le Terrible, mais aime la bonne chère, a été choisi par Madame Pauline Donald et par M. Cooper, à cause de sa vaste expérience du théâtre lyrique. Bien qu'il ne soit âgé que de 30 ans, M. Irving s'est distingué lors des représentations de "The Medium"



AU PALACE — Cary Grant, Walter Pidgeon et Deborah Kerr dans une scène de "Dream Wife" au cinéma Palace, dès vendredi.



A L'ALOUETTE — Ingrid Bergman et Mario Vitale dans une scène du film "Stromboli" de Rossellini au cinéma Alouette, dès vendredi prochain.



A L'ORPHEUM — Anne Vernon et Glenn Ford dans une scène de "Terror on a Train" au cinéma Orpheum, vendredi prochain.

et du "Telephone", de Menotti, à Londres et à Paris. Cette jeune basse est actuellement en vedette à la télévision américaine et s'est notamment signalée par son interprétation du rôle d'Osmin dans "L'Enlèvement au Sérail", de Mozart. Il est aussi une des vedettes de la comédie musicale "Me and Juliet", de Rodgers et Hammerstein, et il a paru avec avantage dans d'autres scènes du Broadway: "Call me mister", "Along Fifth Avenue", "Gentlemen Prefer Blondes" et "Two's Company".

David Williams, qui incarnera l'autre moine, Missail, a fait partie de la distribution de l'opéra "Billy Budd", de Benjamin Britten, télévisé par la N.B.C. la saison dernière et dont Olin Downes a dit que c'était un drame d'une puissance intense et attachante. En compagnie des deux moines russes, dans cette scène de l'opéra, on verra également le jeune et brillant contracto, Maureen Forrester, qui sera l'aubergiste. On sait que Mlle Forrester est tenue pour l'une des chanteuses les plus remarquables que le Canada ait produites, ces dernières années.

L'évaluation foncière dans Saint-Hyacinthe

ST-HYACINTHE. (D.N.C.) — Le rôle d'évaluation de St-Hyacinthe pour l'année 1954, déposé à l'hôtel de ville en fin d'octobre et homologué par le conseil municipal à sa dernière assemblée régulière, montre une valeur de \$34.770.322, dont \$24.286.422 en biens imposables, et \$10.483.900 en biens non imposables. Ces chiffres représentent, sous l'angle imposable, une augmentation de \$1.537.172 sur les chiffres de l'an dernier, et sous l'angle non imposable, une augmentation de \$1.335.900, soit au total une augmentation de \$2.873.072.

Pour 1954, l'évaluation imposable se divisera comme suit: terrains en culture, \$34.500; à toutes fins, \$24.251.922. L'évaluation non imposable réel imposable (comprend les immeubles appartenant aux communautés religieuses, pour lesquels on ne paie que la taxe spéciale), \$4.705.300; non imposable (immeubles appartenant aux gouvernements, à la ville ou aux commissions scolaires), \$5.778.600.

Les manufactures montrent l'évaluation la plus considérable dans le

domaine des biens imposables.

Pour l'évaluation non imposable, les immeubles les plus importants sont le Séminaire de St-Hyacinthe, l'Hôtel-Dieu, la maison-mère des Soeurs de la Présentation de Marie, la maison-mère des Soeurs de St-Joseph, l'hôpital St-Charles, le Grand Séminaire de St-Hyacinthe, le Centre Notre-Dame, et autres.

OPERA GUILD

présente

BORIS GODUNOV

de Modeste Moussorgsky

THÉÂTRE HER MAJESTY'S

VENDREDI et SAMEDI

8 et 9 janvier à 8 h. p.m.

Sous la direction de

EMIL COOPER

Metropolitan Opera Co.

Avec les artistes suivants du Metropolitan et de la New York Opera Company:

Nell Rankin, Hugh Thompson, Leslie Chabay, Walter Fredericks

Leopold Sachse: metteur en scène

PRIX: 1.15 à 5.50 (Taxe incl.)

Commandes postales maintenant

2184 avenue Lincoln Wellington 6951

L'HORAIRE DU FILM

LOEW'S—"Melba": 10.00, 12.15, 2.30, 4.50, 7.10, 9.30.

PALACE—"The Robe": 9.25, 11.35, 2.20, 4.50, 7.20, 9.45.

CAPITOL—"Jamaica Run": 10.20, 12.40, 3.00, 5.15, 7.35, 9.50.

PRINCESS—"The Nebraskan": 10.40, 1.00, 3.15, 5.35, 7.50, 10.05.

ORPHEUM—"Sins of Jezebel": 11.20, 2.10, 4.50, 7.25, 10.00. "Shadow Man": 10.15, 12.50, 3.25, 6.05, 8.40.

IMPERIAL—"Powder River": 11.20, 2.00, 4.40, 7.20, 10.00. "Ghost Ship": 10.05, 12.45, 3.25, 6.05, 8.45.

ALOUETTE—"Un Yankee à la Cour du Roi Arthur": 11.25, 2.50, 6.15, 9.40. "Les Légions des Damnés": 9.45, 1.10, 4.35, 8.00.

SAINT-DENIS—"Le grand rendez-vous": 12.00, 3.22, 6.34, 10.06. "Rebelle de Naples": 1.30, 5.02, 8.34.

CINEMA DE PARIS—"Horizons sans fin": 11.35, 2.07, 4.39, 7.11, 9.43.

7e semaine PALACE

"THE ROBE"

(en Cinéma-copie)

(en technicouleur)

Richard BURTON — Jean SIMMONS

PRINCESS A l'affiche

"THE NEBRASKAN"

(en trois dimensions)

(en technicouleur)

PHIL CAREY — Roberta HAYNES

A l'affiche ORPHEUM

"SINS OF JEZEBEL"

(couleur Anasco)

aussi

"SHADOW MAN"

LOEW'S A l'affiche

"MELBA"

(en technicouleur)

Patrice MUNSEL — Robert MORLEY

A l'affiche CAPITOL

"JAMAICA RUN"

(en technicouleur)

Ray MILLAND — Ariane WENDEL

IMPERIAL A l'affiche

"POWDER RIVER"

aussi

"GHOST SHIP"

ALOUETTE A l'affiche

"UN YANKEE A LA COUR DU ROI ARTHUR"

(en technicouleur)

aussi

"LES LEGIONS DES DAMNES"

SAINT-DENIS ALAFRANQUE

VÉRA NORMAN et FRANÇOIS PATRICE

LE GRAND RENDEZ-VOUS

Le grand rendez-vous de l'année

L'amour, la jalousie, la vengeance d'une femme

Massimo SERATO

Anna-Maria FERRERO

LE REBELLE de NAPLES

Cinéma de Paris

2e SEMAINE

Une drame simple et humain avec ses joies, ses sourires et ses larmes.

Gisèle Pascal et Jean Chevrier dans

HORIZONS SANS FIN

avec HELENE BOUCHER

avec René Blanchard - Paul Frankeur

avec

avec

avec

avec

avec

avec

avec

avec

avec

avec

Nouvelle carabine pour notre armée

OTTAWA, 16 — (PCF) — La science et la marche des années sont sur le point de briser un vieil ami — celle qui existait entre le soldat canadien et sa carabine .303.

Ceci a été indiqué hier dans une déclaration faite aux Communes à l'effet que le Canada et quatre autres pays signataires du pacte de l'Atlantique ont donné leur assentiment au projet de standardisation des munitions pour armes de petit calibre. Ces pays ont arrêté leur choix sur la balle, ou ronde 7.62, mieux connue des Canadiens sous le nom de balle de calibre .30.

Le Canada et la Grande-Bretagne n'ont pas pour le moment, de carabine pour tirer des munitions de ce calibre; ce qui signifie qu'ils devront s'en choisir une et tout indique qu'ils adopteront tout probablement la carabine de fabrication belge, portant la marque "Fabrique Nationale".

Un membre du ministère de la Défense nationale, annonçant l'entente entre le Canada, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France et la Belgique, a déclaré que l'Armée canadienne a déjà donné une commande de ces carabines.

Un expert du Corps de l'Intendance a déclaré qu'on aurait besoin d'une période de quatre années pour équiper toute l'Armée canadienne avec des "Fabriques Nationales". On a ajouté que si le Canada décide d'adopter cette marque de carabines, on devra les fabriquer au pays.

Il y aura 57 ans à Noël que la carabine .303 est l'arme officielle du soldat canadien. Le modèle, lors de son adoption, en 1895, était la Lee Enfield "Long".

Le colonel C.-P. Stacey, historien de l'Armée, a déclaré que jusqu'en 1895, les soldats canadiens se servaient de la Snyder, de calibre .45, une carabine distribuée pour la première fois à nos troupiers vers 1830.



POUR NOS MILITAIRES SERVANT EN EUROPE. — Le major-général Paul-Emile Bernatchez, commandant de la région militaire du Québec, a pris possession, au nom des militaires de la 1ère brigade servant en Europe d'un chargement de 24,000 bouteilles de bière Red Cap Carling, don de la brasserie Carling pour le Noël des membres de la brigade canadienne cantonnés en Allemagne. Sur notre photo le major-général Bernatchez, à gauche, reçoit des mains de M. R.-L. Millette, directeur des ventes de la brasserie Carling, le connaissance de ce chargement.

Commission royale pour l'étude du code criminel

OTTAWA, 16 — (PCF) — Le ministre de la Justice, M. Stuart Garson, a annoncé, hier soir, que le gouvernement projette de créer un comité conjoint parlementaire et une commission royale pour examiner quatre clauses du code criminel canadien.

Le comité parlementaire aura à décider si la peine de mort et la peine du fouet devraient être abolies et si les loteries devraient être permises. La commission royale recommandera tout amendement qu'elle jugera bon dans le cas de plaidoyer d'aliénation mentale.

M. Garson a fait cette déclaration aux Communes à l'ouverture du débat sur la deuxième lecture du projet de loi sur la révision du code criminel.

Il a noté qu'à la dernière session un comité des Communes a recommandé qu'un comité parlementaire ou une commission royale étudie les quatre clauses portant sur la peine de mort, la peine du fouet, les loteries et le plaidoyer d'aliénation mentale.

M. Garson a dit que le gouvernement a cru qu'avec tous les matériaux disponibles, dont le rapport d'une commission royale britannique sur la peine de mort, un comité parlementaire pourrait prendre des décisions aussi "sages" que celles d'une commission royale.

D'autre part, un comité parlementaire ne posséderait les connaissances juridiques et psychiatriques lui permettant d'aborder le problème du plaidoyer d'aliénation mentale. Par conséquent, le gouvernement a pensé qu'une commission royale serait plus en mesure d'examiner cette question.

M. Garson a dit que l'étude des quatre clauses ne retarderait pas l'adoption du nouveau code.

Les quatre clauses seraient incluses telles qu'elles sont dans le nouveau code. Lorsque le comité parlementaire et la commission royale auront fait rapport, tout amendement aux clauses en question pourra être inclus dans le code.

Le gouvernement fera diligence pour examiner toute législation proposée par l'opposition et découlant des rapports.

M. Garson a suggéré que les députés votent comme ils l'entendent et non selon la ligne du parti lorsqu'un comité plénier, composé de tous les élus aux Com-

munes, examinera le code clause par clause. Il a dit que les libéraux voteront ainsi et il a prié l'opposition d'agir de même. Le nouveau code criminel serait par conséquent l'oeuvre du parlement et non du gouvernement.

M. Garson a déclaré que le code criminel, une fois proclamé, sera administré par les provinces, comme c'est le cas actuellement. Il est important que "nous décrétons des lois que les provinces voudront mettre en vigueur de bon gré".

Vaste programme à exécuter par le Canadien National

M. W.-T. Wilson, adjoint du vice-président directeur du personnel du Canadien National, a déclaré devant les membres du Canadian Railway Club, à la soirée du "Président", que son service fait un effort sérieux pour développer un personnel stable, capable et satisfait.

Bien qu'on se soit toujours intéressé à la main-d'oeuvre, une trop grande part d'attention a été accordée dans le passé aux caractères physiques proprement dits, a-t-il ajouté. Bien qu'aucun chemin de fer ne puisse être exploité efficacement avec un matériel usé, on ne peut s'attendre à un rendement supérieur de nouvelles machines qui seraient entre les mains d'employés non qualifiés ou indifférents.

Parlant du programme mis en marche par son service, M. Wilson a dit qu'il reste beaucoup à faire et que bien du temps s'écoulera avant qu'il ne soit réalisé. "Mais je crois que nous progressons dans la bonne direction" a-t-il dit. "L'on est de plus en plus conscient que le Canadien National n'est pas simplement une collection de voies, de trains et d'outils, mais qu'il se compose surtout de gens énergiques et enthousiastes qui travaillent la main dans la main pour obtenir un bon rendement".

Augmentation de la taxe foncière à La Providence

SAINT-HYACINTHE, 16. (DNC) — La taxe foncière vient d'être augmentée de 50 à 60 cents par \$100 d'évaluation, au village de La Providence, municipalité attenante à Saint-Hyacinthe. Cette décision fut prise par les membres du conseil municipal, réunis pour l'assemblée régulière de décembre. Cette augmentation, jointe à celle de la taxe d'eau, grossirait d'environ \$10,000 les revenus de la localité.

Le budget municipal pour l'année 1954 sera de \$46,823. Les revenus se répartissent comme suit: taxe d'eau, \$24,508; taxe foncière, \$11,836; taxes diverses, \$13,259. Ce dernier item comprend la vente de permis d'exploitation d'établissements de commerce, la vente de permis de bicyclettes, la taxe de 2% de la valeur de leur loyer chargée à tous les locataires, et le reste.

Par ailleurs, les déboursés sont prévus comme ci-après: service de la dite dette, \$17,973; aqueduc, \$10,200; administration générale, \$15,989. Le surplus prévu pour la prochaine année fiscale est de l'ordre de \$2,721.

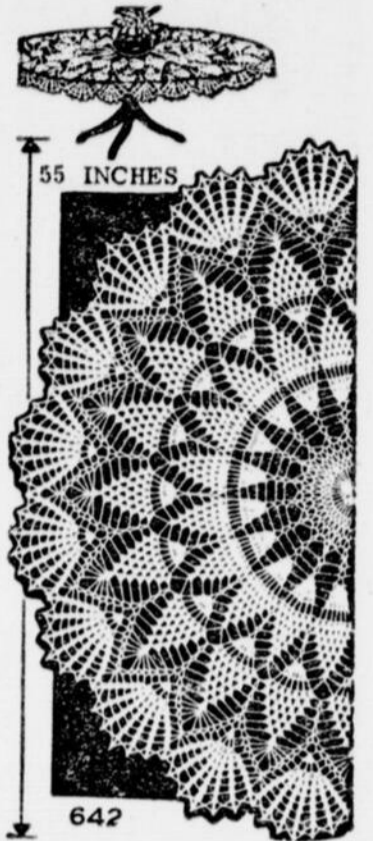
Parmi les principaux items de dépense, mentionnons le service de la voirie, \$7,300; le service de protection des incendies, \$4,300; l'éclairage des rues, \$2,100; l'assistance publique, \$1,400; le service de la police, \$800; administration proprement dite, \$1,260; octroi à l'Oeuvre des Terrains de Jeux, \$700, et autres.

Nouveaux locaux

Le bureau des permis pour conducteurs et chauffeurs d'autos qui était situé à Ville St-Laurent, est maintenant déménagé. Il occupe les nouveaux locaux au No 6201 ouest, rue Sherbrooke, à Notre-Dame de Grâce.

Tous les automobilistes sont priés d'en prendre note. Le numéro de téléphone du nouveau bureau est HU. 9-2149.

Centre de table



PATRON No 642 — Ce magnifique centre de table est d'un motif délicat. Le point de tricot est facile à réaliser et vous constaterez une fois terminé comme il sera joli sur votre table de salle à diner.

Le PATRON LAURA WHEELER comprend toutes les indications nécessaires au succès du travail et mesure 55 po. de diamètre.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyez la somme de 40 cents plus 3 cents pour la taxe,

en mentionnant très lisiblement Nom, adresse taille et le numéro du patron désiré. Adressez le tout à: Bureau des modes, la "Patrie" 180 est. rue Ste-Catherine, Montréal.

Poste de police dans le "noir"

L'esprit des fêtes a causé hier soir "une panne d'électricité" au poste de police de la rue Gatineau. Selon le lieutenant H. Burnham, des constables étaient à installer un arbre de Noël à l'extérieur, lorsqu'un fusible brûla, plongeant tout le poste dans l'obscurité. Personne n'en avait pour remplacer celui qui manquait, et on a dû allumer une chandelle sur le bureau de l'officier en charge pour lui permettre de continuer ses rapports et de répondre au téléphone. Les autres agents de police se promenaient dans le poste lanterne de poche à la main. Trente minutes plus tard cependant, les employés de l'Hydro-Québec arrivés sur les lieux ont tout fait de restaurer la lumière.



AU BELLEVUE-CASINO — Le célèbre comédien Art Coweyes Engler, qui est actuellement co-vedette du spectacle du Bellevue-Casino avec la montréalaise Jeanne d'Arc Charlebois retenue à l'affiche pour un autre engagement de quinze jours.

OUVERTURE

LE NOUVEAU ET CHIC

CE SOIR

MAIN CAFE

1203 BOUL. ST-LAURENT

SERVICE CONTINUEL • DEJEUNER • LUNCH
DINER • GOUTER

Licence de la Commission des Liqueurs

SPECTACLE L'APRES-MIDI ET EN SOIREE

NOS REMERCIEMENTS AUX CONTRACTEURS ET FOURNISSEURS QUI ONT AIDE A TERMINER NOTRE NOUVEL IMMEUBLE DANS UN TEMPS RECORD.

Système acoustique d'aluminium "Life Time" de Reynolds fourni et installé par

CONCRETE ENGINEERING LTD.
9500 Boul. St-Laurent

A. COOPER & SON LTD
480 ouest Lagachetière
LA SALLE BUILDERS SUPPLY LTD.

C. P. FABIEN LTEE
2171 Ste-Cunégonde
MONTREAL FORGED PRODUCTS LTD.
6900 Papineau

159 ouest Jean-Talon
MAIN LUMBER CO. LTD.
4100 St-Laurent

Peintres et décorateurs
Jean EMARD et Marcel BELAINSKY

J. PASCAL HARDWARE CO. LTD.
6 magasins pour vous servir

SUPER INDUSTRIES REG'D
252 est. Mozart

STANDARD STRUCTURAL STEELS LTD.
5530, rue Paré

C. B. CIOT TILES
9225 St-Laurent

GREENE BROS. SIGNS LTD.
4259 St-Dominique

PESSNER BROS. LTD.
965 ouest Notre-Dame

GRAY ELECTRIC CO. LTD
414 Ste-Hélène

ATOMIK STEEL PRODUCTS INC.
261 est. rue Craig

RAMSAY PLATE GLASS CO.
6797 St-Urbain

J. MATLIN LTD.
56 Marché Bonsecours
JAMES STRACHAN LTD.
1244 Hôtel-de-Ville

FINANCE et COMMERCE

Bourse de Montréal

	Haut	Bas	Ferm.
1640 Abitibi PP ..	16 1/2	16 1/2	16 1/2
100 Abitibi PP pr.	26	26	26
5 Acadia Atl pr.	100	100	100
125 Algoma Steel ..	36 1/2	36	36
124 Alumin Ltd ..	47 1/2	47 1/2	47 1/2
80 Alumin 5/4 pr.	104 1/2	104	104
215 Alumin Co pr.	24	24	24
50 Ang Can P pr	48 1/2	48 1/2	48 1/2
5 Argus Corp Ltd	82	82	82
1125 Asbestos Corp.	24 1/2	24	24
187 Bathurst PP A	41 1/2	40 1/2	41 1/2
1156 Bell Tel Co..	39 1/2	39	39 1/2
5610 Brazilian Tract	7 1/2	7 1/2	7 1/2
25 B A Bank Note	16	16	16
800 B A Oil Co..	20 1/2	20 1/2	20 1/2
25 BC Forest Pro	5 1/2	5 1/2	5 1/2
1215 BC Power Cor	18 1/2	18 1/2	18 1/2
100 Bruck Mills B	5	5	5
50 Build Prod ..	35	35	35
500 Bulolo Gold ..	695	695	695
481 Can Cement Co	87 1/2	87	87 1/2
180 Can Cem pr..	28 1/2	28 1/2	28 1/2
215 Can Iron Fdr.	19 1/2	19 1/2	19 1/2
25 Can Safeway ..	100 1/2	100 1/2	100 1/2
10 Can Safew Ser	100	100	100
60 Can Steamship	81	80 1/2	81
251 Can Breweries.	21	21	21
25 Can Bronze Co	36	36	36
850 Can Cannery ..	28 1/2	28 1/2	28 1/2
200 Can Car Fdry	18 1/2	18 1/2	18 1/2
300 Can Car pr ..	19 1/2	19 1/2	19 1/2
250 Can Celanese.	25	25	25
1000 Can Chemical.	8	7 1/2	7 1/2
200 Can Cotton pr	27	27	27
120 Can Cott pr ..	15	15	15
25 Can Locom ..	15 1/2	15 1/2	15 1/2
1316 Can Pac Rly.	22 1/2	22	22
250 C Vickers Ltd	18	18	18
225 Cook Farm ..	10	10	10
805 Cons M Smelt	23 1/2	23 1/2	23 1/2
160 Corby Dist A.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
365 Dist Seag	28 1/2	28 1/2	28 1/2
395 Dom Bridge Co	70 1/2	70 1/2	70 1/2
125 Dom Corset Co	13 1/2	13 1/2	13 1/2
27 Dom Glass Co	72 1/2	72 1/2	72 1/2
725 Dom Steel Coal	10 1/2	10 1/2	10 1/2
1155 Dom Tar Che.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
100 Dom Tar pr ..	20 1/2	20 1/2	20 1/2
725 Dom Text Co.	8 1/2	8	8 1/2
150 Donchie Bros	15 1/2	15 1/2	15 1/2
300 Dow Brew Ltd	18 1/2	18 1/2	18 1/2
110 Fam Players ..	20 1/2	20 1/2	20 1/2
75 Foundation Co	12 1/2	12 1/2	12 1/2
715 Fraser Co Ltd	15	15	15
375 G Lineau Pwr.	20 1/2	20 1/2	20 1/2
42 Gat Power pr.	101	103	103 1/2
50 Gen Dynamics.	34	34	34
125 Ham Bridge ..	19 1/2	19 1/2	19 1/2
125 H Smith Paper	45 1/2	45 1/2	45 1/2
100 H Smith pr ..	38 1/2	38 1/2	38 1/2
50 Hudson Bay ..	38 1/2	38 1/2	38 1/2
1071 Imperial Oil..	28 1/2	28 1/2	28 1/2
2650 Imp Tobacco.	10	9 1/2	9 1/2
2675 Int Accept ..	34 1/2	34 1/2	34 1/2
360 Ind Acc pr ...	98	98	98
110 Ind Acc pr ..	34	34	34
2130 Int Nickel ..	34 1/2	34 1/2	34 1/2
60 Int Nickel pr..	127 1/2	127 1/2	127 1/2
157 Inter Paper ..	54	54	54
1 Int Pipe Line ..	19 1/2	19 1/2	19 1/2
50 Int Util pr ...	30 1/2	30 1/2	30 1/2
75 I of Woods ..	29 1/2	29 1/2	29 1/2
1225 Lauren Acc B.	10 1/2	10 1/2	10 1/2
500 Legare Co pr	11 1/2	11 1/2	11 1/2
50 Legare Co pr	24 1/2	24 1/2	24 1/2
40 Lewis Bros Ltd	9	9	9
8 Lindsay Co ..	20	20	20
16 Lindsay Co pr.	110	110	110
10 MacMillan B.	18	18	18
4272 M Harris Co.	7 1/2	7 1/2	7 1/2
150 McColl Front.	26 1/2	26 1/2	26 1/2
47 Mitchell Rbt ..	44	44	44
100 Mtl Locom ..	14	14	14
235 Nat Steel Car.	27 1/2	27	27
171 Noranda Mines	60 1/2	60 1/2	60 1/2
50 Oylvic Flour ..	31	31	31
500 Owl Steel Prod	22	22	22
100 Page Hersey T.	69 1/2	69 1/2	69 1/2
10 Place Dev ...	26 1/2	26 1/2	26 1/2
50 Powell River ..	25 1/2	25 1/2	25 1/2
845 Price Bros Co.	32 1/2	32	32
200 Prov Transport	13 1/2	13 1/2	13 1/2
180 Quebec Pwr ..	21 1/2	21	21
137 Rolland Paper.	23	23	23
375 St Law Corp..	39	39	39
1200 Shawinigan ..	40 1/2	40 1/2	40 1/2
790 Shawin pr ...	45	45	45
30 Shawin pr ...	49	49	49
50 Sher Williams.	25	25	25
175 Sicks Brew ...	25	25	25
177 Simon Sons ..	12	12	12
415 Simpson's Ltd.	15	14 1/2	14 1/2
5 Sou Can Pwr	33	33	33
245 Steel Co	30 1/2	30 1/2	30 1/2
10 Steel Co Frac	30	30	30
275 Thrift Stores.	23	23	23
300 Triad Oil Co.	264	264	264
5 Utl Steel Corp	12 1/2	12 1/2	12 1/2
420 Walker G W..	49	48 1/2	49

Bourse de Montréal

Ton ferme des cours durant la matinée. Echanges lents.

Le marché local a affiché un ton ferme à l'ouverture des cours aujourd'hui, les échanges toutefois ont été lents et les changements, peu nombreux. Aluminium et Price Brothers ont avancé de 1/4 à 47 1/2 et 32 1/2 respectivement. Imperial Tobacco s'est raffermi mais Bell et St Lawrence Corp., ont faibli. Actifs mais inchangés étaient Brazilian Traction, Seagrams, Dow Brewery, Gatineau Power, Massey-Harris et Powell River.

Sur 225 émissions transigées hier, 59 ont haussé, 85 ont accusé des pertes et 81 n'ont pas varié. L'indice des valeurs a accusé les reculs suivants: banques, 0,04 à 35,54; services publics, 0,1 à 0,93; industriels, 0,7 à 183,2 et mines d'or, 0,06 à 49,73. Les papeteries ont avancé de 2,41 à 761,71. Le virement a compté 57,900 valeurs industrielles et 214,600 actions minières et pétrolières.

Bourse de New-York

Raffermissment durant la matinée. General Electric gagne 1 pt.

NEW-YORK, 16 — (P.A.) — Les cours américains se sont quelque peu raffermis à l'ouverture de la Bourse de New-York aujourd'hui, les gains ont touché 1 point alors que les reculs, peu nombreux, ne dépassaient pas les fractions. Plusieurs blocs d'actions ont changé de mains dont: 1.500 General Electric, en hausse de 1 point; 1.000 Chrysler, en baisse de 1/4; 1.000 Kennecott Copper, en hausse de 1/4; 1.500 Celanese, en baisse de 1/4; 1.300 Decca Records, en hausse de 1/4 et 3.500 U.S. Steel, inchangé.

La moyenne de 60 valeurs, compilée par la Presse Associée, n'a pas varié à \$108 hier. Les industriels ont gagné 10 cents mais les chemins de fer ont reculé de 10 cents et les services publics, de 20 cents. Le virement a compté 1,450,000 actions.

Bourse de Toronto

TORONTO, 16. (PCF)—La plupart des groupes ont affiché un ton mixte, durant la matinée, à la Bourse de Toronto. Les papeteries, les compagnies de construction et les métallurgiques ont progressé parmi les industriels.

Les métaux non ferreux ont fluctué irrégulièrement de même que les pétroles de l'Ouest. Canadian Atlantic et Calgary and Edmonton ont haussé de 10 cents. Les valeurs aurifères étaient délaissées alors que la tendance était à la baisse parmi les titres d'uranium. Les valeurs de métaux de la région de Bathurst ont peu varié.

Bourse des mines

Cours fournis par G. E. Leslie & Co.

	Haut	Bas	10 h.	10
Acadia Uranium ...	112 1/2	110	110	110
Ascot Metals C. pr.	43	43	43	43
Barnat Mines Ltd..	1,25	1,25	1,25	1,25
Bevcourt Gold ..	27	25	25	25
Bibis Yukon Mines.	0,8	0,8	0,8	0,8
Brunhurst Mines ..	19	19	19	19
Can Collieries	6,00	6,00	6,00	6,00
Cassiar Asbestos ..	6,10	6,10	6,10	6,10
Chimo Gold	92	92	92	92
D'Elbena Gold	33	32 1/2	32 1/2	32 1/2
Donald Mines	54	53 1/2	53 1/2	53 1/2
Eastern Met is ...	1,60	1,60	1,60	1,60
Falconbridge Nickel.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Fenimore Iron	32	32	32	32
Frobisher Ltd	4,30	4,30	4,30	4,30
Golden Manitou ...	1,50	1,50	1,50	1,50
Goldfields Uranium.	43	40	40	40
Grah. Bousquet ...	26	26	26	26
Gunnar Gold Mines	8,85	8,80	8,80	8,80
Inspiration M Dev..	1,85	1,85	1,85	1,85
Kerr Addison Gold.	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2
Nesbitt LaBine Ura.	1,85	1,85	1,85	1,85
New Highridge	18	18	18	18
New Larder "U"	1,65	1,63	1,63	1,63
Nubar Mines Ltd ..	10	10	10	10
Ontario Pyrites ...	73	73	73	73
Paymaster Cons ...	35	35	35	35
Preston E. Dome ...	2,60	2,60	2,60	2,60
Quebec Copper	68	67	67	67
Queumont Mining ..	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
Rix Ath bases	1,30	1,30	1,30	1,30
Sher. Gordon	4,25	4,20	4,20	4,20
Silver Miller Mines.	76	75	75	75
Steep Rock Iron ...	6,85	6,80	6,80	6,80
Utl Asbestos Corp..	3,55	3,55	3,55	3,55
United Ken's Hill ..	6,20	6,15	6,15	6,15
Ventures Ltd	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2
Violamae Mines ...	1,85	1,84	1,84	1,84

Bourse Canadienne

	Haut	Bas	Ferm.
109 Ang Can Pulp.	24	24	24
375 Anf Nfld Dev.	8	8	8
40 Brown Co ...	8 1/2	8	8 1/2
10 Brown 2nd pr.	49 1/2	49 1/2	49 1/2
25 C & D Sugar.	17 1/2	17 1/2	17 1/2
217 Can Ind	37 1/2	37 1/2	37 1/2
25 Can Ingersoll ..	81	81	81
6 Can Int Inv..	10	10	10
305 Can West L..	11 1/2	11	11 1/2
513 Cons Paper ...	40 1/2	40 1/2	40 1/2
5 David Fr A..	44	44	44
300 Dom King ..	22 1/2	22 1/2	22 1/2
700 Fleet M.n ...	100	100	100
120 Ford Motor ..	65 1/2	65 1/2	65 1/2
385 For Power S.	100	100	100
4 For Pow Sec.	25	25	25
305 Gr Lakes Pap	19	19	19
225 Hydro Elect S	430	430	430
125 Lowney Ltd ..	15	15	15
500 MacIaren P P.	54 1/2	54 1/2	54 1/2
500 Mexican Light.	5 1/2	5 1/2	5 1/2
1050 M & O Paper.	28 1/2	28 1/2	28 1/2
15 Moore Corp ..	21 1/2	21 1/2	21 1/2
29 Power 2nd pr	58 1/2	58 1/2	58 1/2
5 R & M Bear A	17 1/2	17 1/2	17 1/2
150 Reitmans	11	11	11
400 Russell Ind ..	17 1/2	17 1/2	17 1/2
40 Sou Can P pr	128	128	128
1125 Traders Fin A	31 1/2	31 1/2	31 1/2
510 Trans Mount O	18	18	18
525 Union Gas ...	33	32 1/2	33

MINES

500 Acme	320	320	320
2000 Amer Mines ..	9	9	9
1500 Anacon Lead ..	280	275	275
15000 Arnot Sulphur	10	9 1/2	9 1/2
4500 Atlas Sulphur.	35	30	32 1/2
500 Ascot Metals ..	48	46	46
1400 Boreal Rare ..	223	220	225
500 Bous Gold M.	5	5	5
1000 Bouran Gold ..	4	4	4
25 Branawick	11	11	11
200 Camp Chib ..	300	300	300
5250 Can Collieries.	610	590	610
23250 Carnegie Mines	57	52	55
100 Cassiar Ash ..	635	635	635
14000 Celta Dev ...	12	10 1/2	12
2000 Chib Explor ..	58	55	58
5000 Cortez Explor.	2 1/2	2 1/2	2 1/2
500 Donabla	51	51	51
200 East Sullivan.	375	375	375
1100 East Metals ..	100	99	100
1000 Fab Metals ..	25	25	25
1000 Hudson Rand.	9	9	9
1500 Iso Uranium ..	35	35	35
1000 Jaculet Mines ..	9	9	9
4000 Keymet Mines.	60	60	60
1000 Kennaway	5	5	5
1000 Koutiki Lead ..	28	28	28
7500 Lafayette	20	18	19 1/2
1000 Langover Ois.	14	14	14
2000 Lavale Mines	5 1/2	5 1/2	5 1/2
3000 Lingasse Copp.	3 1/2	3 1/2	3 1/2
2500 Mal Gold ...	137	137	137
3000 Marbhor Mal.	22	20	20
4000 New Form ...	8	8	8
5000 New Larder ..	170	163	165
1000 New Pacific ..	15 1/2	15 1/2	15 1/2
1000 Nocana Mines.	16	16	16
1000 Obaiski 1945 ..	25	25	25
1500 Obebec Copper.	67	65	65
2000 Quebec Sault.	13	13	13
3000 Royran Gold ..	8 1/2	8 1/2	8 1/2
500 Simco Gold ...	45	45	45
1000 Soma Duver ..	4	4	4
1000 Steep Mining	12	12	12
100 Steep Rock ...	690	690	690
200 Sullivan Cons.	185	185	185
6000 Tazin Mines ..	13	12 1/2	12 1/2
5000 Tiblemont ...	16	15 1/2	16
2300 Torbit Silver.	150	148	150
500 Trebor Mines ..	12	12	12
150 Udden Mines..	33	33	33
1750 Utl Mountuban	72 1/2	70	70
1600 Violamae	190	181	190
2500 Weedon Pyrite	34 1/2	31	31
4000 West Tungsten	66	56 1/2	66
1000 Westville Mines	3	3	3

PETROLES

6000 Antone Petrol.	19 1/2	19	19
7100 Bailey Selburn	310	335	310
400 Calg Edm ...	995	995	995
8500 Can Admiral ..	38	36	38
1000 Can Decalta ..	65	65	65
1000 Can Oil Gas ..	101	101	101
100 Cent Explorers			

Mines non inscrites

Cours fournis par G. E. Leslie & Co.

Table listing various mining stocks with columns for 'Offre' and 'Dem.' and prices.

Pétroles de Calgary

Cours fournis par Jas. Richardson & Sons

Table listing various oil stocks with columns for 'Offre' and 'Dem.' and prices.

Emprunt scolaire du Cap-de-la-Madeleine

L'émission de \$156,000 d'obligations par séries vingt ans des commissaires d'écoles pour la municipalité du Cap-de-la-Madeleine...

C'est en décembre 1950 que la corporation avait effectué sa transaction antérieure sur le marché des obligations. Elle vendit alors \$243,000 de titres à 3 1/2% séries 20 ans...

AVIS

PRENEZ AVIS que ADELLA ALICE McNEIL SLOBOSKY, vendeuse de Montréal, province de Québec, s'adressera au Parlement du Canada...

Avis de demande de divorce

AVIS est par les présentes donné que EILEEN THERESA BURGESS COWAN, dactylographe, de la cité et district de Montréal, dans la province de Québec...

Avis de demande de divorce

AVIS est par les présentes donné que EVELYN MAUD NASH WYSE, ménagère, de la cité et district de Montréal, dans la province de Québec...

AVIS

Avis est par les présentes donné que VLADIMIR SHARIRO, commerçant, demeurant au numéro 3455 Côte-des-Neiges, Montréal, province de Québec...

Procureur et agent du requérant. Montréal, 14 novembre 1953.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL. COUR SUPERIEURE

ROGER ST-PIERRE, technicien-vendeur, Montréal, District de Montréal, et GERARD VACHON, gérant, Montréal, District de Montréal...

Il est ordonné au défendeur Rudolph Wanderer de comparaître dans le mois. Montréal, 12ème jour de décembre 1953.

Raoul CREVIER, Député-Protonotaire. René J. Talbot, Avocat, 28 rue St-Jacques, ouest, Montréal.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par Conadion Petrofina Ltd., No 1015 Côte du Beaver Hall...

Le greffier de la Cité, CHARLES-EDOUARD LONGPRE. Montréal, le 16 décembre 1953.

AVIS

DEMANDE a été faite à la CITE DE MONTREAL par M. Marcel Lamontagne, No 2059 rue Wolfe, pour permission d'établir un poste d'essence...

Le greffier de la Cité, CHARLES-EDOUARD LONGPRE. Montréal, le 16 décembre 1953.

La Patrie

Annouces classées comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous 2 centes par mot minimum 15 mots...

MEDECINS

A BRISEBOIS M Médecin-chirurgien diplômé de l'Université de Paris...

EDUCATION

COURS commercial spécial par correspondance Demandez prospectus gratuits Adressez: Casier 5, St-Hyacinthe, Québec.

A VENDRE

BOIS de l'armée bien sec \$3.00 le gr voyage si vous venez charger vous mêmes ou \$11.00 livré par camion M. Georges Bérillon Wilbank 3203

DIVERS

ALTERATIONS couture pantalon habit paletot refaites pour enfant BE 7309 - 129, rue Mont-Royal Est, Montréal.

Avis de demande de divorce

Avis est par les présentes donné que NANCY ELIZABETH BORDEN, épouse de HAZEN EDWARD SISE, architecte, des cité et district de Montréal, province de Québec...

Daté à Montréal ce vingtième jour de novembre 1953.

CAMPBELL, WELDON & McFADDEN, Procureurs de la requérante, 215 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

Avis de demande de divorce

AVIS est par la présente donné que PIERRE CLEMENT FORTIN, manufacturier, résidant et domicilié dans la Cité de Montréal, district de Montréal, province de Québec...

Daté à Montréal, province de Québec, ce deuxième jour de décembre 1953.

PARISTEN, CHARTRAND & BONNEAU, Procureurs du requérant, 45, rue Rideau, Ottawa, Ontario.

Port-Alfred vend des 3-4% à 91.56

Venant sur le marché pour la première fois en trois ans, la ville de Port-Alfred, comté de Chicoutimi, a adjugé une émission de \$215,000 d'obligations par séries vingt ans...

Cette corporation n'était pas venue sur le marché des obligations depuis mars 1950, soit lors de la vente de \$125,000 de titres à 2 1/2-3 1/4% séries 15 ans, au prix de 93.03. Le coût net de cet emprunt avait été de 3.39390%.

Marché des oeufs

Le marché des oeufs est stable; les offres sont peu nombreuses et les arrivages sont suffisants, tandis que la demande n'est pas très active d'après le ministère fédéral de l'Agriculture.

ARRIVAGES

(non compris par camion) Caisers Boites Boites oeufs oeufs beurre from.

Table showing egg arrivals for Monday and last year, with columns for 'Sem. dern.', 'Sem. préc.', and 'Ann. dern.'.

MARCHE DU BEURRE

Table showing butter market prices for categories A-Extra gros, A-Gros, A-Moyens, A-Petits, Catégorie B, and Catégorie C.

(a) - Prix payés par les marchands de gros aux expéditeurs pour les oeufs classifiés. Prix fournis par le service de renseignements sur les marchés.

(b) - Prix approximatifs aux consommateurs.

Feuilleton de la "Patrie"

BARBE-BLEUE

par

Maxime LA TOUR

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

L'aveugle, privé de la vision de toutes ces merveilles que le printemps répand sur la terre, souriait de sentir sa fille heureuse et silencieuse au fond de la voiture...

Jeanne était auprès d'André Méranne, qui tenait le volant et qui parla peu d'abord. Bien qu'il fût un peu gagné par l'allégresse de la jeune fille, Méranne gardait au fond de l'âme l'horrible vision imaginée de Lucie Mazuret...

Il avait organisé cette promenade pour gagner un jour, pour écarter le danger d'une chère petite tête. Il aurait voulu que le départ même de Paris passât inaperçu, et c'est avec une certaine impatience qu'il avait vu Jacques Langlois penché à son balcon, tandis que l'auto démarrait.

André Méranne, au milieu de ces événements mystérieux, ne se fiait à personne. L'étrange Barbe-Bleue n'avait-il pas des intelligences partout, même dans le bureau du chef de la Sûreté?

Jusqu'au delà des barrières, André regarda de tous côtés et en arrière, au risque d'entrer en collision avec quelque autre voiture,

comme s'il craignait d'être poursuivi.

Il ne respira que loin de Paris, sur les longues routes blanches où sa 10 HP, à quatre places, dont trois seulement étaient occupées, roulait solitairement.

- Tout de même s'avoua-t-il, à moins d'être doué d'invincibilité, ce Barbe-Bleue n'est pas ici, et je me charge bien de brouiller nos traces s'il s'avisait de paraître à l'horizon.

Et c'est presque gaiement qu'il entra dans la forêt.

Il en connaissait toutes les retraites cachées sous la colonnade des hêtres solennels. Ces vieilles forêts royales recèlent à chaque pas des surprises; on y voit des ronds-points parés de noms mythologiques, de petits étangs luisants sous la verdure, des chemins encaissés qui surplombent de gros rochers gris, et de très vieux arbres qui paraissent déracinés et menacent ruine.

Des maisonnettes de gardes forestiers surgissent aux lieux les plus élevés; après de hautes futaies, sombres comme des cathédrales, un éblouissement de soleil montre soudain des clairières toutes vertes.

On laissait la voiture à l'entrée des sentiers trop étroits, et l'on s'égarait volontairement. L'aveugle s'asseyait sur quelque tronc abattu,

tandis que Jeanne faisait cueillette de muguet et que les éclats de voix de Méranne laissaient fuir à travers la broussaille quelque bête rousse, cerf ou chevreuil, dont on n'apercevait que le train de derrière durant l'espace d'un éclair.

La journée, ainsi occupée à ne rien faire au milieu d'un parc de délices, passa comme un songe.

Ce fut l'assombrissement et la fraîcheur du crépuscule qui décidèrent les trois promeneurs à gagner Saint-Jean-aux-Bois, village perdu et pittoresque de l'ancienne France, où André connaissait une auberge appétissante: "l'Hostellerie du Grand Veneur" justement renommée pour l'antiquité de ses vins et la chair fondante de ses poulardes, naturellement adossés pour son gibier, quand c'est la saison.

On y recevait ce bon accueil traditionnel des auberges françaises, qui se perd un peu partout, hélas! depuis que la guerre a rendu la vie difficile et chère. L'honneur de notre peuple, mais qui se conserve quand même, dans les lieux peu connus fréquentés seulement que par des amateurs de goût, et où l'hôte est toujours un ami.

Justement, André avait choisi cet endroit parce qu'en se commençant de la belle saison, en ce printemps encore hésitant on avait des chances d'y être seuls.

Pourtant, à la table déjà de l'Hostellerie, se trouvaient des assises quatre personnes de condition sociale indéterminée, qui s'entretenaient dans un dialecte étranger. Méranne fut sur le point de réclamer d'être servi à part de ces gens, dans une autre pièce.

Mais il se railia lui-même. A vingt lieues de Paris, et en plein cœur de forêt, il était absolument ridicule de soupçonner de mauvais desseins de bons touristes paisibles dont on n'était pas connu.

Depuis la guerre les étrangers qui viennent visiter les champs de bataille de l'Aisne pullulent dans les campagnes voisines de l'ancienne ligne de feu, surtout lorsqu'ils y trouvent en plus du pittoresque.

De fait, et comme on pouvait s'y attendre, le dîner, qui fut bon, se passa sans incident.

La nuit était tombée. Malgré que M. Darsy et sa fille parlaient de retour, Méranne s'ingéniait à en retarder le moment.

Paris, c'était le danger! A mesure que l'heure avancée ordonnait plus impérieusement de clore cette partie de plaisir, le visage d'André se rembrunissait.

Il n'avait fait que gagner du temps sur la catastrophe, elle ne lui paraissait pas moins inévitable.

(à suivre)

RIONS UN PEU



—C'est ici que le linoléum s'use le plus vite, où les gens s'arrêtent et hésitent.

TRAVERS AMUSANTS



Pendant des années, cette rue fut oubliée par la ville, mais enfin...



Ce n'est que quelques jours après la réparation de la rue que les travaux souterrains commencent vraiment.

TARZAN

Tarzan a réussi



LE PLONGEON

JOSÉPHINE



— Il n'est pas aussi bon que de l'or, mais il devrait quand même être dans une voûte.

RIPPE KIRIBI

Il est devenu sage



TOILETTE

HOPALONG CASSIDY

Il ne le connaissait pas

Réception



PHILOMÈNE

Un père Noël silencieux

Futilité



JEANNINE ET PATAUD

Voici Jeannine

Déclaration



LE FANTÔME

Le Fantôme a un plan

ORDRE



ROBERT L'INTREPIDE

Il faut trouver le revolver

PLONGEUR



JOS BRAS-DE-FER

Quelques conseils

Commérage



4 automobilistes écopent de 10 jours de prison chacun

"Vous pouvez vous compter chanceux que nous soyons déjà entrés dans la période des Fêtes. A cause de la venue prochaine de Noël, je ne vous impose qu'une peine de dix jours de prison. Sans cela votre sentence serait de beaucoup plus sévère", déclarait le juge René Théberge en condamnant quatre automobilistes à dix jours de prison chacun. Leur permis de conduire a été, de plus, suspendu pour une période de 3 mois.

Trois d'entre eux s'étaient rendus coupables d'avoir piloté leur

auto au moment où leurs facultés étaient affaiblies par l'alcool; le quatrième avait admis avoir conduit son auto pendant qu'il était ivre.

Le président du Tribunal a déclaré qu'il avait soigneusement lu les rapports de la police, qui démontraient abondamment que les prévenus avaient violé d'une façon flagrante les lois de la circulation.

Les rapports mentionnent que **Camille Martel**, 22 ans, 257 est, rue Rachel, coupable d'ivresse au volant, était allé tomber dans un fossé d'une profondeur de huit pieds, le long de la route de Chambly.

Quant à **Stanley Bellenger**, chauffeur de taxi, 53 ans, 4330 ouest, rue St-Catherine, coupable d'avoir eu ses facultés affaiblies par l'alcool, le rapport de la police mentionne qu'il avait été aperçu sur la route, à Pointe-Claire, alors qu'il zigzaguait.

Il voulait se diriger vers Montréal alors qu'il était dans le sens contraire. L'accusé prétendait vouloir se rendre à Montréal pour sept heures où il avait un rendez-vous. Fait assez étrange, il était onze heures p.m. lorsqu'il a été arrêté.

Dans le cas de **Benoît Lemay**, de Verchères, arrêté à Ville Jacques-Cartier, les policiers ont dit qu'il filait à une allure de 55 milles à l'heure dans un état d'ébriété et qu'il avait fallu le poursuivre sur une distance de deux milles.

Enfin **Marcel Allard**, de Saint-Robert-sur-Richelieu, était si ivre, selon la police, qu'il avait peine à marcher. Venant de Sorel, il se dirigeait vers Montréal et, à plusieurs reprises, trois compagnons de route lui avaient demandé en vain de rebrousser chemin.

Lane désire acheter Byrd

CHICAGO. — Frank Lane, gérant général des White Sox de Chicago, croit encore qu'il a des chances de s'assurer les services du lanceur droitier, **Harry Byrd**, des Athletics de Philadelphie. Lane a répété qu'il avait offert quelques joueurs et une somme d'argent intéressante aux Athletics pour Byrd.



Découverte d'une défense, qui pourrait remonter à l'époque glaciaire. — Ce que l'on croit provenir d'une défense d'un grand mastodonte a été découvert à 30 pieds de profondeur, au fond d'une sablonnière, à Aldershot, en Ontario, à quelque huit milles à l'est de la ville de Hamilton, par James Syvert. Ce conducteur d'une pelle mécanique, âgé de 24 ans, en a fait la découverte alors qu'il creusait dans la carrière pour une firme de béton. La déterse paraissait de couleur brune, pesait environ 70 livres et mesurait près de trois pieds. Le Dr Herbert Armstrong, de l'université McMaster, à Hamilton, a dit que le fossile, que montre ci-haut **Mlle Milvi Aatli**, peut bien remonter à l'époque glaciaire.

Les fédéralistes l'emportent en Rhodésie du Nord

SALISBURY, Rhodésie du Sud, 16. (Reuters f.) — Le parti fédéral de "l'association raciale" de sir Godfrey Huggins semble avoir remporté une éclatante victoire dans les élections au parlement fédéral de la Rhodésie du Nord, qui comprend 35 députés. Deux heures après minuit, le parti fédéral avait remporté 13 sièges tandis que le parti confédéré qui favorise la ségrégation n'avait pas remporté un seul siège. L'unique siège que les fédéralistes

Fête en l'honneur de Jean Lalonde

C'est ce soir que le populaire sportif jérômien Jean Lalonde sera fêté à l'occasion de son dixième anniversaire de vie sportive. Lalonde, président du club de baseball de St-Jérôme de la ligue des Laurentides, s'est toujours intéressé directement à la vie sportive de sa ville natale.

Lalonde s'est occupé de différents sports au cours des dix dernières années. Il a été propriétaire de plusieurs trotteurs et ambleurs et il a également monté ses propres chevaux dans les concours hippiques.

Plus de cinq cents personnes seront sur les lieux pour fêter cet anniversaire. Jerry Trudel sera le maître de cérémonies de cette soirée, qui devrait être couronnée d'un éclatant succès.

Parmi les personnalités sportives qui viendront saluer Jean, on remarquera Armand Savoie, le Dr Alfred Cherrier, président de la ligue des Laurentides, Albert Molini, président de la ligue Provinciale, Paul Calvert, Jean-Pierre Roy, Yves Nadon, etc.

Tilden choisi le meilleur

MILAN. — Un scrutin sportif conduit dans 24 nations différentes par un magazine italien, a nommé le regretté **William (Bill) Tilden** comme le meilleur joueur dans l'histoire du tennis.

Vingt-deux des 24 journaux qui ont pris part au scrutin ont accordé leur vote à l'Américain qui a obtenu 142 points en comparaison de 64 seulement pour le Français, **Henri Cochet**.

Otto Graham honoré

PHILADELPHIE. — Otto Graham, vétéran joueur des Browns de Cleveland, a été le meilleur "passeur" dans le football américain, la saison dernière. Graham, qui a aidé les Browns à remporter leur quatrième championnat consécutif dans leur division, a eu une moyenne de 10.55 verges quand il faisait ses passes.

Graham a complété 167 de ses 258 passes. Onze de ses passes ont résulté en des touchés.

ont perdu est allé à un candidat indépendant dont les vues sont encore plus libérales sur la question raciale que celles de sir Godfrey Huggins.

Quand la compilation du vote a été terminée le classement des partis était celle-ci: parti fédéral 19,847 votes, confédérés 7,850 votes et indépendants 873 votes.

La tenue de ce vote était une partie de l'élection du premier parlement de la nouvelle fédération centrale africaine qui comprend la Rhodésie du Nord, le Nyassaland et la Rhodésie du Sud.

Le coin des BRIDGEURS

(Chronique de E.-A. BRIEN)

Le déclarant de la donne d'aujourd'hui s'assura de son contrat en se défaussant d'une carte perdante plutôt que de couper. C'est un rare jeu de sécurité qui mérite d'être porté à l'attention des habitués de cette chronique.

Donneur : Est

Nord et Sud vulnérables

Nord			
▲	D 7 2		
♥	V 8 2		
♦	D 10 9 8		
♣	R D 7		
Ouest			
▲	V 10 9		
♥	D 4		
♦	V 7 5 3 2		
♣	9 8 2		
Est			
▲	6		
♥	A R 9 7 5 3		
♦	R 6		
♣	V 6 5 3		
Sud			
▲	A R 8 5 4 3		
♥	10 6		
♦	A 4		
♣	A 10 4		

Les déclarations :
Est contre Nord
Sud contre Nord
Ouest contre Nord
Nord qui a déjà annoncé un jeu nul par sa réponse de 2-carreaux, indique tenir quelque force au deuxième tour des enchères quand il soutient les piques de son partenaire. Sud pousse à la manche à pique car il sait maintenant que son partenaire peut prendre soin de quelques-unes de ses cartes perdantes.

Ouest entama de la dame de coeur et continua de la couleur. Est prit la deuxième levée du roi et, à la troisième levée, joua l'as de coeur. Mais le déclarant plutôt que de couper, se défaussa de son quatre de carreau!

Au premier abord, cette défausse surprendra le joueur irréfléchi. Or, à l'étude de la main, vous verrez que si le déclarant coupe d'un honneur ou d'une petite carte, Ouest fera une levée à l'atout en plus d'une autre à carreau. Ainsi, le déclarant chutera car il a déjà perdu deux levées à coeur. Mais si Sud jette son quatre de carreau à la troisième levée, ses pertes se limiteront à trois levées à coeur, ce qui lui assurera son contrat.

Satterfield vs Walls

CHICAGO, (PA) — Bob Satterfield, poids-lourd de Chicago, a mérité un combat contre Earl Walls, à Chicago, le 13 janvier, en triomphant hier soir de Ray Augustus, de Topeka, Kansas, à la huitième ronde. Satterfield pesait 184 livres et Augustus 176.

De durs coups de la droite ont envoyé Augustus deux fois au plancher à la dernière ronde et il n'a pas pu se relever la deuxième fois.



CE JUGE TENTE UN NOUVEAU MOYEN DE REDUIRE LA DELINQUENCE JUVENILE. — Le juge Gordon Aiken, de la Cour du Bien-Etre social de l'Ontario, a trouvé un moyen d'occuper les jeunes gens, le samedi soir, dans sa ville de Gravenhurst. C'est simple, il leur organise une soirée à son domicile. Mais son grand problème maintenant est de savoir comment les recevoir tous. Le premier

party avait réuni 25 garçons et filles, maintenant il s'en présente 100. C'est plus qu'il n'en faut pour les 12 chambres du jeune juge de 35 ans. La réception hebdomadaire coûte \$5 au juge. On voit le juge Aiken, portant cravate, regardant un jeune couple qui se prépare à danser.

Décès d'Ed Barrow, fondateur de l'"empire" des Yankees

PORT CHESTER, N.-Y. — (Paf) — Edward-G. Barrow, 85 ans, l'homme qui, en qualité de gérant général, a édifié le vaste empire de baseball des Yankees de New-York, est mort hier soir.

A sa retraite depuis 1947, il était entré à l'hôpital le 7 juillet dernier, souffrant de débilité générale. Il était tombé dans le coma en novembre, avait repris un peu de mieux puis avait eu une rechute en fin de semaine dernière.

Un robuste gaillard qui a déjà boxé, en exhibition, contre John L. Sullivan, et a déjà fait reculer un Babe Ruth qui voulait se battre avec lui, Barrow a vu la maladie réduire son poids et le ronger graduellement depuis ses années. Il a cependant gardé sa clarté d'esprit et son enthousiasme pour le baseball jusqu'à la fin.

Vers la fin de la saison estivale toutefois, le pauvre état de santé de Barrow ne lui permettait plus de se rendre au stadium des Yankees. Il se contentait de voir les Yankees à l'œuvre grâce au truchement de la télévision de sa demeure à Port Chester.

Barrow a servi la cause des Yankees à titre de gérant d'affaires, gérant général et président durant une période de 26 années. C'est après la mort du colonel Jake Rupert en 1939 que Barrow a été nommé président.

Au cours de cette longue période, Barrow a vu ses célèbres porte-couleurs remporter 14 fois le championnat dans la ligue Américaine et dix fois les honneurs de la série mondiale.

C'est Barrow qui a converti Babe Ruth d'un lanceur en voltigeur. C'est également Barrow qui a fait la découverte de Hans Wagner.

Et Barrow a toujours prétendu que Hans Wagner était le plus grand joueur de baseball qui ait vécu.

IL SE RETIRE

Barrow, que ses amis intimes appelaient "Cousin Ed", s'est retiré en 1946 comme président des Yankees, après qu'un syndicat, ayant à sa tête Larry MacPhail eut acheté les Yankees. Barrow est demeuré durant une autre année président du bureau des directeurs et a ensuite vendu ses parts dans le club moyennant la somme de \$300,000.

Barrow fut nommé dans le Temple des Immortels au baseball peu avant la dernière série mondiale. Il a failli être nommé haut-commissaire du baseball organisé après la mort du juge Kenesaw Mountain Landis en 1944.

NATIF DE SPRINGFIELD

Barrow a connu le jour le 10 mai 1868 à Springfield, Ill. Il a travaillé comme chef d'information au journal Des Moines Leader avant de se lancer dans le baseball.

Il a géré le club Wheeling, dans l'ancienne Ligue Wheel-State en 1890. Il a continué sa carrière dans les mineurs avant de jouer dans les majeures avec les Tigers de Détroit, puis les Red Sox de Boston. C'est à Boston qu'il a converti Ruth d'un lanceur gaucher en un voltigeur. Le Bambino est devenu par la suite le roi des frappeurs de circuits. "C'est le plus grand risque que j'ai pris au cours de ma vie", de dire maintes fois Barrow concernant la conversion de Ruth d'un artiller en patrouilleur.

Ruth fut vendu aux Yankees en 1919 et l'année suivante, Barrow s'est joint aux Bombardiers du Bronx. Le regrettable Miller Huggins était alors gérant des Newyorkais. Huggins a gagné six championnats avec les Yanks. Mais Barrow a toujours reconnu Joe McCarthy comme le meilleur gérant du baseball.

IL DECOUVRE WAGNER

C'est dans une cour de trace à Carnegie, Pa., que Barrow fit la découverte de Hans Wagner, ce fameux athlète aux jambes arquées qui plus tard devait être reconnu comme le plus grand joueur arrêté-court dans les annales du sport national des Américains. Wagner se plaisait à lancer de grosses roches dans la rivière Monongahela quand Barrow le vit pour la première fois. Barrow le mit alors sous contrat moyennant \$125, par mois.

Barrow a toujours vu la rumeur

culant qu'il se soit déjà battu à coups de poings avec Babe Ruth. La mort de Barrow fait disparaître de notre monde l'une des plus grandes figures dans le baseball.

Lewicki retourne avec Pittsburgh

TORONTO — Danny Lewicki, qui a déjà été considéré comme un brillant "prospect", a été retourné aux Hornets de Pittsburgh de la ligue Américaine. Les Leafs ont annoncé qu'ils avaient rappelé le jeune Bob Bailey, un centre du Pittsburgh.

Lewicki n'a pas eu la chance de se faire valoir durant les trois jours qu'il a joués avec Toronto, ayant été utilisé comme joueur d'utilité. Bailey a beaucoup impressionné le gérant d'affaires Happy Day lors de la joute Buffalo-Pittsburgh dimanche dernier.

Charles est favori pour battre Wallace

SAN FRANCISCO — Ezzard Charles, ancien champion mondial poids-lourd à la boxe, est favori à 2 contre 1 pour battre Coley Wallace, de New-York, dans un combat de 10 rondes qui sera disputé ce soir. La bataille sera télévisée sur un réseau national.

Charles, qui espère devenir le premier boxeur poids-lourd à reconquérir le championnat, doit vaincre Wallace pour demeurer un aspirant sérieux au titre mondial que détient actuellement Rocky Marciano.

Tom Tannas et Jack Mintz, co-gérants de Charles, ont déclaré que leur protégé était en parfaite condition physique et mentale. Actuellement, Charles est en 3e position chez les aspirants au titre de Marciano, tandis que Wallace figure en 9e place.

Wallace pèsera tout probablement 205 livres ce soir, ce qui signifie qu'il aura un avantage de seize livres sur Charles.

Wallace a conservé un record impressionnant depuis ses débuts chez les professionnels, ayant remporté vingt-deux victoires en vingt-quatre combats, dont quinze par K.O. Seuls, Jimmy Bivins et Elkins Brothers ont réussi à battre Wallace. Blinky Palermo prédit que Wallace va battre son adversaire par mise hors de combat.

"Wallace est en excellente condition et il triomphera en moins de cinq rondes. Je crois que Charles a beaucoup ralenti et c'est la raison pour laquelle il a été battu par Harold Johnson et Nino Valdes", de dire Palermo.

Saddler retournera dans l'arène bientôt

NEW-YORK — Sandy Saddler, champion poids-plume, qui a reçu un congé de l'armée, rencontrera Bill Bossio, de Hartsdale, N.-Y., le 5 janvier, à l'arena St. Nicholas, mais son titre ne sera pas en jeu. Saddler est arrivé d'Allemagne le 10 décembre pour passer les fêtes de Noël et du Jour de l'An dans sa famille.

Il fait partie de l'armée depuis avril 1952 et il espère être licencié au mois de mars prochain.

Le dernier combat livré par Saddler remonte au 17 mars 1952 alors qu'il mit Tommy Collins hors de combat en cinq rondes.

Saddler a déclaré qu'il pèse actuellement 133 livres, sept livres de plus que la limite des poids-plumes. Il est instructeur de boxe dans l'armée et se tient en excellente condition en s'entraînant avec les boxeurs de son unité.



KID GAVILAN danseur de "mambo"

Kowalski défendra son titre contre Vern Gagné ce soir

Le populaire et excellent athlète de Chicago, le Franco-américain Vern Gagné déclarait hier qu'il était bien confiant de vaincre le colosse Wladek Kowalski, ce soir au Forum, pour ainsi faire la conquête du championnat mondial des poids-lourds.

Gagné, un athlète à peu près parfait et qui, malgré sa taille plutôt ordinaire possède une force herculéenne s'attaquera en effet au rude Polonais Wladek Kowalski au Forum ce soir, dans la finale d'une séance qui sera la dernière offerte par le promoteur Eddie Quinn en 1953, mais une séance qui saura plaire de belle façon à tous les amateurs présents puisqu'elle offrira pas moins de quatre rencontres qui devraient toutes intéresser au possible.

Le fameux athlète de Chicago a déjà vaincu Kowalski pour s'assurer le titre ici même au Forum, il y a quelques mois, et il se propose bien de réussir le même exploit ce soir.

Pour ce faire, Gagné devra faire preuve de sa force phénoménale, de sa rapidité extraordinaire et de sa grande science et il lui faudra donc, en un mot, fournir chaque once d'énergie qu'il possède.

Kowalski, nécessairement, ne l'entend pas de la même oreille et sans vouloir faire de déclaration officielle, il a laissé entendre qu'il était décidé à infliger une véritable râlée à Gagné, pour tout d'abord conserver son titre et pour aussi se débarrasser du Franco-américain une fois pour toutes. On assistera donc à un match absolument élevant entre ces deux fameux gladiateurs ce soir et les péripéties seront nombreuses.

Il y aura d'ailleurs toute l'action voulue dans les trois autres matches à l'affiche ce soir. Dans la semi-finale, on aura hâte d'applaudir les favoris Johnny Rougeau et Manuel Cortez qui n'ont pas craint de signer contrat pour faire face aux très rudes Don Leo Jonathan et Bull Curry dans un match par équipes qui fera époque dans les annales locales.

Jonathan et Curry n'auront évidemment qu'un seul but en tête... démantibuler Rougeau et Cortez mais les populaires athlètes locaux croient pouvoir offrir toute la résistance nécessaire et ils sont même décidés à s'amuser un peu eux aussi en y allant d'un peu de rudesse contre Jonathan et Curry.

Dans les autres matches au programme, ce soir, Billy Darnell disputera la palme à Les Ryan tandis que Sandor Kovacs s'attaquera à Al Tucker, le tout formant une excellente séance qui saura très bien clore une autre année très fructueuse pour ce qui a trait à la lutte à l'amphithéâtre de la rue Sainte-Catherine ouest.

Le premier revers des Lasalliens a donné au Y.M.H.A. la chance de rejoindre le Vert-Blanc-Rouge pour la première position du classement de la ligue senior qui suit:

LIGUE SENIOR M.B.L.	J	G	P	Pts
De LaSalle ...	4	3	1	6
Y.M.H.A.	4	3	1	6
Central Y	4	1	3	2
Champlain	4	1	3	2

Deux parties au Mont-Saint-Louis

La ligue senior de ballon au panier présentera, ce soir, son cinquième programme double de la saison, au gymnase Mont-Saint-Louis. Dans la première joute au programme le club De Lasalle reviendra en scène, après un repos de 10 jours, pour y rencontrer le Central Y.M.C.A. à 7 h. 45, et à 9 heures le club Savoy, de Champlain, N.-Y., visitera le Y.M.H.A.

Le gérant, Pierre Brisebois, du club vert-blanc-rouge lasallien veut faire oublier le premier échec de l'année, subi à Champlain, le 5 décembre dernier, sur un terrain grand comme la main, au compte de 76 à 82 en faveur des Américains.

Ce premier revers des Lasalliens a donné au Y.M.H.A. la chance de rejoindre le Vert-Blanc-Rouge pour la première position du classement de la ligue senior qui suit:

COMPTÉURS	J	G	P	Pts
Gerry Lafferty, D.L.S.	62			
Weisberg, Central Y	60			
Knobovitch, Y.M.H.A.	57			
Tissenbaum, Y.M.H.A.	54			
Hunsinger, Champlain	50			

Bandits accusés d'avoir tenté de voler de l'argent à Gavilan

LA HAVANE — (Paf) — La police cubaine a arrêté hier quatre individus accusés d'avoir tenté d'extorquer de l'argent de Kid Gavilan, le champion mondial des boxeurs mi-moyens.

La police a déclaré que les quatre hommes ont été arrêtés dans un couloir du théâtre Radio Centro, où Gavilan a débuté, mardi soir, comme danseur de "mambo".

Les autorités ont ajouté que les quatre individus ont des antécédents judiciaires et ont eu toutes sortes de démêlés avec la police, à savoir des arrestations pour vols, pour tentatives d'extorsion, pour escroqueries, et pour molestation d'enfants.

Les quatre individus ont protesté

de leur innocence. Trois d'entre eux ont déclaré qu'ils voulaient tout simplement organiser une manifestation d'hommage à Gavilan pour ses grands talents de boxeur. Le quatrième a déclaré être un chauffeur de taxi ne connaissant rien du plan d'extorsion dont on l'accusait.

Le père de Gavilan a déclaré que quatre hommes se sont rendus à la demeure de son fils récemment et lui ont dit avoir besoin de \$3,000 pour permettre à un de leurs amis de quitter Cuba.

Louis Jaouen en tête de la ligue des Marchands

Lors du dernier programme de quilles de la Ligue des Marchands, Henri Paquette a été en évidence en roulant un triple de 523. Il a réussi un simple de 247.

Le vétéran Louis Jaouen détient la meilleure moyenne avec 155.19.

POSITIONS DES EQUIPES

39 parties jouées
Café Mocambo 38 points; Restaurant Méo 31 points; Taverne Rivest 29 points; Albert Athletic 27 points; Taverne Pagano 26 points; Daudelin Taxi 23 points; Parad's du Cadeau 23 points; Mambo Sweet 12 points.

3 plus haut, triples: Germain McDuff, 583; Victor King 582; Maurice Gagnon 573.

3 plus hauts simples: Germain McDuff 248; Henri Paquette 247; Maurice Thouin 238.

Les six plus hautes moyennes: 1—L. Jaouen 155.19; 2—Germain McDuff 154.28; 3—Luc Cousineau 152.19; 4—Paul Payette 151.6; 5—Marcel Bell 150.24; 6—Victor King 149.2.

Montmartre en tête de la ligue des "Cabarets"

Section "A"	Section "B"
Montmartre 41	Mexico 37
Casa-Loma 3	Aub. du Canada 30
St-John's Cafe 33	Mt-Royal Hotel 28
Capitol Cafe 32	Stork Club 28
Savoy 30	Bacardi 26
Taft Hotel 24	Copacabana 23
Indian Room 23	Lafayette Hotel 22
Blue Angel 22	Ruby Foo's 21
Monterey 22	Can-Can 20
Café du Palais 17	Moulin-Rouge 13
Plus haut total de pts par une équipe	
Mexico 2271	
Plus haut simple par une équipe	
Mt-Royal Hotel 783	
Plus haut triple par un joueur	
Bob Levasseur	
St-John's Cafe 181-183-218-582	
Plus haut simple par un joueur	
M. Sapiro	
Capitol Cafe 210	

Ligue Provinciale

Première période	
1—Cornwall: Long	6.50
2—St-Jérôme: Campeau (F. Porteous, Généreux)	6.18
Aucune punition.	
Deuxième période	
3—St-Jérôme: Campeau (F. Porteous, Généreux)	9.42
4—St-Jérôme: Généreux (Porteous, Butts)	14.38
Punition: James.	
Troisième période	
5—St-Jérôme: Ouellette	4.09
6—St-Jérôme: Campeau (Ouellette)	5.38
7—Cornwall: Long (Connolly, Savard)	7.45
8—St-Jérôme: Campeau (F. Porteous, Généreux)	10.01
Punitions: Guimond, Bellemare, Campeau, Butts.	

Les Fusselman avec Toledo

OKLAHOMA CITY. — Les Fusselman, ancien receveur de l'organisation des Cardinals de St-Louis, qui est passé au club d'Oklahoma City à la fin de la dernière saison a été échangé au Toledo de l'Association américaine pour deux lanceurs, hier. Fusselman avait été obtenu par le Oklahoma City avec Jack Cardey, Danny Lynch et Roy Broome dans un échange pour l'ex-voltigeur Joe Frazier et le lanceur Bill Greason.

Trabert vs Washer

BRISBANE, Australie. (PA) — Tony Trabert des Etats-Unis rencontrera Philippe Washer de Belgique, jeudi, dans le match d'ouverture du tournoi de la coupe Davis entre ces deux pays. Washer a révélé qu'il est blessé à un muscle de l'épaule droite mais qu'il jouera quand même.

Evans est blessé; Bob Perreault gardera les buts contre Ottawa

Bob Perreault sera probablement à son poste dans les buts du Royal dans la partie de ce soir à Ottawa. Le coach Pete Morin voulait donner un "repos" à Perreault à cause de sa tenue désappointante de dimanche dernier, mais son remplaçant Claude Evans a été blessé à la pratique d'hier matin.

Phil Watson sera l'instructeur du Frontenac; Phil Renaud démissionne

QUEBEC — (PCf) — Le Frontenac de Québec a annoncé hier soir son nouvel alignement, résultant de tout le branle-bas, de tout le changement et de toutes les complications causées par l'achat des Citadelles de Québec et l'amalgamation des deux clubs.

La nouvelle édition du Frontenac, annoncée quelques minutes avant l'expiration de la limite accordée pour compléter les cadres d'une équipe dans la ligue Junior de Québec, ne compte que trois anciens joueurs du Frontenac avant l'achat des Citadelles. Ce sont le gardien de buts Jacques Marcotte, le joueur d'utilité Fernand Marcotte et le joueur d'avant, Guy Rousseau.

Les anciens joueurs des Citadelles qui s'aligneront maintenant pour le Frontenac sont les suivants: les joueurs de défense Moe Mantha, Léo Amodio, Albert Langlois et Bob Chevalier; les joueurs d'avant Mike Ratchford, Gilles Thibault, Pat Presley, Clermont Doyon, Ray Cyr, Richard Bouchard, Stan Parker, George Faulkner, Charlie Denommé et Gaston Pelletier.

Tout semble indiquer que Phil Watson sera l'instructeur de la

rendre en Ontario pour de longues périodes de temps, comme l'exigera la nouvelle cédule mixte de la ligue Junior de l'Ontario et celle du Québec.

Les autres joueurs des Citadelles et du Frontenac — ceux qui



PHIL RENAUD

n'ont pas été mentionnés plus haut — ont accepté d'être vendus ou d'aller jouer pour les clubs auxquels ils ont été assignés.



PHIL WATSON

nouvelle équipe. La direction du Frontenac a déclaré, hier soir, qu'il doit surveiller une pratique du club ce matin et qu'il conservera le poste d'instructeur en attendant "d'autres ordres".

Phil Renaud, ci-devant instructeur du Frontenac, a déclaré qu'il est dans l'obligation d'abandonner son poste parce que ses affaires personnelles le retiennent et qu'il lui serait impossible de se

Evans a été atteint au dessus de l'oeil par un lancer de Paul Meger et il a subi une blessure qui a nécessité cinq points de suture.

L'instructeur du Royal a dit que ses trois lignes d'attaque seront



ANDRE CORRIVEAU

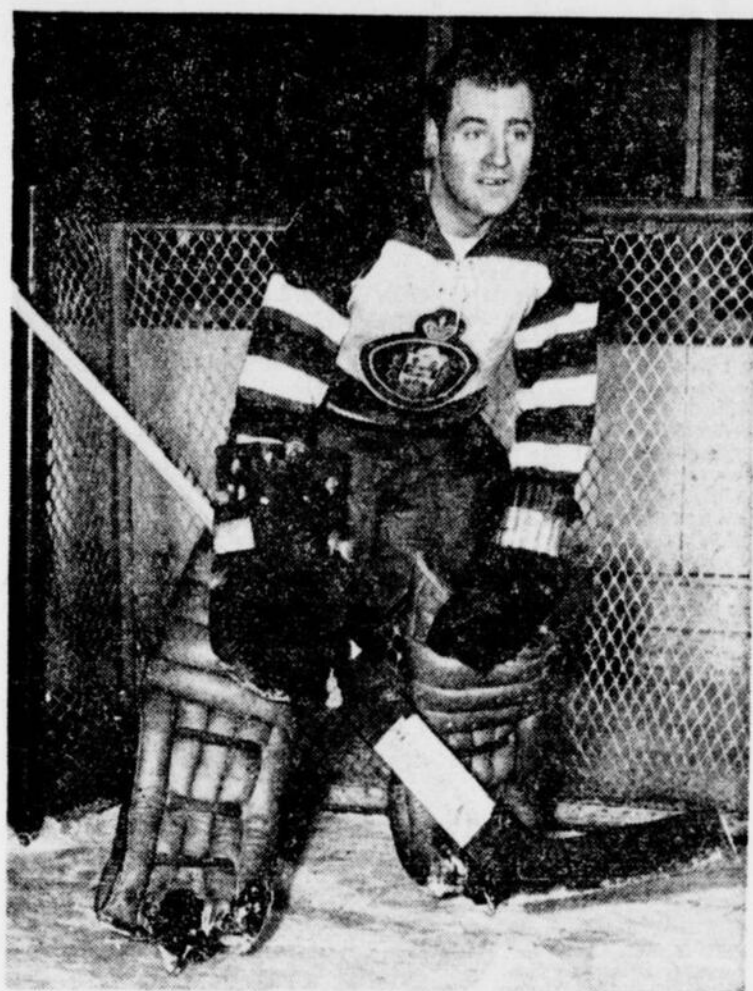
formées comme suit ce soir: Eddie Litzemberger, Ray Laplante, Orval Tessier; Paul Meger, Skippy Burchell, Lorne Davis; Blaine, Gerry Désaulniers, Vern Kaiser.

Lulu Denis a été blessé à la cheville gauche et s'il ne peut jouer ce soir, il sera remplacé soit par Dick Wray ou Bob Frampton.

CORRIVEAU EN TETE

Le rapide André Corriveau, des Braves de Valleyfield, est passé seul en première position des compteurs de la ligue du Québec avec une avance de 5 points sur Buckley Buchanan, des Saguenéens de Chicoutimi.

Corriveau a compté 16 buts et a obtenu 23 assistances en 28 parties. Léo Gravelle, qui a détenu la première position durant plus de



BOB PERREAULT

trois semaines, est descendu en troisième position avec 20 buts et 13 assistances pour 33 points.

Son coéquipier Rip Riopelle suit avec 32 points. Gravelle a compté le plus de buts, soit 20, tandis que Jimmy Moore, du Chicoutimi, a le plus d'assistances à son crédit, 23, soit le même nombre que Corriveau.

Moe Irving est le meilleur compteur du St-François de Sherbrooke avec 12 buts et 15 assistances pour un total de 27 points. Skippy Burchell, du Royal, a également 27 points à son crédit et se trouve être le meilleur compteur de son club.

Les meilleurs compteurs:

	pts	a	b	pts
Corriveau, Valleyfield	28	16	23	39
Buchanan, Chicoutimi	29	16	18	34
Gravelle, Ottawa	25	20	13	33
R. Riopelle, Ottawa	28	9	23	32
Moore, Chicoutimi	29	13	16	29
Dubé, Sherbrooke	30	8	20	28
Kwong, Valleyfield	24	15	12	27
Irving, Sherbrooke	30	12	15	27
Dussault, Chicoutimi	29	10	17	27
Burchell, Montréal	22	9	18	27
Perreault, Chicoutimi	27	6	20	26
Powell, Québec	29	6	20	26
Bisillon, Valleyfield	28	12	13	25
Litzemberger, Montréal	22	9	16	25
Stankiewicz, Sherbrooke	29	13	11	24
Power, Springfield	29	12	12	24
Roy, Chicoutimi	29	4	20	24
Brown, Québec	28	10	13	23
Podolsky, Sherbrooke	30	10	13	23
Giesbrecht, Sherbrooke	30	8	15	23
Hasting, Springfield	27	9	13	22
Franche, Chicoutimi	23	8	14	22
Bruneteau, Sherbrooke	30	7	15	22
Bonin, Sherbrooke	17	10	11	21
Poind, Ottawa	24	7	14	21
Guidolin, Ottawa	28	9	11	20
McLean, Sherbrooke	29	8	12	20
Kelly, Québec	25	13	6	19
L. Smrke, Chicoutimi	22	9	10	19
Lamirande, Chicoutimi	28	3	15	19
Tkachuk, Chicoutimi	24	12	6	18
Blair, Ottawa	27	7	11	18
McMurdy, Springfield	30	7	11	18
Groëau, Chicoutimi	28	6	12	18

Royal joue à Jonquière

Sweede Paulsen, instructeur des Marquis de Jonquières, a annoncé avant la joute d'hier que les joueurs obtenus du Frontenac de Québec feront leurs débuts avec son équipe ce soir, contre le Royal.

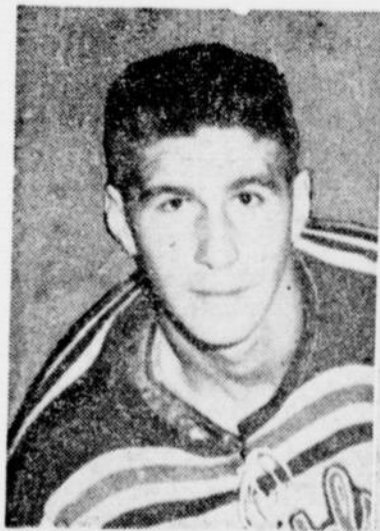
Les Marquis seront donc renforcés par les joueurs de défense Michel Désilets et Roger Landry et les joueurs d'avant, Claude St-Jean, Claude Chabot, Donald Fortin et Clément Doyon.

Quant au Royal, il est peu probable qu'il alignera Claude Laperrière, Carl Wandowich et Bob Maxwell qu'il a obtenus du Frontenac. Ces trois joueurs se rapporteront cependant à l'instructeur Jacques Bélanger aujourd'hui.

LOS ANGELES—Cisco Andrade, 135, Los Angeles, bat aux points Bobby Woods, 134 3-4, Spokane, Wash. (10).
TOLEDO, O.—Pedro Gonzales, 164, Pittsburgh, bat aux points King Solomon, 164, Chicago (10).
BUTTE, Mont.—Bobby Biekle, 137, Topeka, et Santiago Esteben, 137 1-2, Los Angeles, nul. (10).
SACRAMENTO, Californie—Art Aragon, 147, Los Angeles, KO Art Soto, 147, Oakland, Californie (10).

Lachine se retire de la ligue Provinciale

C'est officiel: les Rapides de Lachine se sont retirés de la ligue Provinciale. Cette nouvelle a été annoncée après l'assemblée tenue hier soir. Le Lachine a suspendu ses activités pour le reste de la saison parce que les assistances à ses joutes locales avaient beaucoup diminué. La ligue continuera d'opérer avec quatre clubs, soit St-Hyacinthe, Ste-Thérèse, St-Jérôme et Cornwall. La plupart des joueurs du Lachine s'aligneront avec les quatre autres équipes. Le St-Jérôme a fait l'acquisition de Paul Marion et Ken Borwick, tandis que Roch Desmarais et Rosaire Benoit sont passés au Ste-Thérèse. Le gardien de buts Andy Payette jouera avec le Cornwall. Il a été annoncé que les champions de la ligue Provinciale prendraient part aux séries de la coupe Allan cette saison. Ce soir, le St-Jérôme visitera le Ste-Thérèse et, demain soir, le St-Jérôme jouera à Cornwall et le Ste-Thérèse à St-Hyacinthe.



NOUVEAUX JOUEURS. — Le club Frontenac a vendu trois joueurs au Royal de Bélanger à la suite de l'achat du club les Citadelles par le président honoraire Gérard Martineau. Les trois joueurs vendus au Royal portaient les couleurs des Citadelles. On remarque de gauche à droite, Carl Wandowich, Stanley Maxwell, un joueur de couleur, et Gilles Laperrière.

Howell remplacera le vieux Steve Owen

NEW-YORK — Les Giants de New-York de la ligue de football Nationale ont mis sous contrat comme pilote Jim Lee Howell, qui agissait comme instructeur des ailes extérieures depuis huit ans. Howell a signé un contrat pour les saisons 1954 et 1955.

Il remplace Steve Owen, qui a résigné ses fonctions la semaine dernière, après avoir agi comme pilote des Giants pendant vingt-trois ans. Howell, âgé de trente-neuf ans, a brillé pendant huit saisons comme joueur avec les Giants. Il est le sixième assistant-pilote à s'assurer une gérance dans la ligue Nationale au cours des quatre dernières années. Les Giants ont clôturé une piètre saison, dimanche dernier, en perdant, 27-16, aux mains des Lions de Detroit. Le club a remporté trois victoires et subi neuf défaites en 1953.

MIAMI-BEACH, Floride—Willie Pep, 129, Hartford, Conn., bat aux points, Tony Longo, 130, Baltimore (10).
CHICAGO—Bob Satterfield, 184, Chicago, KO Ray Augustus, 176, Topeka, Kansas (8).

Pour Qualité
Douceur
Valeur

ZIG-ZAG

Le tabac
à cigarettes
qui se vend le
plus au Canada

Paul Masnick s'est révélé fort utile aux Canadiens

Paul Masnick, un jeune joueur de centre dont la popularité depuis qu'il porte les couleurs des Canadiens n'a jamais été très grande, connaît de beaux succès avec le Tricolore. Ce jeune athlète de Regina, qui a été rappelé du Royal lorsque Elmer Lach a été blessé, a joué avec brio depuis le 3 décembre.

Masnick, qui avait été envoyé au Royal quelques semaines avant le début de la présente saison, a de nouveau été utilisé par Dick Irvin quand le vétéran Elmer Lach a été blessé à la cheville gauche.

Deux jours avant d'être rappelé par les Canadiens, Masnick s'était fracturé le nez lors d'une joute disputée contre les Saguenéens de Chicoutimi. Le médecin lui a conseillé de se rendre à l'hôpital afin d'être opéré, mais Masnick ne l'a pas écouté. Vu que les Canadiens étaient privés des services de Lach, Béliveau et Moore, Masnick a préféré rester avec le club montréalais et attendre avant de subir une intervention chirurgicale.

Masnick a formé le meilleur trio des Canadiens depuis deux semaines avec Bernard "Boum Boum" Geoffrion et Eddie Mazur ou Dick Gamble. En effet, il est arrivé en quelques occasions que Dick Irvin a fait alterner Gamble et Mazur à l'aile gauche aux côtés de Bernard et Paul.

Cette ligne d'attaque a compté dix des vingt-six derniers buts des Canadiens.

GEOFFRION SE SIGNALA

Bernard Geoffrion, maintenant installé en deuxième position chez les compteurs, a obtenu cinq buts et trois "assists" au cours des six dernières joutes, tandis que Masnick a réussi un but et huit assistsances.

Mazur a compté trois buts et fourni un "assist", tandis que Gamble a obtenu un but et deux "assists". Cela signifie donc que la deuxième ligne d'attaque des Canadiens a amassé un total de vingt-quatre points au cours des six dernières joutes. C'est un record vraiment imposant.

Masnick admet qu'il se sent plus à l'aise quand il joue au Forum. "Je crois toutefois que j'ai une meilleure confiance en moi-même quand j'évolue à l'étranger. Je prends plus de risques", nous faisait remarquer le jeune centre des Canadiens après la joute de dimanche dernier à Détroit. "Je fais preuve

de beaucoup de combativité au Forum, mais je dois avouer que je suis nerveux quand j'évolue devant les Montréalais", a-t-il ajouté.

Avant que Masnick ne soit rappelé du Royal, Dick Irvin avait songé à utiliser Jean Béliveau aux côtés de Geoffrion et Mazur ou Gamble,



PAUL MASNICK

mais comme Masnick s'était surpassé avec ces joueurs, il a fait jouer le Grand Jean aux côtés de Floyd Curry et "Baldy" MacKay.

"Nous avons perdu un brillant centre quand le Grand Jean s'est de nouveau blessé samedi dernier", ont dit MacKay et Curry après la joute disputée contre New-York. "Nous espérons bien qu'il jouera encore à nos côtés quand il reviendra au jeu", ont-ils ajouté.

Les Canadiens occupent encore la première position de la ligue Nationale, mais pendant combien de temps seront-ils au sommet du classement? Voilà la question que se posent présentement les admirateurs du Tricolore.

Les Montréalais ne joueront pas avant samedi prochain alors qu'ils feront face aux Bruins de Boston à Montréal, tandis que les Red Wings de Détroit joueront deux

parties contre Chicago, soit jeudi et vendredi. Si les Red Wings remportent deux victoires, ils supplanteront les Canadiens par deux points.

Dans la ligue Nationale ce soir, les Bruins visiteront les Rangers. Demain soir, le Toronto sera à Boston et les Black Hawks à Détroit.

Beaux débuts de Claude Pronovost à Kitchener

KITCHENER — Le jeune Claude Pronovost a fait ses débuts avec le Kitchener de la ligue Junior de l'Ontario, hier soir, et il a aidé son club à vaincre le Barrie au compte de 7 à 4. Pronovost est arrivé à Toronto vers une heure hier après-midi et il était à Kitchener trois heures plus tard. Pronovost a eu un entretien avec Frank Selke.

Henri Richard quitte l'hôpital

Henri "Rocket" Richard, jeune centre du Canadien Junior, a quitté l'hôpital Général, division ouest, hier après-midi. La blessure du jeune "Rocket" était moins grave qu'on l'avait cru. Henri devra demeurer inactif encore au moins une dizaine de jours. Il chassera les patins probablement samedi prochain pour la première fois depuis son accident.



HIER

Ligue Américaine :
Cleveland 7, Pittsburgh 2.
Ligue Junior du Québec :
Royal 5, Jonquière 3.

Ligue Provinciale :
St-Jérôme 6, Cornwall 2.

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale :
Boston à New-York.
Ligue Américaine :
Providence à Buffalo.
Pittsburgh à Hershey.
Cleveland à Syracuse.

Ligue Québec :
Royal à Ottawa.
Valleyfield à Québec.
Sherbrooke à Springfield.

Ligue Provinciale :
St-Jérôme à Ste-Thérèse.

CLASSEMENTS

Ligue Nationale :	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Ps
Canadiens	32	19	11	2	90	67	40
Détroit	29	16	7	6	86	53	38
Toronto	29	15	8	6	61	43	36
Boston	27	12	10	5	66	71	29
New York	29	7	16	6	60	88	20
Chicago	32	5	22	5	60	101	15

Ligue Américaine :	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Ps
Buffalo	29	16	9	4	111	75	36
Cleveland	28	17	11	0	108	92	34
Hershey	29	14	13	2	104	99	30
Pittsburgh	28	12	12	4	91	86	23
Providence	30	11	18	1	78	111	23
Syracuse	28	10	17	1	84	110	21

Ligue Québec :	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Ps
Ottawa	28	15	10	3	90	63	33
Sherbrooke	30	13	13	4	99	96	30
Québec	29	13	12	4	81	81	30
Chicoutimi	29	13	13	3	106	99	29
Royal	26	12	12	2	80	78	26
Valleyfield	28	12	14	2	82	104	26
Springfield	30	12	16	2	93	110	26

Ligue Provinciale :	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Ps
Cornwall	27	14	11	2	103	78	30
St-Thérèse	26	14	10	2	89	81	30
St-Jérôme	29	14	15	0	96	108	28
St-Hyacinthe	28	13	15	0	91	99	26
Lachine	26	11	15	0	83	95	22

Ligue Junior du Québec :	Pj	G	P	N	Pp	Pc	Ps
Canadiens	22	20	2	0	140	37	40
Frontenac	19	11	6	2	75	60	24
T-Rivières	23	10	12	1	65	84	21
Royal	22	8	13	1	62	83	17
Jonquière	22	3	19	0	47	125	6

Potins de hockey

Pas un seul club de la L.N.H. n'aurait une moyenne de .500 à l'extérieur à venir au matin du 12 décembre, alors que 83 parties de la saison 1953-54 avaient été jouées. Les Red Wings de Détroit ont fait le mieux à l'étranger, avec trois victoires et cinq nulles dans 13 parties pour 11 points sur un total possible de 26, leur donnant un pourcentage de .423.

Les Maple Leafs de Toronto sont le deuxième club du circuit à ce point de vue. Les Leafs ont une moyenne de .393 pour les joutes à l'extérieur. Dans 14 parties ailleurs qu'au Maple Leaf Gardens, ils ont remporté quatre victoires et ont égalisé en trois occasions pour 11 points sur 28 possibles.

Les Bruins de Boston suivent de près avec une moyenne de .375. En 12 joutes à l'étranger pour un total possible de 24 points les Bruins en ont gagné quatre et ont annulé dans une autre pour neuf points. Les Canadiens suivent avec une moyenne de .333. Les Habitants ont gagné quatre fois et annulé deux fois en 15 parties pour 10 points sur un total possible de 30.

Les Black Hawks de Chicago ont remporté trois victoires et ont annulé une fois dans leurs premières 15 joutes à l'extérieur cette saison, pour un total de sept points sur 30, ce qui leur donne un pourcentage de .233. Les Rangers de New-York ont le moins bon record à l'étranger jusqu'ici cette saison. Les Rangers ont à leur crédit deux victoires et deux nulles contre 10 défaites pour un total de six points sur 28, soit une moyenne de .214.

Un bon compteur dans la ligue Nationale de hockey, c'est-à-dire un joueur qui enregistre 20 buts ou plus dans une saison, y va d'environ 15 moyens différents pour les compter, selon Johnny Peirson des Bruins de Boston. L'ailier droit des Bruins, qui a enregistré en moyenne près de 20 buts dans chacune des cinq dernières saisons, croit qu'un bon compteur n'a pas de système déterminé.

"Le meilleur moyen de compter est de se tenir devant les buts," dit Peirson, ajoutant: "Le système employé pour compter des buts n'est jamais certain, puisqu'un des facteurs les plus importants est la chance".

Dans les joutes disputées avant le 12 décembre, Sugar Jim Henry du Boston et Al Rollins du Chicago étaient les seuls gardiens de buts de la L.N.H. à avoir réussi des blanchissages ailleurs que sur leur propre patinoire. Henry a enregistré deux coups de pinceau à l'extérieur, les deux au stadium de Chicago. Il a blanchi les Black Hawks 2 à 0 le 20 novembre, tandis que les Hawks et les Bruins ont annulé sans compter un seul but le 1er novembre. Al Rollins n'a pas alloué un seul but aux puissants Red Wings de Détroit dans la série des autos le 6 décembre, alors que les Hawks l'emportaient par 5 à 0.

Les Canadiens de Montréal ont le meilleur record de tous les clubs de la ligue Nationale de hockey pour les parties disputées chez eux cette saison. En 15 parties sur la glace du Forum, les Canadiens ont remporté 14 victoires contre une seule défaite. Les Red Wings de Détroit ont le deuxième meilleur record sur leur patinoire. Dans leurs premières 14 parties à l'Olympia, les Wings en ont gagné 11, annulé une et perdu deux.

Paul Haynes, un ancien joueur des Maroons de Montréal, est celui qui a le premier fait jouer Maurice Richard à l'aile droite au lieu de la gauche. Haynes était l'instructeur des Canadiens Seniors dans le temps (1941-42) et Maurice Richard était son meilleur joueur d'aile gauche. Maurice d'obliquer vers la droite quand il approchait la défense de sa position d'aile gauche et il était souvent bloqué par le joueur de défense gauche de l'adversaire.

Haynes se dit que si Richard jouait à l'aile droite il pourrait quand même déjouer le joueur de défense qui lui ferait face en obliquant vers la droite pour alors n'avoir pas d'autre opposition jusqu'aux buts. Le changement semble avoir pas mal réussi du tout.

Bob Goldham, à 31 ans, un vété-

ran à la défense pour le Detroit, ne pratique que très rarement avec ses coéquipiers. Il ne fait que patiner durant 10 minutes environ durant les pratiques. La direction du Detroit préfère le voir conserver son énergie pour les parties autant que possible puisqu'il est sur la glace entre 28 et 34 minutes de chaque joute. Goldham, qui en est à sa treizième saison dans la N.H.L., est complètement épuisé à la fin de chaque partie. On dit même qu'il ne réussit qu'avec grand effort à se rendre à la chambre, tellement il est fatigué.

Camille Henry des Rangers de New-York est arrivé dans la NHL cette saison avec moins de fanfare que toute autre recrue, mais il a été jusqu'ici une des plus importantes surprises dans le circuit. Le diminutif ailier de Québec était le deuxième compteur de buts de son club le matin du 12 décembre. Il avait sept buts et six assistances à son crédit pour 13 points. Hergesheimer avait le plus de buts pour les Rangers, soit 10.

Royal défait Jonquière 5-3

Le Royal de Montréal a décliné une attaque de dernière heure, hier soir, et lorsque la dernière période a pris fin, le club montréalais avait réussi à s'assurer une victoire de 5-3 sur les Marquis de Jonquière, dans une joute régulière de la ligue Junior du Québec.

Sandy Morrison et Walt Gardner ont été les principales étoiles de cette offensive en comptant chacun deux buts. L'autre but a été enregistré par Ross Murray.

Les Marquis avaient pris une avance de 2-0 dans la première période, grâce à des buts de Boivin et de Potvin. Aucune équipe n'a réussi à compter dans la deuxième vingt. Mousseau a compté le seul but de Jonquière dans la dernière période.

Première période	
1—Jonquière: Cartier	6.09
2—Jonquière: Potvin	14.36
Punitions: Labrosse, Norman, Petry, MacGillivray	
Troisième période	
Aucun point.	
Punitions: Gardner, Carter	
Deuxième période	
3—Royal: Morrison (McCann, Bowman)	2.38
4—Jonquière: Mousseau (Carter, Labrosse)	5.08
5—Royal: Murray (Bowman, MacGillivray)	6.06
6—Royal: Morrison (McCann, Bowman)	6.36
7—Royal: Gardner (Dupont)	8.32
8—Royal: Gardner (Viskisel)	17.38
Punition: Norman	

Moore vs Maxim

MIAMI, Floride. (P.A.F.)—Archie Moore, champion mondial des mouches, a signé hier un contrat l'engageant à défendre son titre contre Joey Maxim, au Stadium de Miami, le 27 janvier prochain.

Ce sera la troisième bataille entre ces deux boxeurs. Moore a deux décisions à son crédit contre le coqneur italien de Cleveland.

FORUM

CE SOIR A 8 H. 30
CHAMPIONNAT DE LUTTE
(pour le titre mondial)

Wladek KOWALSKI

(champion)
— VS —
Verne GAGNE

(aspirant)

3 chutes sur 3 à finir
3 autres bons combats — 3

Prix — Sièges réservés: \$1.50, \$2.00, en vente aux guichets des rues A'water et Clossé. — Cercle: non réservés: \$1.00; sièges à .75 dans la section Terrasse en vente ce soir à 7 heures au guichet de la rue St-Luc.

Jeudi, 17 déc., à 8 h. 30 p.m.

Hockey — Ligue du Québec
QUEBEC vs ROYAL

Prix — Sièges réservés: \$1.50, \$1.25, \$1.00; Enfants: .50 dans les sections non réservées. Billets en vente mercredi à 10 h. a.m.

La franchise du Chicago serait transférée à Québec

Il y a peut-être du vrai dans la rumeur qui circulait il y a deux semaines à l'effet que M. Arthur Wirtz, copropriétaire des Black Hawks de Chicago, désirait vendre cette équipe de la ligue Nationale. Après qu'un journal de Chicago eut annoncé la vente possible des Black Hawks, Wirtz a catégoriquement nié la rumeur le lendemain, à New-York.

"Je ne peux m'occuper activement du hockey, un sport que je ne connais pas très bien, mais, d'autre part, nous n'avons jamais songé à nous départir des Black Hawks", avait déclaré Wirtz, l'associé de Jim Norris Jr.

Une autre rumeur circulait hier à l'effet qu'un groupe de sportsmen de Québec songeait à faire l'acquisition des Black Hawks de Chicago à la fin de la saison. Un syndicat serait même formé et son représentant ferait une offre alléchante à la direction des Black Hawks d'ici quelques semaines.

Le hockey a beaucoup décliné à Chicago. Il y avait à peine cinq mille personnes au stadium de la ville des vents lors de la joute Bruins-Black Hawks, disputée dimanche dernier. Si les assistances n'augmentent pas à Chicago cette saison l'équipe de la N.H.L. connaîtra un déficit d'environ \$300,000.

La popularité de notre sport national a également diminué à Québec, surtout depuis le départ de

Jean Béliveau. Les sportifs québécois réclameraient un club majeur Les As, par exemple, ont attiré quarante mille personnes de moins qu'à la même époque la saison dernière.

Des sportifs de Québec sont vraiment intéressés à faire partie d'un syndicat qui tenterait de faire l'acquisition de la franchise des Black Hawks, lesquels seraient transférés dans la vieille capitale au début de la saison 1954-1955.

On ne sait ce que l'avenir réserve, mais il a été souvent question de Québec au cours des dernières années comme futur club de la N.H.L. et il se pourrait bien que les sportifs québécois aient l'occasion d'avoir une telle équipe au sein de leur ville dans un avenir très rapproché.

Chose certaine, c'est que les joueurs des Black Hawks seraient les hommes les plus heureux s'ils apprenaient qu'ils jouent ailleurs qu'à Chicago la saison prochaine.

Collaboration dans le domaine atomique chez les membres de l'Otan

PARIS, 16 — (Paf) — Le conseil des ministres de l'Alliance nord-atlantique aborde aujourd'hui les dernières séances de sa 12e réunion plénière, grandement réconforté par la promesse de l'administration Eisenhower de partager les secrets tactiques de guerre atomique avec les 13 pays de l'OTAN.

La perspective, même limitée, d'une collaboration en ce domaine, qu'a laissé entrevoir hier le secrétaire à la Défense Charles-E. Wilson, a contribué à diminuer la tension qu'avait créée, la veille, la menace du secrétaire d'Etat Dulles de retirer les troupes américaines d'Europe si le projet d'une armée européenne n'était pas approuvé bientôt.

M. Wilson a promis seulement de demander au Congrès américain d'approuver le projet que les nations de l'OTAN reçoivent des "renseignements pertinents" sur l'emploi de certaines armes atomiques que les Etats-Unis sont à construire. Il n'a pas dit que les Alliés pourraient apprendre à construire eux-mêmes ces armes-là.

Il n'a pas offert non plus de partager les armes atomiques des Etats-Unis avec tout autre pays, mais les observateurs font remarquer qu'il n'a rien dit non plus, devant l'assemblée des ministres des Affaires étrangères, de la Défense et des Finances, qui élimine la possibilité de l'envoi d'armes atomiques en Europe, où les Américains possèdent déjà six canons tirant des obus atomiques.

La loi McMahon sur l'énergie atomique défend actuellement aux Américains de partager les secrets atomiques avec tout autre pays. M. Wilson révèle que la président Eisenhower est prêt à demander au Congrès de modifier la loi.

Les ministres de l'OTAN ont promptement adopté les points suivants du programme de 1954 :

1. Une augmentation de 25 pour cent de la force aérienne, pour porter le nombre des appareils de l'OTAN à quelque 5.700 à la fin de 1954.

2. Un accroissement de 5 pour cent des forces terrestres, pour atteindre le total de 103 divisions.

3. Une hausse de 15 pour cent des forces navales, avec objectif de 1.900 navires.

INDIANAPOLIS, 16 — (P.C.F.) — Les autorités de l'hôpital James Whitcomb Riley ont interdit l'accès à cette institution où l'on soigne un bébé à 2 têtes, 2 paires de bras et 2 cous. Sa mère, âgée de 28 ans, avait antérieurement donné naissance à trois filles normales.

Une nouvelle chaise roulante

OTTAWA, 16. (P.C.F.) — Il se peut que les 18 anciens combattants canadiens atteints de quadriplégie (paralysie des bras et des jambes) soient bientôt en mesure de se déplacer de leurs propres moyens.

On a mis au point un nouveau genre de propulseur électrique que l'on peut fixer aux chaises roulantes ordinaires. Le levier de commande est tellement sensible que les mouvements du corps peuvent manoeuvrer la chaise.

Le propulseur a été mis au point par M. George-J. Klein, 49 ans, de la division de génie mécanique du Conseil national des recherches, pour le ministère des Affaires des anciens combattants. Un prototype a subi une épreuve fructueuse à l'hôpital Sunnybrook et au centre paraplégique Lyndhurst à Toronto.

Le ministère des Affaires des anciens combattants projette de produire 24 unités, dont quelques-unes de rechange, pour les quadriplégiques des hôpitaux, d'anciens combattants ainsi que pour ceux qui ne sont pas hospitalisés.

Le ministère a dit qu'un nombre limité de propulseurs seront mis plus tard à la disposition de l'Association paraplégique canadienne. Cependant, on n'a pas mis au point les détails de la production de ces appareils pour les quadriplégiques civils. On n'a pas déterminé le coût de production en série de propulseurs et le coût de leur installation.

Juifs trouvés coupables de trahison, en Hongrie

VIENNE, Autriche, 16. (Paf) — De source fiable, on a révélé hier que la Hongrie a fait subir un procès secret à trois importants chefs juifs et les a trouvés coupables de trahison.

Les informateurs ont révélé que la Hongrie est le troisième pays communiste à déclencher une persécution sournoise contre les Juifs au cours des derniers mois. La Tchécoslovaquie et la Roumanie

La Russie dispose de plus de 30 croiseurs

WASHINGTON, 16 — (Paf) — La Russie est à se créer une nouvelle flotte qui comprendra de rapides croiseurs, contre-torpilleurs, sous-marins et transports de troupes, tous hautement maniables.

Quelques-uns de ces sous-marins sont jugés comparables, en vitesse, aux modèles atomiques dont les Etats-Unis ont commencé la construction.

Certaines autorités estiment même que dans la construction des seuls croiseurs, les Soviétiques, en ces dernières années, ont dépassé le total construit par les Etats-Unis et leurs alliés de l'OTAN.

On présume actuellement que la Russie dispose de plus de 30 croiseurs déjà construits ou en voie de parachèvement, y compris le type ultra-moderne, rapide et maniable de la classe Sverdlov.

Le monde occidental n'a vu encore qu'un croiseur de cette classe: le Sverdlov même, qui participa aux manoeuvres navales marquant le couronnement d'Elisabeth II en juin dernier. Ce navire, comme ceux de sa classe, est attaché à des ports de la mer Blanche, tel Mourmansk, vers lequel le Sverdlov semblait se diriger quand il quitta l'Angleterre. Les croiseurs de cette classe sont particulièrement utiles comme navires de chasse à la fois de combat et contre la marine marchande, et comme navires d'appui lors d'une opération amphibie.

Le Sverdlov, que les Russes décrivent comme navire de 12.000 tonnes, mais qui paraît beaucoup plus considérable, a manoeuvré avec facilité et rapidité devant les experts navals de l'Occident, au cours de sa visite de l'été dernier.

L'aménagement de la classe Sverdlov se compare favorablement avec celui des meilleures unités américaines et britanniques de combat. On y a noté l'usage du radar pour les batteries de combat et les canons contre-avions.

Les experts navals estiment encore à 300 le nombre des sous-marins russes, chiffre qui fut donné dès 1948. Mais depuis, de nouveaux modèles perfectionnés, comprenant probablement le type XXVI, inventé par les experts

allemands, remplacent l'assemblage de sous-marins que la Russie possédait à la fin de la guerre. Le type XXVI est actionné par un moteur à circuit fermé n'exigeant pas d'oxygène pour fonctionner, ce qui lui permet de filer rapidement et longtemps à de grandes profondeurs. Une vitesse de 25 noeuds en plongée semble probable, ce qui approche la vitesse attendue des sous-marins américains à moteur atomique actuellement en construction.

Un des principaux emplois des sous-marins russes serait naturellement la chasse aux convois de troupes et de ravitaillement. Toutefois, en se basant sur les expériences qu'ils ont conduites eux-mêmes en ce domaine, les experts américains admettent la probabilité que les Russes construisent ou remodèlent leurs sous-marins pour le lancement de projectiles téléguidés.

Jusqu'ici, la flotte rouge n'a montré que très peu d'intérêt ou même pas du tout aux porte-avions.

Gouzenko ne sera pas interrogé avant Noël

WASHINGTON, 16 (Paf). — Le sous-comité sénatorial sur la sécurité intérieure a annoncé hier, que son président, M. William Jenner (républicain de l'Indiana), abandonne ses tentatives d'interroger Igor Gouzenko au Canada avant Noël.

M. Robert Morris, procureur du sous-comité, a dit que cela ne signifie pas que le sous-comité abandonne tout espoir d'interroger Gouzenko plus tard. Il se peut, a-t-il ajouté, que Gouzenko soit interrogé entre Noël et l'ouverture du Congrès le six janvier.

(A Ottawa, un porte-parole du ministère des Affaires extérieures a déclaré qu'il semble qu'on n'a pu en arriver à un arrangement satis-

faisant aux deux parties au sujet de la rencontre.

Mais comme la rencontre sera secrète, il est impossible de dire quand elle aura lieu).

A travers le monde

MEDICINE-HAT, Alberta, 16. (P.C.F.) — La police est à la recherche d'une Montréalaise non identifiée dont on est sans nouvelles depuis son arrivée ici dimanche après-midi. On dit que l'inconnue, qui aurait entre 35 et 40 ans, était en possession d'une forte somme d'argent. Elle avait acheté à Montréal un billet de chemin de fer pour Vancouver. Deux citoyens disent qu'une femme répondant à sa description s'est présentée à leur domicile dimanche pour y louer une chambre.

BARRIE, Ont., 16. (P.C.F.) — W. Ham Kingsley, 19 ans, et Francis Robertson, 21 ans, tous deux de Toronto, subiront jeudi leur enquête préliminaire pour le meurtre de M. Fred Cameron, 60 ans, ex-policier britannique et ex-professionnel de soccer en Ecosse.

PARIS, 16. (Reuters f.) — La police a joué de la matraque hier pour disperser 2.500 étudiants manifestant contre la réduction du budget du programme d'enseignement pour 1954. Le président de l'Union nationale des étudiants, M. Jean-Marc Mousseron, figure parmi les blessés. Il a été frappé par la police alors qu'il dirigeait la marche sur l'Assemblée nationale. Les manifestants se sont ensuite regroupés et ont défilé dans les rues en réclamant la démission du ministre de l'Education, M. André Marie.

EDMONTON, 16 — (P.C.F.) — Le CARC s'est remis à la recherche d'un avion manquant avec trois personnes à bord, à la suite de la découverte d'une nouvelle piste. L'avion aurait été vu volant à basse altitude dans la région de Mayerthorpe, environ 80 milles à l'ouest d'Edmonton, le 22 novembre. Ce renseignement n'a été communiqué qu'hier au CARC par suite d'un accident de la route survenu à l'automobiliste qui devait le transmettre aux autorités.



LE MINISTRE DES TRANSPORTS INTERESSE. — Avec la coopération très intéressée du ministère fédéral des Transports, les autorités de l'hôpital Ste-Justine, dont on voit le nouvel immeuble, ont procédé, hier midi, à une expérience qui serait la première du genre. On remarque, ici, les hélicoptères du ministère venant se poser

sur le toit, aménagé à cette fin, de l'immeuble et prouvant ainsi qu'ils pourraient servir d'ambulances. C'est une innovation remarquable pour accélérer le transport des accidentés et malades à l'hôpital.

(Photo Jacques Doyon—La Patrie)